RENOUVELLEMENT DU

PROJET SOCIAL

2026 - 2029

UN PROJET AU CŒUR DU TERRITOIRE

MJC HORIZONS SUD

Préambule

PROJET SOCIAL 2026-2029

Un engagement renouvelé pour un vivre ensemble solidaire.
La MJC Horizons Sud amorce son nouveau projet social pour la période 2026-2029. Notre ambition reste inchangée : **accompagner les habitants vers une vie épanouissante et solidaire**, en s'appuyant sur leurs propres ressources et en renforçant le lien collectif. Nous plaçons l'humain et l'environnement au cœur de nos actions, pour une société plus conviviale, humaniste et résiliente face aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux.

Un territoire en mouvement. La rénovation urbaine des quartiers sud a marqué un tournant : l'embellissement du cadre de vie, des espaces de lien social repensés (aire intergénérationnelle, jardin partagé, espace jeunesse, salle polyvalente, école, Espace Enfance Familles, …) et l'amélioration de l'image du territoire ont permis l'ouverture des quartiers sud. Ces avancées confirment l'importance **d'une offre globale d'animation et de services**, adaptée aux besoins des populations.

Notre précédent projet (2022-2025) s'articulait autour de cinq axes majeurs :

- **S'ouvrir :** élargir nos publics, nos partenariats et nos différentes thématiques d'intervention.
- **Observer :** mettre en place un observatoire des besoins du territoire et contribuer à des diagnostics partagés.
- **Expérimenter :** mettre en place des projets et des méthodes novateurs.
- **Promouvoir :** valoriser les habitants et les territoires, renforcer la vie associative et développer une stratégie de communication cohérente.
- **Consolider :** renforcer nos partenariats, la place des familles et la formation des acteurs.

Des défis persistants et renouvelés.
En 2022, nous sortions à peine de la crise sanitaire. Aujourd'hui le contexte reste marqué par **des incertitudes économiques, géopolitiques et environnementales** qui pèsent sur le quotidien et fragilisent le lien social. Pauvreté, isolement, crise écologique : ces réalités appellent une réponse innovante et collective.
Les centres sociaux, confrontés à **des demandes croissantes** (animation, urgence sociale, maintien du lien, …) et à **des contraintes administratives accrues**, doivent réaffirmer leur mission : **créer les conditions d'un bien vivre-ensemble**. Cela passe par **un nouveau pacte de coopération** entre acteurs associatifs, pouvoirs publics et collectivités, ainsi que par **un modèle économique repensé**, aligné sur les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'associatif, acteur clé de résilience.
La pandémie de 2020 a révélé la force des réseaux associatifs : solidarités locales, entraide, lutte contre l'isolement, etc. Ces initiatives, essentielles en période de crise, doivent inspirer notre action future. Face aux urgences climatiques, sociales ou géopolitiques, les groupes de solidarité sont des lieux d'intelligence collective où la collaboration, la communication, la créativité, la compassion et la cocréation trouveront tout leur sens.
La MJC Horizons Sud s'inscrit dans cette dynamique, en collaboration avec le Collectif « des Maisons de Quartier et Centres Sociaux » de Châtellerault. Ensemble, nous renforçons la cohésion territoriale.

L'engagement pour les années à venir.
Demain comme hier, les administrateurs, bénévoles et salariés de la MJC Horizons Sud sont mobilisés afin de répondre à ces défis. En tenant compte de ce contexte incertain, nous restons déterminés à :

- **Incarner nos valeurs** humanistes et solidaires.
- **Adapter nos actions** aux réalités changeantes.
- **Renforcer le pouvoir d'agir** des habitants.

La MJC Horizons Sud sera plus que jamais actrice et agile afin de coconstruire un avenir où chaque individu et chaque collectif trouveront leur place dans leur environnement et dans la société.

Le Conseil d'Administration
de la MJC Horizons Sud.

SOMMAIRE

Préambule 3

1. Introduction 5
1.1 – Chiffres clés 6
1.2 – Phases de la stratégie de renouvellement de projet 7
1.3 – Démarche et méthodologie 8

2. Les éléments de l'évaluation 11
2.1 – Evaluation interne 13
2.2 – Evaluation avec les publics 17
2.3 – Evaluation avec les partenaires 23
2.4 – Synthèse des évaluations 27

3. La éléments du diagnostic 29
3.1 – Analyse socio-démographique 30
3.1.1 – Les habitants du territoire 30
3.1.2 – Les adhérents de la MJC 36
3.2 – Analyse FFOM 40
3.2.1 – Opportunités et Menaces 40
3.2.2 – Forces et Faiblesses 41
3.3 – Enjeux partagés 42
3.3.1 La Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029 42
3.3.2 Le Schéma Départemental des services aux familles de la Vienne 43
3.4 – Synthèse des éléments du diagnostic 44

4. Le projet 2026-2029 45
4.1 – La démarche Approches Orientées Changement 46
4.2 – Un socle existant à poursuivre et consolider 50
4.3 – la vision commune 51
4.4 – Les Défis communs aux 2 Maisons de Quartier
et les Défis spécifiques à la MJC Horizons Sud 52
4.4.1 – Les Défis communs aux 2 Maisons de Quartier 53
4.4.2 – Les Défis spécifiques à la MJC Horizons Sud 56
4.5 – Focus sur le projet ACF 64
4.6 – Synthèse 65

5. Les moyens et conditions de mise en œuvre 67
5.1 – Les moyens humains 68
5.2 – Les moyens matériels 69
5.3 – Les moyens financiers 70

6. La Démarche Suivi Evaluation 73
6.1 – Les principes de la DSE 74
6. – La mise en œuvre de la DSE 75

Au fil de votre lecture, un repère vous accompagnera pour identifier les actions relevant de la dimension **Animation Collective Familles.**



INTRODUCTION

PROJET SOCIAL 2026-2029

CHIFFRES CLÉS
STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT
DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

I – INTRODUCTION

Ce document présente le fruit de la démarche collective de **renouvellement du Projet Social** pour la période **2026-2029**. Il formalise le projet avec notamment l'**Animation Collective Familles (ACF)** comme levier central et transversal, en veillant à ce qu'elle irrigue l'ensemble du projet social.



Cette démarche s'est matérialisée par une forte mobilisation : **une équipe projet** au sein de la MJC, une participation active **des équipes, des administrateurs, des habitants** et **des partenaires**, **des temps de formation**, **des diagnostics externes**, et **des temps de co-construction** impliquant de nombreuses personnes.

Avec ce renouvellement, la MJC Horizons Sud continue à s'affirmer comme lieu d'animation, lieu ressource du territoire et du lien social, de transformation sociale et familiale, incarnant les principes de l'éducation populaire.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez le diagnostic de territoire, l'évaluation du projet antérieur, le processus de co-construction, la vision partagée, les Défis pour l'atteindre et les modalités de mise en œuvre et de suivi-évaluation qui orienteront les actions de 2026 à 2029.

I.1 – CHIFFRES CLES

- **1 groupe projet** constitué d'une administratrice, de 3 salariées référentes et de la directrice. **22 temps de travail/préparation** pour ce groupe projet.
- **13 temps de travail administrateurs/équipe salariés** (entre avril 2024 et septembre 2025) afin d'évaluer le projet existant, de construire l'animation de l'évaluation auprès des publics, de partager les diagnostics et de co-construire le nouveau projet.
- **Plus de 120 heures de préparation en équipe MJC** (administrateurs et salariés) afin de mener **l'évaluation et dessiner les perspectives** avec les différents publics.
- **8 actions de bilan du projet en cours.**
- **1 diagnostic de territoire** réalisé par un partenaire expert, le cabinet ANATER.
- **3 comités de suivi** du renouvellement avec les partenaires institutionnels pour garantir la cohérence et la complétude de la démarche.
- **9 journées de formation commune** avec les Maisons de Quartier de Châtellerault sur **l'Approches Orientées Changement** (AOC).
- **2 temps de co-construction de la vision et des défis** inter Maisons de Quartier (130 participants, habitants, bénévoles, élus, salariés, ...).

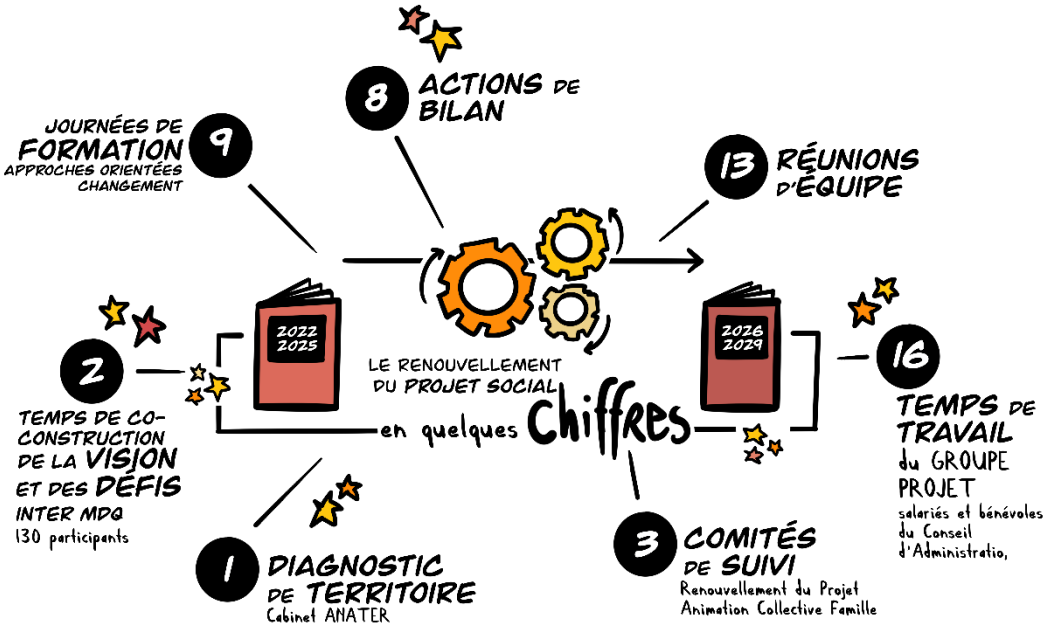

1.2- PHASES DE LA STRATEGIE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET

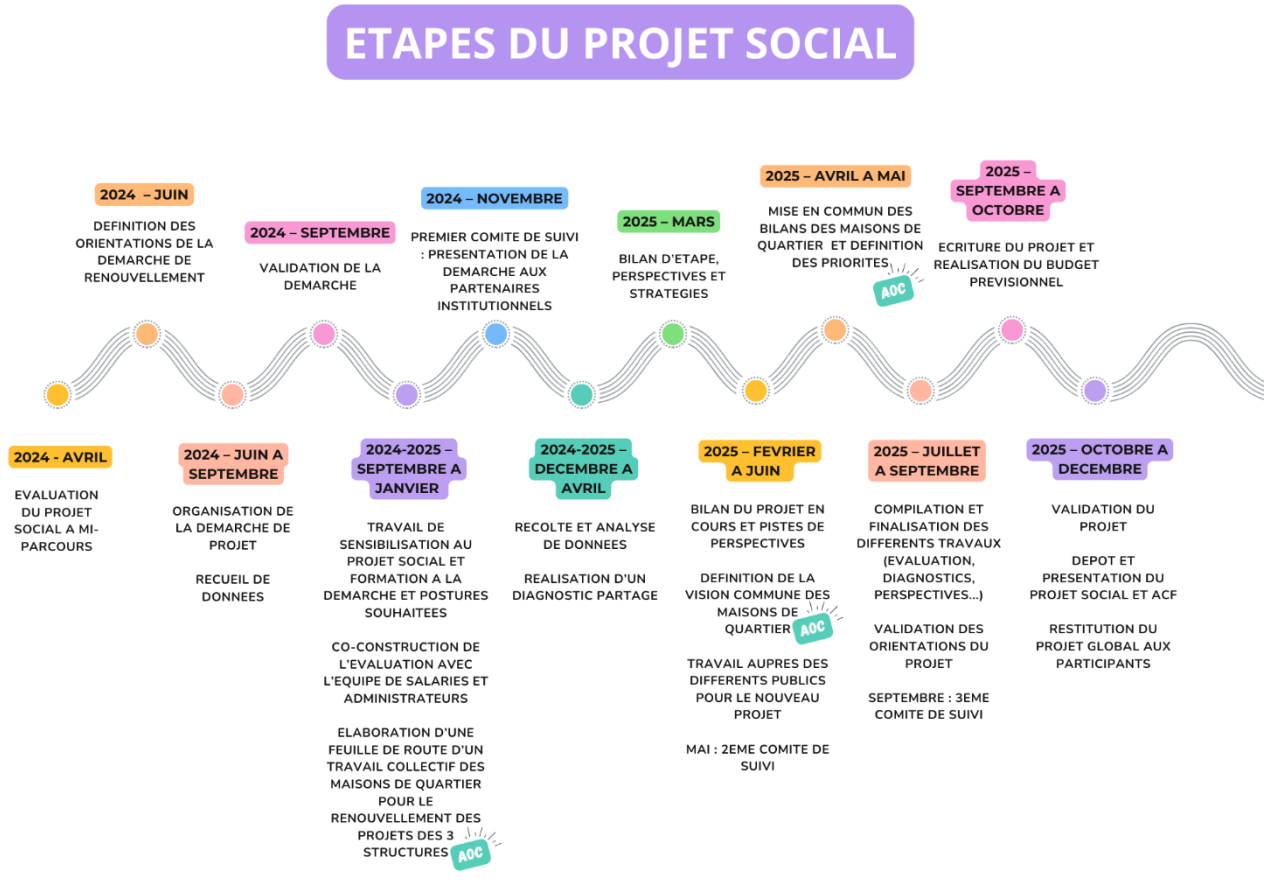

Focus sur le renouvellement du projet Animation Collective Familles [ACF].

Dans le cadre de sa mission d'animation globale du territoire, la MJC a voulu penser le renouvellement de son projet **en intégrant la famille comme élément central et transversal**. En effet, considérant que la dimension familiale ne peut pas être déconnectée des autres éléments du projet, la MJC a été vigilante à associer les familles dans toutes les étapes du projet : bilan, diagnostic, vision du potentiel et définition des orientations et des défis à relever.



Par conséquent, vous constaterez en parcourant le projet que **les éléments liés à la dimension familiale** (le projet ACF) traversent l'intégralité du projet social en y apportant des éléments spécifiques. Pour plus de clarté dans la lecture du document et appréhender la place du projet famille dans le projet global, **un pictogramme** vous renverra systématiquement à la notion de famille quand elle y sera abordée.

I.3 – DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Notre démarche s'est basée sur 4 piliers :

- **L'évaluation du projet** : le projet 2022-2026 de la MJC Horizons Sud était un projet repensé, innovant et ambitieux qui impulsait une nouvelle dynamique de structure et lien avec l'évolution du territoire. Certains axes sont à poursuivre et/ou consolider.
- **La vision du potentiel** et le croisement des différents diagnostics
- **La démarche Approches Orientées Changement** : issue de la volonté des Maisons de Quartier de Châtellerault de travailler collectivement et en cohérence pour une vision partagée de l'avenir. Cette démarche a permis de faire sens commun.
- **Les perspectives, le projet** : à la croisée de l'évaluation, des diagnostics et de la vision, le projet, les défis et des actions à mettre dans le projet 2026-2029

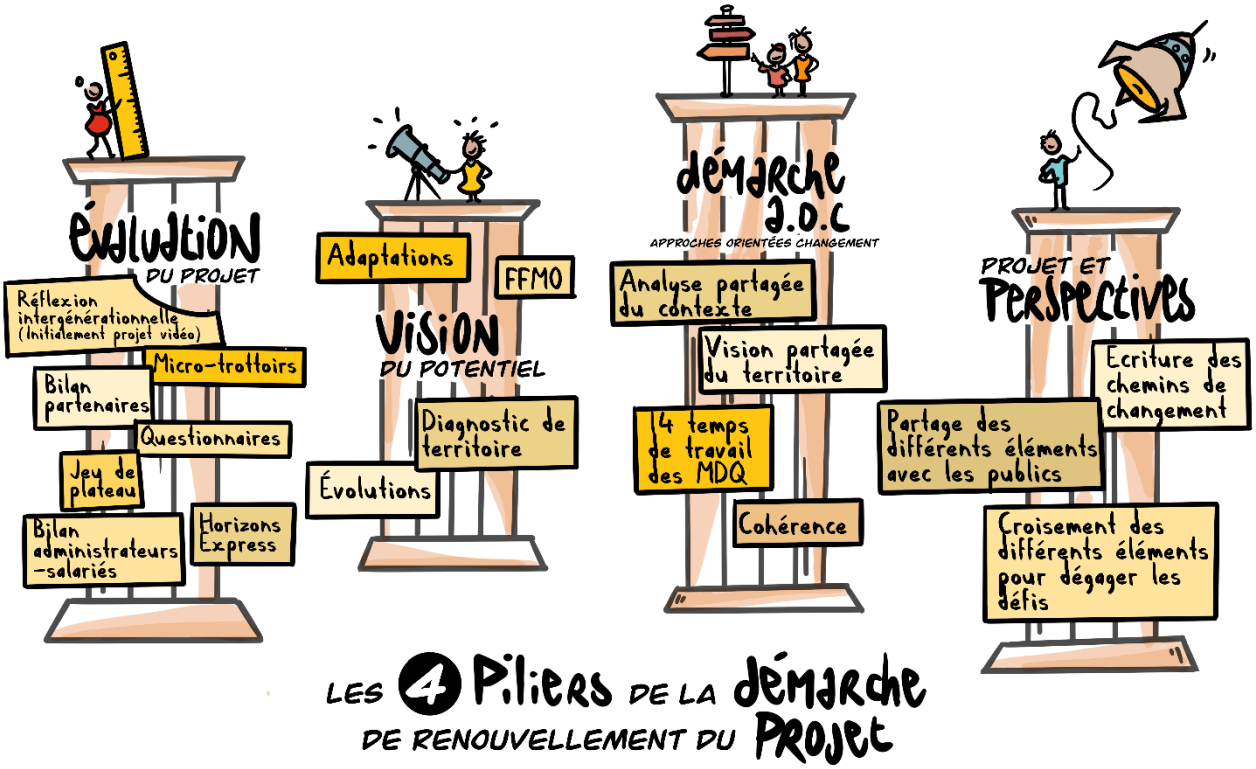

Publics associés à la démarche de renouvellement du projet.

Pour répondre à notre objectif d'un projet partagé, nous avons été vigilants à la diversité des publics associés :

	Evaluation du projet	Vision du potentiel (Diagnostics)	Démarche AOC	Le projet, perspectives
Familles/habitants	X		X	X
Enfants/jeunes	X		X	X
Adhérents	X		X	X
Administrateurs	X	X	X	X
Salariés	X	X	X	X
Partenaires	X	X	X	X

LES ÉLÉMENTS DE

L'ÉVALUATION

PROJET SOCIAL 2026-2029



INTERNE

PUBLICS

PARTENAIRES

SYNTHÈSE

2. LES ELEMENTS DE L'EVALUATION

La problématique du projet 2022-2025 de la MJC était :
« Comment mettre en œuvre un projet agile, émancipateur et respectueux de l'environnement en tenant compte des mutations de la société, du territoire et du fait associatif ? ».
L'évaluation a donc été axée sur la capacité que la MJC a eu à répondre à cette problématique durant ces 4 années.
Nous avons souhaité mener cette évaluation de manière large et partagée.
Elle s'est déroulée de mai 2024 à avril 2025 auprès des salariés et administrateurs, des publics (adhérents et habitants de tout âge) et de nos partenaires.

La première évaluation à mi-parcours du projet s'est faite en associant les salariés et les administrateurs de la MJC. Cette première évaluation interne nous a permis d'élaborer des temps d'évaluations animés auprès de différents publics.
Dans sa globalité, l'évaluation a été menée auprès de 203 personnes (34 salariés/ administrateurs, 18 partenaires, 151 habitants/adhérents/familles).

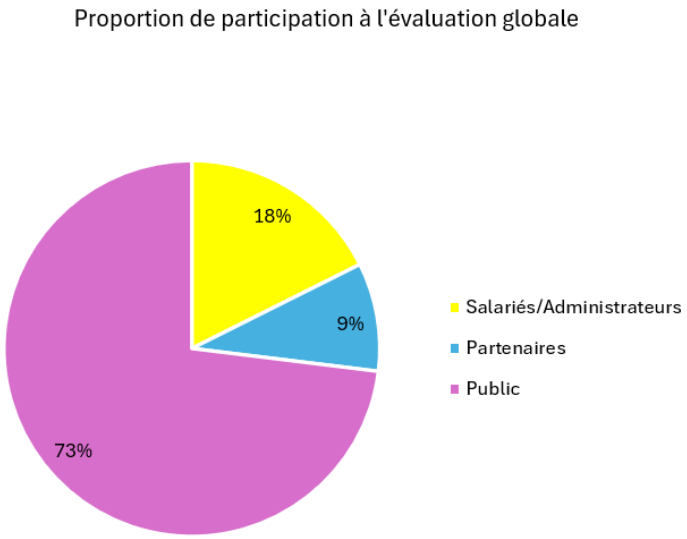

2.1 – EVALUATION INTERNE

L'évaluation interne s'est tenue les 17 septembre et 1er octobre 2024.
L'objectif de cette évaluation était de venir interroger les capacités de la MJC à « mettre en œuvre un projet agile et émancipateur qui tienne compte des mutations de la société et de l'environnement ».
Pour répondre à cette problématique, la MJC devait développer ses capacités à **ALLER-VERS**, **S'OUVRIR, ETRE AGILE** et **DEVELOPPER L'EMANCIPATION ET LA PARTICIPATION**.
L'équipe de salariés et d'administrateurs ont donc évalué l'action de la MJC pour chacune de ces capacités.



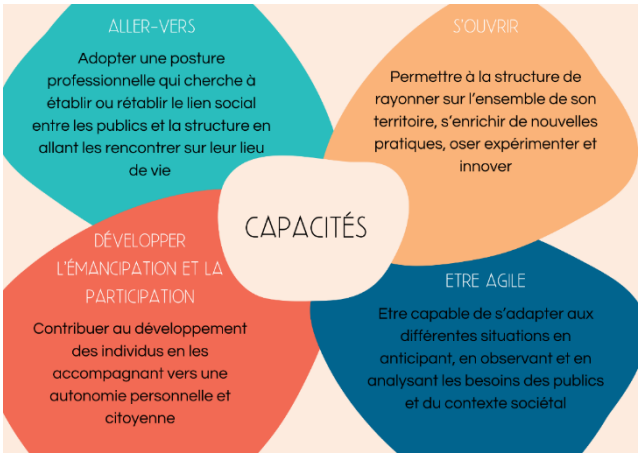

Cette réflexion s'est faite à travers 6 critères :

- **L'EFFICACITE :** c'est-à-dire l'écart entre les objectifs fixés et les résultats attendus.
- **LA PERTINENCE :** c'est-à-dire la cohérence entre les objectifs envisagés et les problèmes identifiés.
- **L'EFFICIENCE :** c'est-à-dire la mise en œuvre de moyens à disposition pour réussir.
- **L'IMPACT :** c'est-à-dire les retombées des actions qu'elles soient positives ou négatives, prévues ou imprévues.
- **LA PERENNITE :** c'est-à-dire les chances de poursuites du projet / que nos actions perdureront après son arrêt.
- **LA COUVERTURE :** c'est-à-dire la proportion et la typologie des bénéficiaires par rapport à notre public-cible.

RESULTAT DE L'EVALUATION DES CAPACITES :

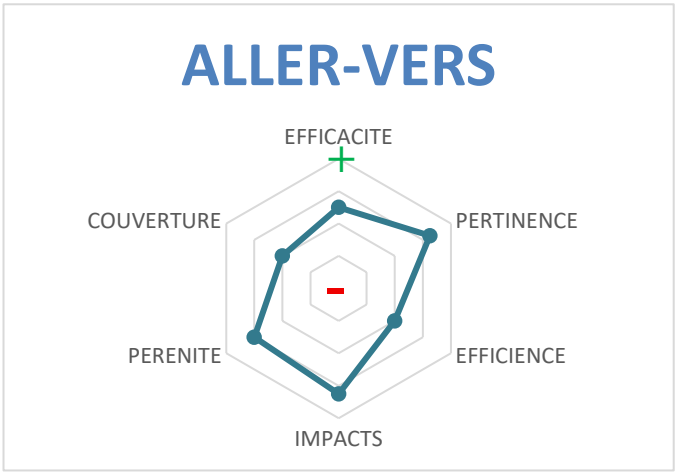

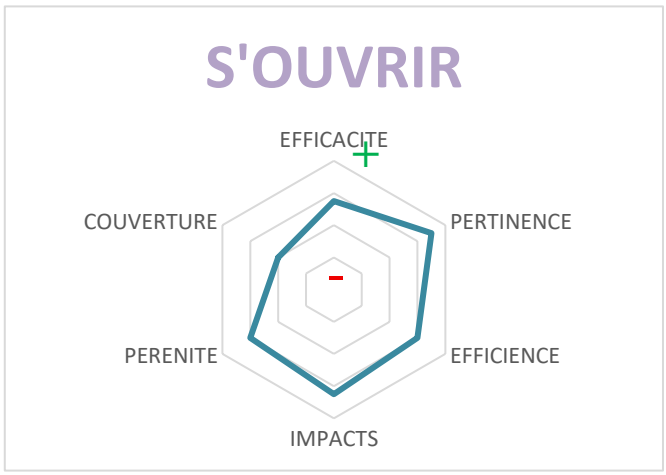

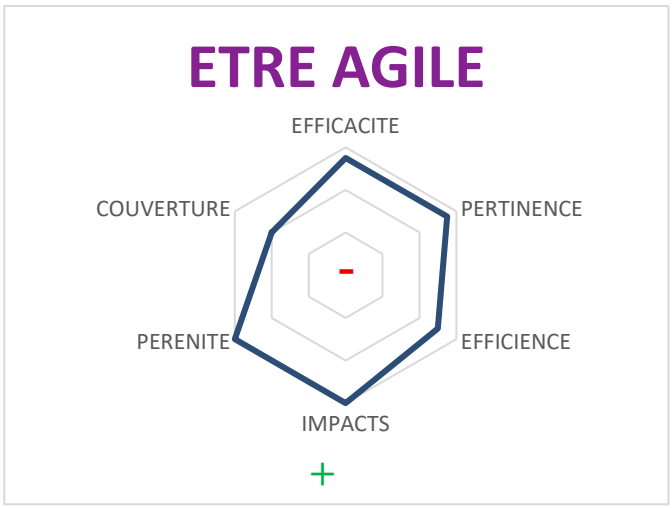

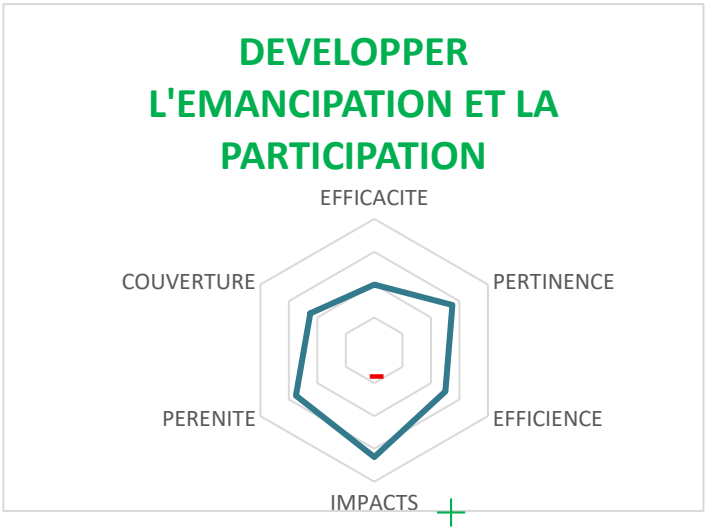

RESULTAT DE L'EVALUATION DES AXES DE DEVELOPPEMENT :

En croisant l'évaluation des capacités, les axes de développement et les objectifs définis à court, moyen et long terme, nous avons dégagé des points de réussite et de vigilance.

AXE S'OUVRIR

Actions réalisées / réussites :

- Appropriation du nouveau nom de la MJC des publics et partenaires.
- Programmation annuelle **d'animations hors les murs couvrant l'ensemble du territoire.**
- Equipe de rue et proximité au quotidien.
    - Ouverture de points d'accueil / information / discussion sur chaque quartier du territoire.
- Ateliers / actions itinérants sur le territoire afin de passer d'une logique de quartier à une logique de territoire.
- Plus grande **mixité des adhérents** (catégorie socio-pro, lieux d'habitation…).
- Participation / organisation des temps de concertation / actions collectives.
- Actions intergénérationnelles.
- Actions écocitoyennes.
- **Fidélisation d'un public jeune** dit « non captif ».
- **Temps d'échanges** entre parents.
- Développement d'une **offre culturelle en direction des familles**.



Points de vigilance, pistes d'amélioration :

- S'ouvrir sur de nouveaux champs d'intervention : **développer des actions d'insertion.**
- Accompagner le public dans **des projets européens.**
- Développer une programmation culturelle tout public sur le territoire.
- Parentalité : mise en place **d'ateliers parents-ados.**



- Maintenir et renforcer le développement des actions sur l'ensemble du territoire.

AXE OBSERVER

Actions réalisées / réussites :

- Recueil de la parole.
- Diagnostics en marchant.
- Participation aux temps de concertation avec nos partenaires (rénovation urbaine, tranquillité publique, etc.), jeunesse, petite enfance.



- **Salariés formés** à la notion d'écoute active, de systémie.

Points de vigilance, pistes d'amélioration :

- Observer, aller voir **des expériences internationales.**
- Produire des **diagnostics partagés.**
- Créer des outils d'analyse et de partage des recueils et bilans.
- Se former sur des **méthodes d'évaluation.**

AXE EXPERIMENTER :

Actions réalisées / réussites :

- Emergence de projets, de collectifs : temps de concertation avec le public, co-construction d'actions, temps d'échanges et de partage.
- Ouverture de temps d'accueil de loisirs aux familles.



- Groupe d'échanges entre parents.
- Transversalité des actions.
- Développement de la notion d'accueil et d'aller vers.
- Ouverture du **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP**).
- Création du projet **passerelle école/collège** en transversalité afin d'accompagner les familles.
- Emergence d'un groupe de « répit parental »

Points de vigilance, pistes d'amélioration :

- Mettre en place des commissions (parents, enfants, ados) pour **la co-construction** des projets et l'investissement des publics.
- Développer des temps d'échange de savoir salariés et bénévoles.
- Temps **d'analyse de la pratique** pour les salariés.

AXE PROMOUVOIR

Actions réalisées / réussites :

- Réactualisation du site internet
- Bénévolat en expansion
- Accompagnement du projet du **Conseil Citoyen** : Balade patrimoniale et botanique dans le cadre de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).
- Accompagnement des jeunes à l'instance représentative de la Ville de Châtellerault
- Création du **jardin collectif** du Petit Essart
- Vernissage et exposition d'artistes locaux à l'Objethèque-café

Points de vigilance, pistes d'amélioration :

- Créer des parcours de **l'engagement bénévole et citoyen**
- Accompagner les publics vers les **instances de démocratie** (Conseils d'Administration, association etc.)

AXE CONSOLIDER

Actions réalisées / réussites :

- Collectif des maisons de quartier
- Adhésion et participation de nos partenaires dans le suivi du projet
- Parcours individualisé et collectif de formation des salariés
- Temps d'échange en interne sur les savoirs et savoir-faire de chacun
- Participation **aux dynamiques de réseaux** (enfance, jeunesse, référents famille, ...)



Points de vigilance, pistes d'amélioration

- **Consolider l'équipe enfance jeunesse** et plus largement l'équipe MJC
- Développer la **co-construction et la co-animation d'ateliers avec les familles**



- Ouvrir des **espaces en co-gestion**
- Renforcer le conseil d'administration
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes au-delà du secteur jeunes (projets collectifs, citoyenneté, insertion, ...).

MOT DES SALARIÉS ET ADMINISTRATEURS



CONCLUSION DE L'EVALUATION INTERNE :

L'évaluation interne a montré que la MJC a su développer ses capacités à **aller-vers, s'ouvrir, développer l'émancipation et la participation et être agile,** tout en affirmant son rôle d'acteur de proximité et de transformation sociale sur son territoire.

Les **points forts** relevés témoignent d'une dynamique solide :

- Une **efficacité reconnue** dans la mise en œuvre des actions, en adéquation avec les besoins identifiés.
- Une **pertinence et un impact significatif** sur la parentalité, la jeunesse, la vie de quartier et la création de lien social.



- Une réelle capacité à **s'ouvrir**, que ce soit par des actions hors les murs, la mixité des publics, la transversalité ou encore le développement de nouveaux partenariats.
- Une volonté affirmée de **promouvoir l'engagement citoyen** et de renforcer l'ancrage territorial de la MJC.

Cependant, cette évaluation souligne aussi plusieurs **points de vigilance** à prendre en considération :

- La nécessité de **consolider l'équipe**, notamment dans les secteurs enfance et jeunesse, afin de pérenniser la qualité et la diversité des actions.
- L'importance de **renforcer la couverture territoriale**, pour toucher davantage de familles et de publics isolés.
- Le besoin d'approfondir la **co-construction et la participation des habitants**, en ouvrant de nouveaux espaces de co-gestion et de coresponsabilité.
- Le développement attendu d'actions dans de **nouveaux champs** (insertion, projets européens, accompagnement citoyen).

En conclusion, cette évaluation interne confirme que la MJC est aujourd'hui en capacité de **porter un projet agile et émancipateur**, répondant aux mutations sociales et territoriales. Elle dispose **d'atouts solides – une équipe mobilisée, des partenariats actifs, une expertise reconnue** – qui lui permettent d'avancer avec confiance.

L'enjeu pour les prochaines années sera de **conjuguer consolidation et ouverture** : consolider les bases déjà acquises (équipe et gouvernance impliquée, ancrage territorial) tout en ouvrant de nouvelles perspectives (insertion, culture, numérique, citoyenneté, etc.), afin de continuer à être **un acteur clé** de l'émancipation et de la participation des habitants.

2.2 – EVALUATION AVEC LES PUBLICS

Comme pour notre projet précédent, nous avons tenu à mener l'évaluation avec les publics à l'image de notre cœur de métier, en l'animant.
Cette évaluation a été pensée pour consulter à la fois **nos adhérents** et **les habitants du territoire**.
L'équipe de la MJC a construit plusieurs actions et animations pour interroger :

- la connaissance de la MJC par les habitants,
- sa capacité à « aller-vers » et à s'ouvrir à des nouveautés,
- sa réponse aux besoins des habitants,
- son accompagnement dans leurs projets.

Au total, ce sont 5 actions d'évaluation dont **3 évaluations animées** qui ont été proposées.

UN MICRO-TROTTOIR

L'équipe de la MJC a réalisé plusieurs sessions de micro-trottoir qui ont couvert l'ensemble du territoire (Lac, Renardières, Coubertin) de décembre 2024 à février 2025. Le but de cette action était d'échanger dans la rue avec les habitants afin de recueillir leur perception de la MJC et les faire contribuer à l'évaluation du projet social.

Participation

- 31 habitants interrogés.

Résultats principaux

- 40 % ne connaissaient pas ou peu la MJC.
- Satisfaction forte concernant l'accueil, la disponibilité des salariés et les animations.
- Nostalgie des habitants des Renardières pour des animations de territoire d'autrefois.
- Satisfaction marquée des habitants ayant bénéficié d'un accompagnement.

Points de vigilance / pistes d'amélioration

- Renforcer la **communication**, notamment à Coubertin.
- Travailler sur l'**implication des habitants** dans la création d'animations.

UN QUESTIONNAIRE DIFFUSE EN LIGNE ET MIS à DISPOSITION DANS NOS ACCUEILS

Un questionnaire diffusé en ligne et mis à disposition dans nos accueils a été proposé à tous les adhérents de la MJC en janvier et février 2025. Il avait pour objectif d'évaluer la perception et la satisfaction des adhérents concernant la capacité de la MJC à aller-vers, à répondre aux besoins et à accompagner les familles.

Typologie des personnes ayant répondu

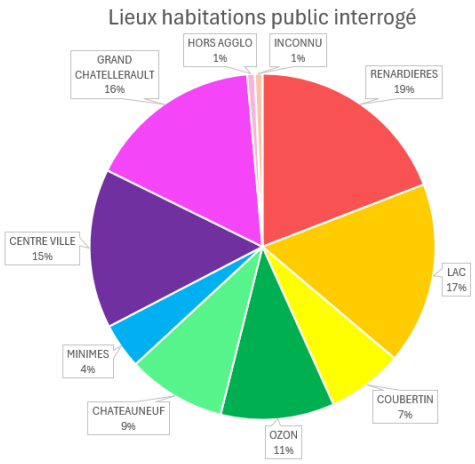

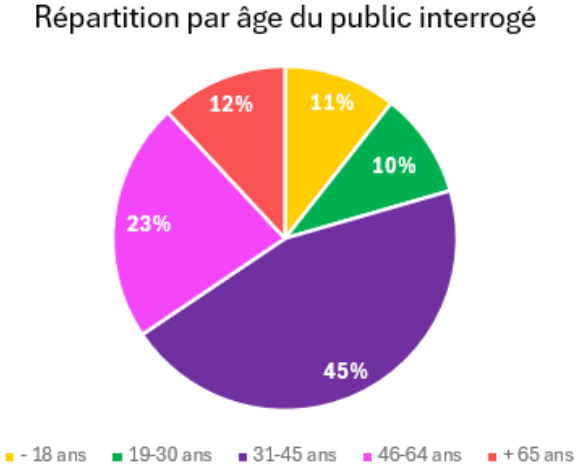

Participation

- **132 réponses collectées.**
- 43 % habitent le territoire d'Horizons Sud.
- 71 % résident dans un quartier doté d'une zone Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).
- 16 % vivent dans une commune de Grand Châtellerault.
- 45 % ont entre 31 et 45 ans. Au regard des réponses au questionnaire en ligne et de l'âge des personnes, nous pouvons faire

l'hypothèse que les adhérents ayant répondu sont majoritairement des familles qui fréquentent l'Accueil de Loisirs ou les actions en direction des familles.



Eléments-clés :

La MJC Horizons Sud va a la rencontre de tous.

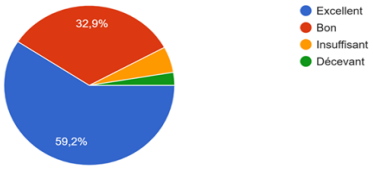

La MJC vous accompagne dans vos projets, vos envies (ex : projet personnel, professionnel, proposition d'ateliers, de sorties...)

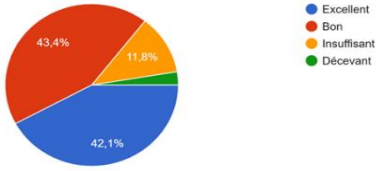

La MJC met en place de nouvelles initiatives, propositions (projets, ateliers...)

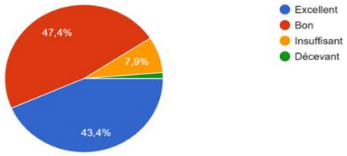

La MJC s'adapte pour répondre aux besoins de chacun

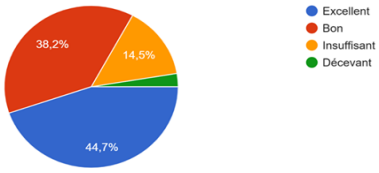

Le questionnaire nous a aussi permis de récolter des paroles d'adhérents et des propositions :

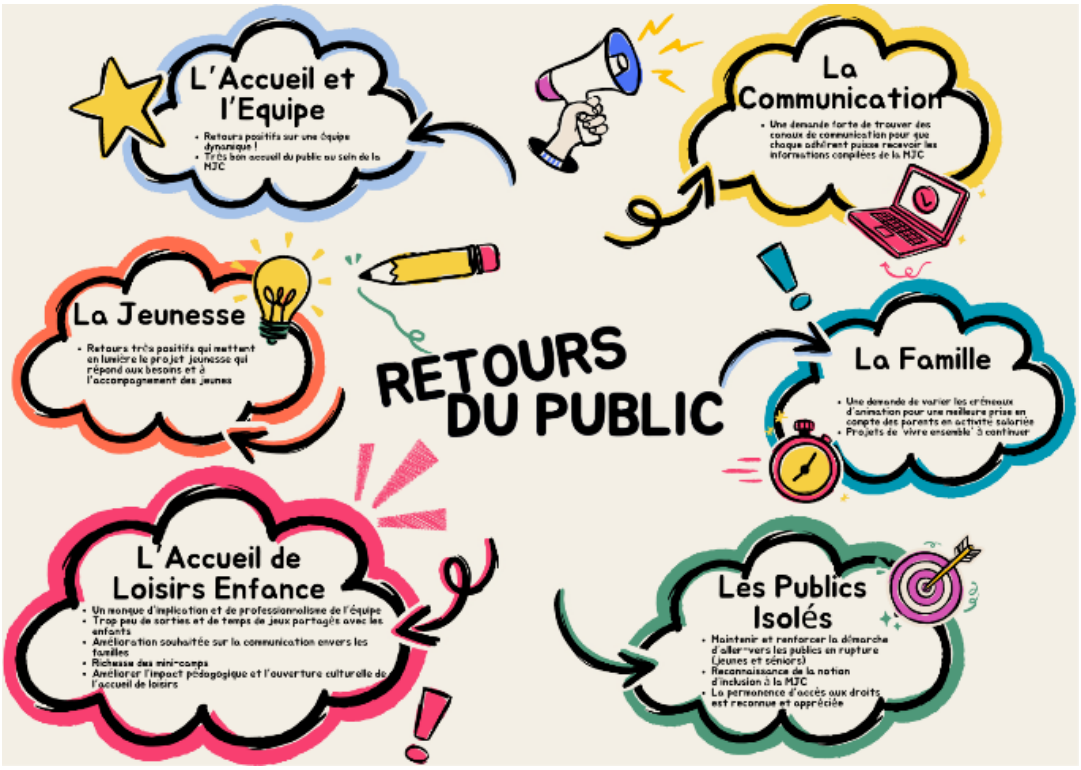

Résultats principaux

- Satisfaction générale concernant l'adaptation, l'ouverture,l'accompagnement.
- Actions de parentalité très appréciées.
- Les publics interrogés reconnaissent la capacité de la MJC à aller à la rencontre des habitants.
- Importance d'une relation déjà bien établie entre la MJC et les familles, au service de l'accompagnement parental, de la sensibilisation aux enjeux éducatifs et des actions de prévention.



- L'Accueil de Loisirs Enfance constitue une véritable porte d'entrée vers la MJC. Lieu de socialisation pour les enfants et de rencontres pour les familles, il est essentiel d'y maintenir une qualité d'accueil élevée et un projet éducatif cohérent et ambitieux.

Points de vigilance / pistes d'amélioration

- Rendre plus accessible et plus compréhensible le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS).
- Développer la **co-construction avec les familles**.



- Renforcer l'accompagnement à la **parentalité et au numérique**.
- Informer, orienter, accompagner les familles sur des questions de parentalité
- Sur les Accueils de Loisirs, la communication avec les parents et le travail de coéducation avec ces derniers, doit être une priorité.
- Avoir une attention particulière aux actions menées auprès des familles, afin de les soutenir dans les différentes étapes de leur parcours de parents : devenir parent, être parent, et le rester dans la durée.
- Elaborer une stratégie de communication efficace, garantissant une meilleure diffusion de ses actualités et de son offre d'activités auprès de tous les publics
- Continuer à cibler en priorité les publics isolés, souvent éloignés des dispositifs existants.

UN JEU DE PLATEAU



Le jeu de plateau est un outil ludique, réfléchi et spécialement créé par l'équipe de la MJC pour dialoguer avec les habitants et adhérents sur le projet et les actions menées depuis 4 ans.

Participation

- **6 sessions** de jeux ont été organisées avec différents publics
- **18 enfants et 20 parents** (Accueil de Loisirs).
- **12 jeunes** (CLAS et secteur jeunes).
- **5 parents** (Semaine de la Petite Enfance).

Résultats principaux

- Niveau de satisfaction élevé.
- Soulève la question de la communication sur les actions existantes.
- Les publics se sentent accueillis, écoutés et accompagnés.

Points de vigilance / pistes d'amélioration

- Mieux toucher les personnes non concernées ou peu informées.





UN TEMPS DE REFLEXION INTERGENERATIONNEL

Ce temps d'animation a été initié par un jeune voulant contribuer à la valorisation des actions de la MJC en réalisant un clip vidéo des moments forts. Le 12 février 2025, avec lui, nous avons invité plusieurs personnes à venir partager leurs différentes expériences au sein de la MJC afin d'évaluer les actions et de sélectionner les éléments à mettre en valeur en vidéo.

Participation

- **30 personnes présentes.**
- Nous avons constitué des groupes de pairs afin de faciliter les échanges
- Groupes d'adultes (Habitants non adhérents et Familles, parents adhérents),
- Groupe de jeunes
- Groupe d'enfants.

Résultats principaux

- Plaisir à participer aux animations de territoire et aux animations hors les murs.
- Les participants apprécient les propositions de sorties en familles (découvertes qu'elles soient culturelles ou de loisirs).
- Une réelle qualité de l'accompagnement à la parentalité (LAEP, CLAS, aide aux vacances, groupes d'échanges).
- Actions jeunesse et accompagnement adapté aux besoins (BAFA, séjours, réseaux sociaux, espace jeunes).
- Mobilisation de nouveaux partenaires.

Points de vigilance / pistes d'amélioration

- Finaliser davantage les projets initiés par les jeunes (vidéo non aboutie).
- Finalement, pris par des projets personnels, le jeune à l'initiative du projet n'a pu aller au bout de la production de la vidéo mais ce temps de réflexion intergénérationnel du 12 février 2025 reste un temps d'évaluation très riche et apprécié de tous les participants.



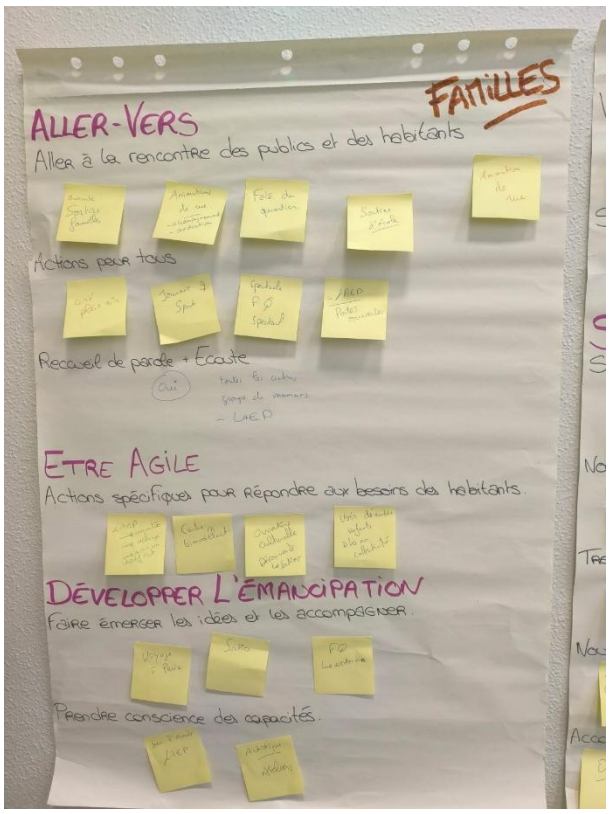
FAMILLES
ALLER-VERS
Aller à la rencontre des publics et des habitants
Actions pour tous
Recueil de parole + Ecoute
ETRE AGILE
Actions spécifiques pour répondre aux besoins des habitants.
DÉVELOPPER L'ÉMANCIPATION
Faire émerger les idées et les accompagner.
Prendre conscience des capacités.

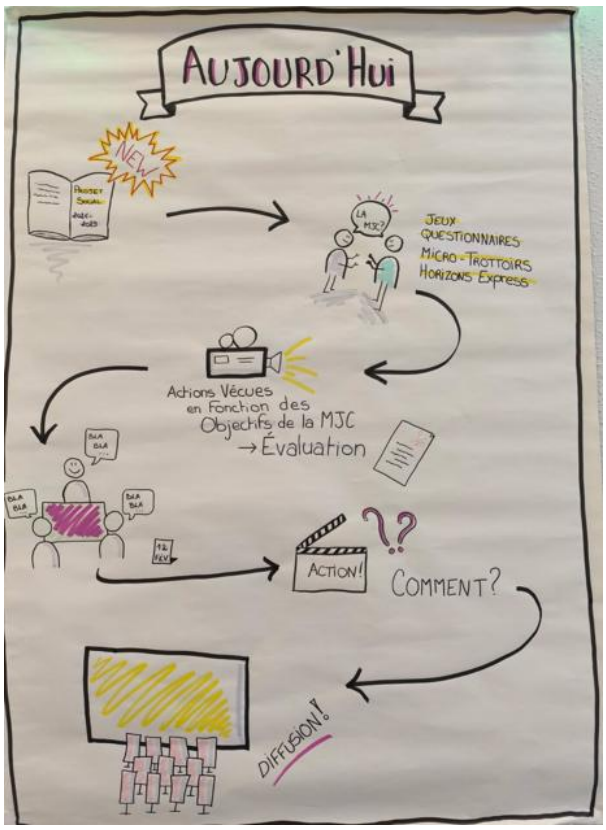
AUJOURD'HUI
NEW
JEUX
QUESTIONNAIRES
MICRO-TROTTOIRS
HORIZONS EXPRESS
Actions Vécues
en Fonction des
Objectifs de la MJC
→ Évaluation
ACTION!
COMMENT?
DIFFUSION!

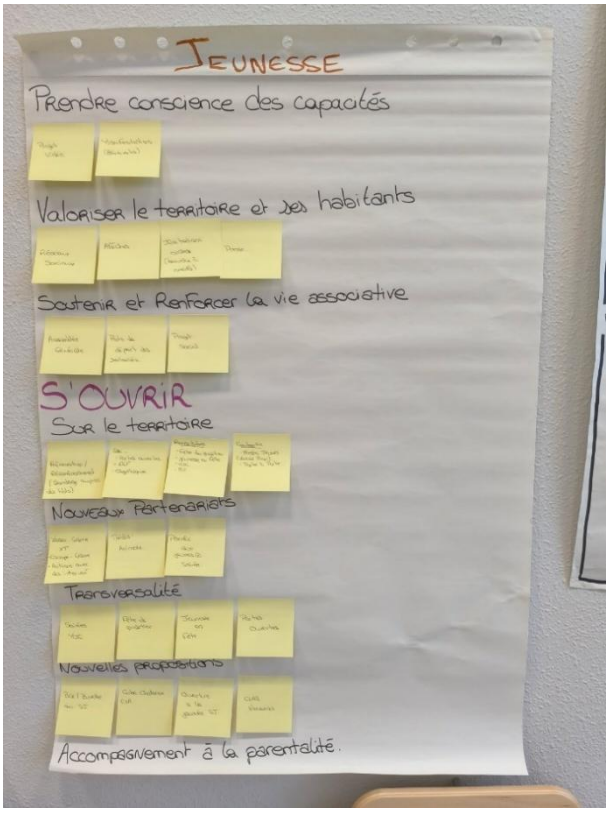
JEUNESSE
Prendre conscience des capacités
Valoriser le territoire et ses habitants
Soutenir et Renforcer la vie associative
S'OUVRIR
Sur le territoire
Nouveaux Partenariats
Transversalité
Nouvelles propositions
Accompagnement à la parentalité.

UN JEU GRANDEUR NATURE : HORIZONS EXPRESS !







A la façon du célèbre jeu PEKIN EXPRESS, le 25 avril 2025, nous avons invité nos adhérents et les habitants à constituer des équipes et à participer à Horizons Express, grand jeu couvrant l'ensemble du territoire avec des épreuves visant à évaluer le projet dans chacun des bâtiments de la MJC.

Participation

- 30 personnes participantes.

Résultats principaux

- Mise en avant de l'engagement de la MJC : accompagnement, lien social, écoute des habitants.

Points de vigilance / pistes d'amélioration

- Pérenniser ce type d'animation fédératrice et intergénérationnelle.

MOT DU PUBLIC



CONCLUSION DE L'EVALUATION AVEC LES PUBLICS :

L'évaluation menée auprès des habitants et des adhérents confirme que la MJC joue pleinement son rôle de **lieu-ressource et de lien social** sur le territoire. Elle est identifiée comme un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, capable de répondre aux besoins des familles et d'innover en proposant des projets adaptés aux réalités du territoire.

La satisfaction exprimée par une majorité des publics atteste de la qualité du travail mené : l'**accueil**, la **disponibilité des équipes** et la **diversité des actions éducatives, culturelles et de parentalité** sont largement reconnus et appréciés. Les actions de proximité, qu'elles soient menées dans les murs ou hors les murs, participent à renforcer la confiance et à consolider la place de la MJC comme acteur incontournable de la vie locale.

Cependant, cette évaluation met aussi en lumière des défis à relever. Les publics isolés ou éloignés restent encore peu touchés par les propositions de la MJC, et un effort particulier doit être porté sur la **communication** afin de renforcer la visibilité et la lisibilité de nos actions, notamment à l'échelle de l'ensemble du territoire. L'**adaptation des horaires**, la **simplification de dispositifs tel que le CLAS** et le développement de nouvelles actions autour de la **parentalité et du numérique** apparaissent comme des axes d'amélioration prioritaires pour poursuivre une démarche de **co-construction avec les familles et les habitants**, afin de concevoir des projets plus accessibles, inclusifs et adaptés.



Ainsi, cette évaluation vient conforter la mission de la MJC : rester **un acteur de proximité**, attentif aux **besoins émergents**, et engagé dans **la construction collective d'un territoire plus solidaire**, plus ouvert et plus dynamique.

2.3 - EVALUATION AVEC DES PARTENAIRES

Le travail en partenariat **étant central dans l'action** de la MJC, il était nécessaire d'inviter les partenaires à une évaluation spécifique. Un temps de concertation/évaluation a été organisé le 18 février 2025, réunissant 18 partenaires issus de domaines d'activités variés. Cette diversité illustre **la richesse des coopérations** et **leur rôle essentiel** pour enrichir les champs d'action de la MJC et orienter les habitants selon leurs besoins.

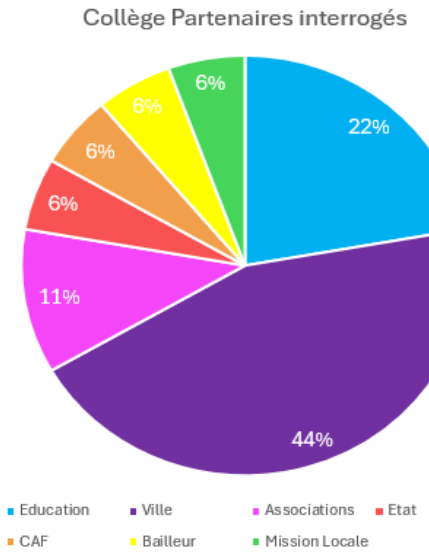

L'évaluation a suivi la même méthodologie que celle conduite avec l'équipe salariée et les administrateurs :

- **Visite d'une exposition** retraçant les actions, essentiellement, en partenariat durant les quatre dernières années.
- **Travail en groupes** autour des quatre capacités : *Aller-vers, S'ouvrir, Être agile, Développer l'émancipation et la participation*.

EXPOSITION :

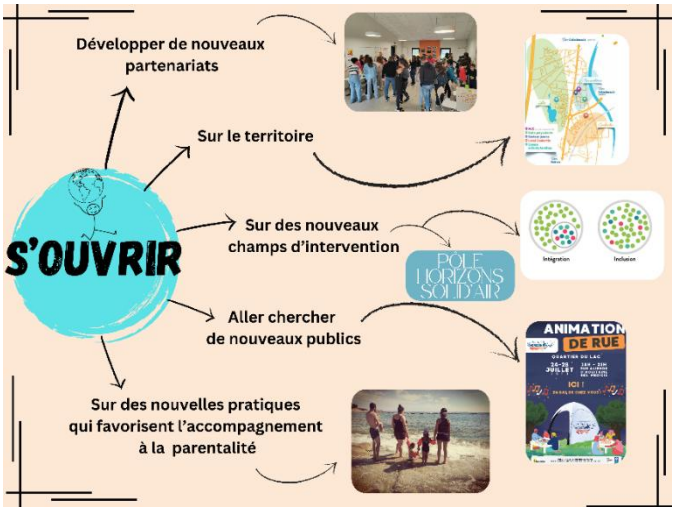
Développer de nouveaux partenariats
Sur le territoire
Sur des nouveaux champs d'intervention
Aller chercher de nouveaux publics
Sur des nouvelles pratiques qui favorisent l'accompagnement à la parentalité
S'OUVRIR
POLE HORIZONS SOLIDAIR
ANIMATION DE RUE


Soutenir et renforcer la vie associative
Assurer l'accompagnement des habitants et des usagers
Valoriser le territoire et ses habitants
Développer le rôle de coordination de la MJC
PROMOUVOIR

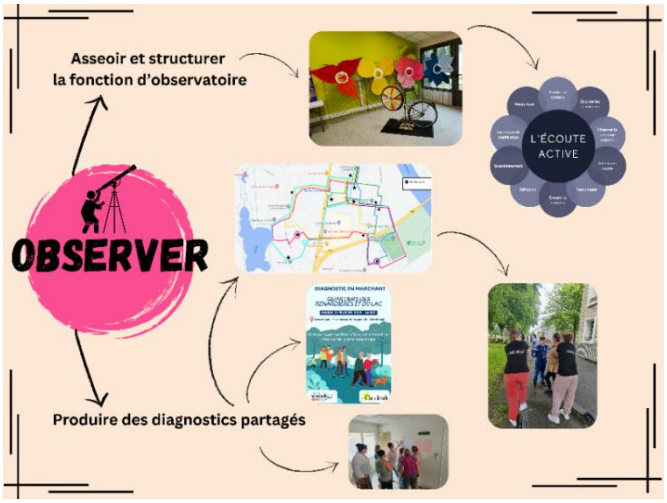
Asseoir et structurer la fonction d'observatoire
Produire des diagnostics partagés
OBSERVER
L'ÉCOUTE ACTIVE


Consolider les partenariats
Renforcer la place du politique
Poursuivre la formation des acteurs
Renforcer la place des familles dans nos actions
CONSOLIDER
Cités éducatives
SNOEZELEN

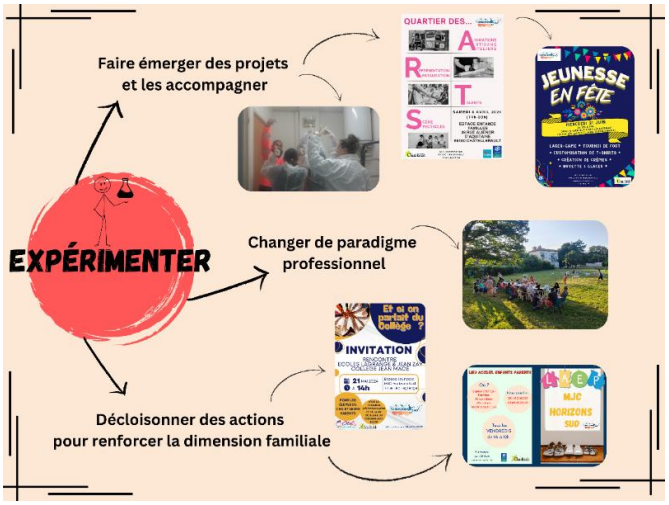
Faire émerger des projets et les accompagner
Changer de paradigme professionnel
Décloisonner des actions pour renforcer la dimension familiale
EXPÉRIMENTER
JEUNESSE EN FÊTE
INVITATION
MJC HORIZONS SUD

Résultats principaux :

Les échanges ont fait ressortir plusieurs constats :

- La MJC a démontré une **forte capacité à aller-vers** les publics, favorisant une véritable proximité avec les habitants.
- Une **volonté partagée de développer l'émancipation et la participation**, freinée toutefois par la difficulté commune à mobiliser les familles et les habitants.
- Une **vigilance sur la pérennité** des actions, au-delà des dispositifs ou des financements temporaires.
- La MJC joue un rôle de **moteur dans la concertation et la co-construction de projets** à l'échelle du territoire.

Focus sur le projet familles

Concernant spécifiquement le projet familles, les partenaires ont reconnu que la MJC
a su :

- **Aller vers de nouvelles familles** grâce à des dispositifs tels que le LAEP.



- **Développer la co-construction** avec d'autres acteurs de la parentalité.
- **Être un relais efficace** dans l'accompagnement des familles.
- **Se positionner comme une ressource et une écoute** pour les habitants.

Les partenaires soulignent toutefois l'importance, pour demain, d'être vigilants sur :

- L'accompagnement des familles face aux enjeux sociétaux (réseaux sociaux, écrans, addictions, communication intra-familiale).
- Le maintien d'une **implication active des familles** dans la définition et la mise en œuvre des projets de la MJC.

En plus de l'évaluation du projet, nous avons souhaité interroger les partenaires sur la qualité du partenariat avec la MJC :

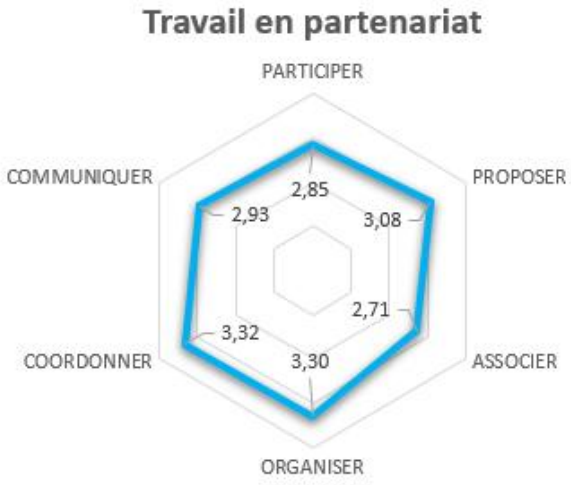

Sur une **échelle de satisfaction allant de 0 à 4**, les résultats recueillis mettent en avant :

- La **forte capacité de la MJC à proposer, organiser et coordonner des projets**.
- Une **vigilance sur la capacité de la MJC à associer des partenaires plus éloignés** dans les dynamiques de coopération.
- La vigilance à **accroître la participation de la MJC aux projets initiés par d'autres partenaires**.
- Une **demande renforcée de communication** sur les actions menées afin de mieux les partager et les valoriser.

Enfin, nous avons demandé aux partenaires de citer un mot pour définir le projet de la MJC :



Cette évaluation souligne le fait que la MJC Horizons Sud est aujourd'hui reconnue par ses partenaires pour son implication sur le territoire et sa capacité à mener des projets qui répondent aux besoins des habitants et des familles.

CONCLUSION DE L'EVALUATION AVEC LES PARTENAIRES :

Cette évaluation confirme la place centrale de la MJC Horizons Sud comme **acteur fédérateur et moteur de dynamiques collectives** sur son territoire.
La MJC est identifiée comme une **structure proche des familles et des habitants**, capable d'innover et d'ouvrir de nouveaux espaces de participation. Son engagement dans le champ de la parentalité, la mise en place d'actions hors les murs et sa capacité à être à la fois relais, ressource et coordonnateur de projets, renforcent sa légitimité.

Cependant, cette évaluation met aussi en lumière des points de vigilance et pistes d'amélioration :

- Pérenniser les actions au-delà des dispositifs temporaires,
- Impliquer davantage les familles et habitants dans les projets,
- Renforcer l'association des partenaires plus éloignés,
- Accroître la communication pour mieux valoriser les initiatives.

Ces perspectives, sont des **leviers de progression** pour consolider les acquis et élargir l'impact des actions menées.
Les partenaires reconnaissent donc la MJC Horizons Sud comme un **acteur incontournable, agile et coopératif**. La poursuite de cette dynamique collective est essentielle pour répondre ensemble aux enjeux sociaux, éducatifs et citoyens du territoire dans les années à venir.

2.4 – SYNTHESE DES EVALUATIONS

Cette triple évaluation a permis de porter un regard collectif et critique sur les actions menées durant ces quatre années.

Elle démontre que la MJC Horizons Sud a su répondre de manière cohérente, innovante et engagée à la problématique qu'elle était posée :

« Mettre en œuvre un projet agile, émancipateur et respectueux de l'environnement, en tenant compte des mutations de la société, du territoire et du fait associatif ».

À travers un processus d'évaluation croisant les regards, des administrateurs, des salariés, des habitants, des adhérents et des partenaires, plusieurs constats majeurs se dégagent :

- La MJC est reconnue pour sa **capacité à aller-vers**, à **s'ouvrir** à de nouveaux publics et à expérimenter des formes d'action adaptées aux besoins du territoire.
- Elle a su créer et renforcer des **espaces de lien social, d'écoute, d'accompagnement et de participation**, avec une attention particulière portée aux familles, à la jeunesse et à la vie de quartier.
- La **dynamique de co-construction**, la **diversité des actions de proximité**, et l'implication des équipes témoignent d'un fort **ancrage territorial** et d'une volonté constante d'adaptation.
- Les **partenariats développés** sont jugés riches et structurants, même si une ouverture à d'autres acteurs reste à renforcer.

En parallèle, plusieurs **points de vigilance** sont identifiés comme leviers d'amélioration :

- **Renforcer la communication** et la lisibilité des actions,
- **Accroître l'implication des habitants** dans la gouvernance et la création des projets,
- **Poursuivre l'élargissement des champs d'intervention**, notamment vers l'insertion sociale et professionnelle, la culture, le numérique et la citoyenneté,
- **Consolider l'équipe** pour garantir la pérennité et la qualité des actions menées.

Cette évaluation confirme ainsi la pertinence et le dynamisme du projet associatif porté par la MJC capable de conjuguer **ancrage, innovation et coopération. Les bases** posées entre 2021 et 2025 **sont solides pour poursuivre l'action tout en effectuant les ajustements nécessaires afin d'amplifier son impact social et territorial.**

LE DIAGNOSTIC

PROJET SOCIAL 2026-2029



L'ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE
ANALYSE SWOT
ENJEUX PARTAGÉS
SYNTHÈSE

3 – LES ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

Le renouvellement de notre projet social s'appuie sur **une analyse croisée des besoins et des ressources** du territoire nourrie par différents diagnostics, politiques publiques et analyses.
Dans une volonté de produire **un état des lieux** complet, nous nous sommes appuyés sur plusieurs études et enquêtes.
Ces éléments nous permettent d'identifier **les axes à poursuivre**, à renforcer et à adapter.

Nous pouvons classer ces études en deux catégories : les spécifiques d'un côté et les généralistes de l'autre.

Concernant les études spécifiques qui s'attachent plus particulièrement à la structure et à son territoire d'intervention :

- **Diagnostic ANATER** – Éléments sociodémographiques 2025, apportant des données clés sur les habitants du territoire,
- **Analyse des adhérents de la MJC**, offrant une vision précise de notre public,
- **Analyse FFOM** (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces), fournissant un diagnostic croisé interne/externe.

Concernant les généralistes :

- **Convention Territoriale Globale** (CTG Grand Châtellerault) - 2025-2029
- **Schéma Départemental des services aux familles** (CAF) – 2023/2026

3.1 – ANALYSE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

3.1.1 LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Le diagnostic, réalisé par la Cabinet ANATER, apporte un éclairage sur les éléments significatifs des caractéristiques du territoire et leurs évolutions à prendre en compte dans la construction du futur projet. Vous en trouverez le résumé dans cette partie. Le diagnostic complet est consultable à la MJC.

Rappel du périmètre d'intervention de la MJC Horizons Sud

- 3 quartiers IRIS :
  - La Brelandière
  - La Forêt
  - Jean Moulin

Les données disponibles

- Allocataires CAF 2003 et 2024
- INSEE RGP 2021
- INSEE FILOSOFI 2019

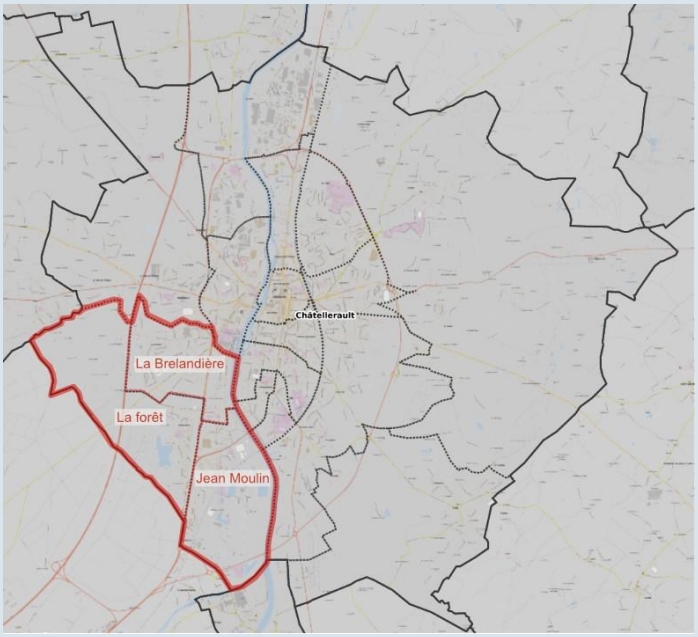

2

Le périmètre d'intervention de la MJC Horizons Sud représente plus de 5 700 habitants (5 764 habitants selon les chiffres INSEE 2021) soit 18,5% de la population châtelleraudaise (31 284 habitants selon ces mêmes chiffres).

L'enfance et jeunesse : évolution des effectifs et fragilités

L'évolution des 0-15 ans

- Assez peu de nuances d'un secteur à l'autre concernant l'évolution des effectifs par classes d'âges.
- Tous les secteurs (IRIS) ont observé une baisse marquée des 0-5 ans et en particulier la Forêt pour les 0-2 ans et la Brelandière pour les 3-5 ans.
- Le maintien des effectifs de 6-11 ans est surtout lié à la hausse enregistrée sur la Forêt qui vient compenser la baisse des 2 autres secteurs.

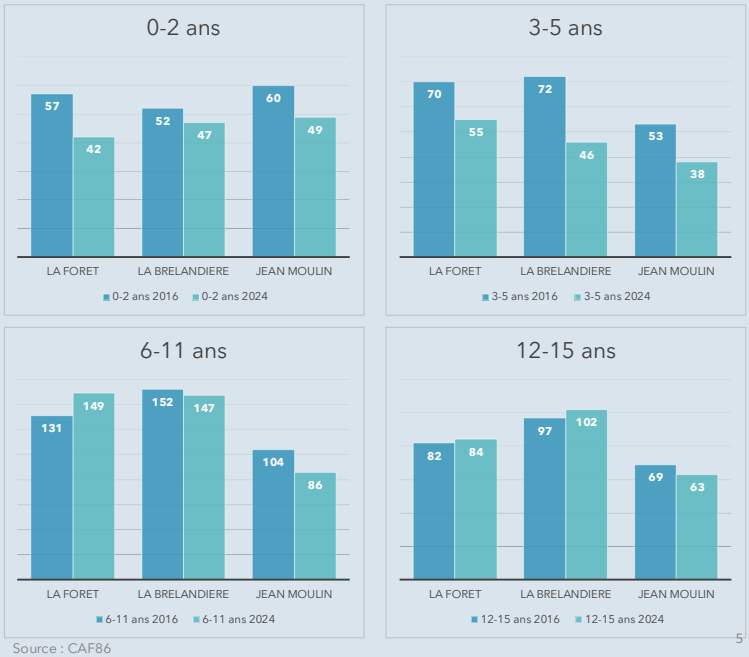

Source : CAF86

5

Les jeunes isolés : Jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés

- 25,5% des 15-24 ans vivant sur la ville de Châtellerault n'étaient pas insérés en 2021 autrement dit, ni en emploi, ni scolarisés.
- Une part qui représente environ 750 jeunes.
- Une représentation de 10 points supérieure à la moyenne départementale et de 12 à la moyenne nationale. Une tendance à la baisse cependant légère entre 2015 et 2021.

➢ Un enjeu de repérage et d'accompagnement de ces jeunes isolés pour veiller à leur réinsertion sociale et professionnelle.

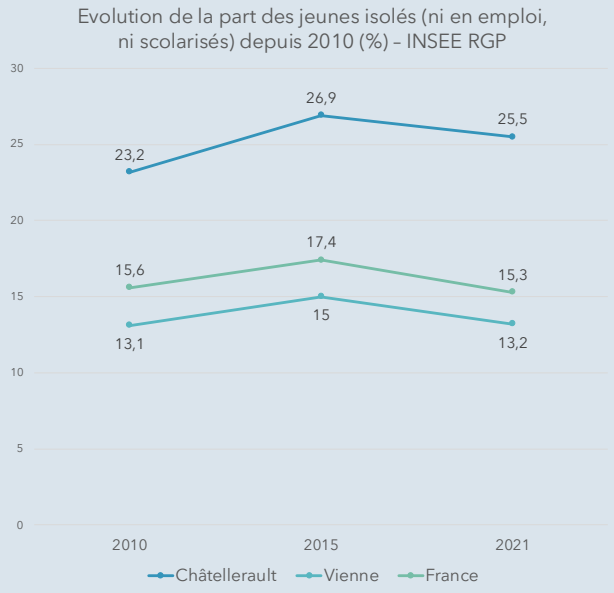

17

Chiffres clés :

- Baisse marquée des 0-5 ans : **-18,3 %** (0-2 ans) et **-28,7 %** (3-5 ans) entre 2016 et 2024.
- Stabilité globale pour les 6-11 ans et 12-15 ans (+0,4 %).
- Deux secteurs avec forte représentation des moins de 18 ans : secteur du Lac et Hameau de la Forêt.
- **Jeunes 15-24 ans isolés** : en 2021, **25,5 %** des jeunes de cet âge à Châtellerault n'étaient ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés (≈ 750 jeunes), soit 10 points de plus que la moyenne départementale et 12 points de plus que la moyenne nationale.

Interprétation :

- La baisse des 0-5 ans suit une tendance nationale et ses effets locaux se traduiront par une réduction de la demande de services petite enfance dans les prochaines années.

- Dans les 5 prochaines années, la stabilité des 6-15 ans indique que les besoins d'accompagnement scolaire, d'animation et d'insertion sociale resteront constants mais baisseront pour la période suivante.
- **Pour les 15-24 ans**, la proportion très élevée de jeunes ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, est **un signal d'alerte majeur**. Elle traduit une fragilité dans le passage à l'âge adulte et une nécessité d'actions renforcées sur l'orientation, l'insertion professionnelle et la remobilisation.
- Point de vigilance : la baisse de la natalité entraîne une diminution des effectifs scolaires, péri et extra-scolaires, mais n'entraine pas une réduction automatique des besoins sociaux, notamment pour les publics jeunes et les familles déjà en difficulté.

Opportunités :

- Développer des programmes de remobilisation et d'orientation pour les 15-24 ans, en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation.
- Créer des passerelles intergénérationnelles (tutorat) pour renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes.
- Utiliser la baisse des 0-5 ans comme levier pour réaffecter ou renforcer des moyens vers des actions qualitatives ciblées (soutien parental, accompagnement individualisé des besoins - CLAS).
- Accompagnement des familles vers la scolarisation.



Les familles



La nomenclature des familles (2024)

- 61,7% des enfants vivant sur le périmètre d'intervention de la MJC vivent dans une famille composée d'un couple (627 enfants au total) contre 38,3% qui vivent dans une famille monoparentale (390 enfants).

  A noter : Les monoparents en France sont deux fois plus touchés par le chômage et davantage employés à temps partiel. Près de quatre familles monoparentales sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté (Cf. pages suivantes).

- On constate cependant des nuances conséquentes d'un secteur à l'autre :
  - Jean Moulin est le secteur où la monoparentalité est la plus forte (54,3 % des enfants du secteur vivent dans une famille avec un seul parent).
  - La Brelandière est le seul secteur où les couples sont largement majoritaires tandis que les rapports sont plus équilibrés sur la Forêt.

➢ L'accompagnement des familles monoparentales, vulnérables économiquement comme socialement, reste un enjeu majeur.

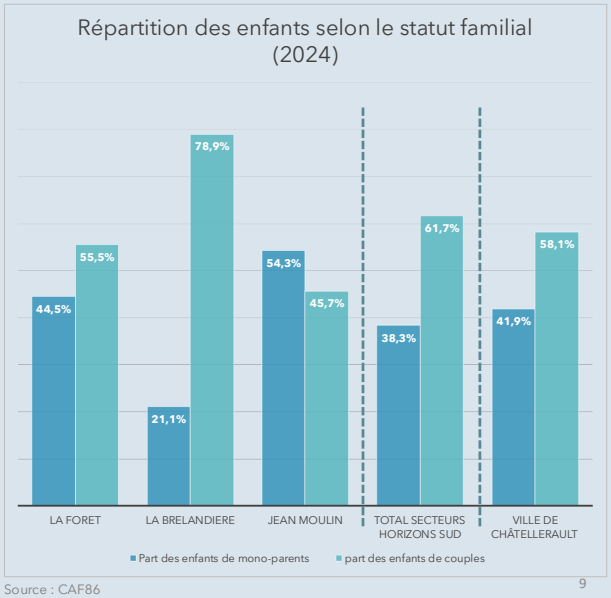

Source : CAF86

9

Chiffres clés :

- 61,7 % des enfants vivent avec deux parents (627 enfants), 38,3 % avec un seul parent (390 enfants).
- Jean Moulin : monoparentalité la plus forte **(54,3 %).**
- Brelandière : couples largement majoritaires **(78.9%).**

Interprétation :

- Les familles monoparentales, souvent fragilisées économiquement, sont surreprésentées dans certains secteurs, ce qui accroît le risque de précarité.
- Ces disparités territoriales doivent guider la réflexion autour de l'accompagnement des familles : Jean Moulin nécessite un accompagnement social renforcé, alors que

la Brelandière pourrait être davantage orientée vers des activités en famille.

- Les actions de soutien à la parentalité et d'accès à l'emploi sont particulièrement pertinentes dans les zones à forte monoparentalité.

Opportunités :

- Déployer des ateliers de soutien à la parentalité dans les quartiers à forte représentation de la monoparentalité.
- Favoriser l'accès à des solutions de garde pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des parents seuls.
- Développer des groupes d'entraide entre familles pour rompre l'isolement social. Renforcer la mise en place de groupes d'échanges entre parents.

Les familles et la précarité



Les familles monoparentales à bas revenus (2024)

- 24% des enfants de 0-15 ans vivent dans une famille monoparentale sous le seuil de bas revenus (214 enfants au total). Cette part est de 36,4% sur Jean-Moulin et de 33% sur la Forêt. Elle n'est plus que 5,6% sur la brelandière.
- Preuve de la forte vulnérabilité des familles monoparentales, parmi les enfants de 0-15 ans concernés par la précarité économique, 51,2% vivent dans une famille composée d'un seul parent (214 sur 418 enfants).

➢ Des constats qui confirment les enjeux de veille, d'accompagnement dans la fonction parentale et dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle.

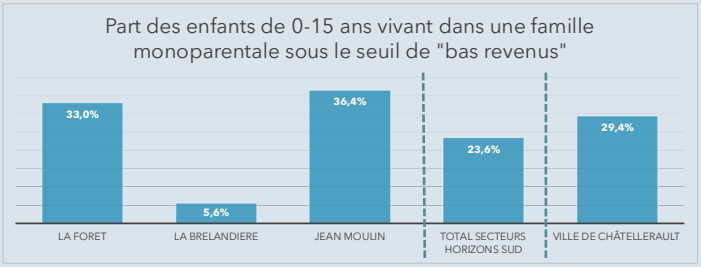

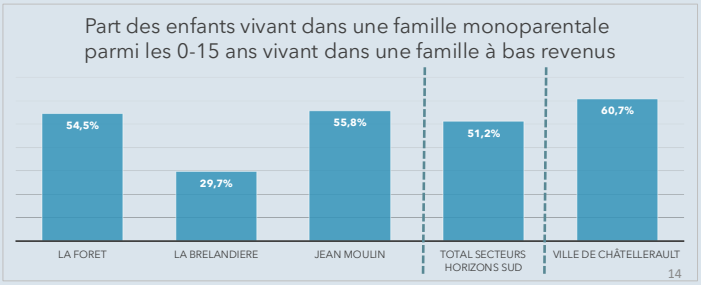

Source : CAF86

14

Les allocataires RSA (2023)

- 298 foyers allocataires étaient bénéficiaires du RSA sur le secteur d'Horizons Sud en 2023.
- 48% des bénéficiaires sont des personnes sans enfants, 8% sont des allocataires vivant en couple avec enfants et 44% sont des allocataires monoparents avec enfants.
- Nouvelle preuve de l'extrême vulnérabilité des familles monoparentales :
  - plus de la moitié des familles monoparentales vivant sur le secteur bénéficiait du RSA (52%).
  - Parmi les bénéficiaires du RSA ayant des enfants, 84% étaient des familles monoparentales.

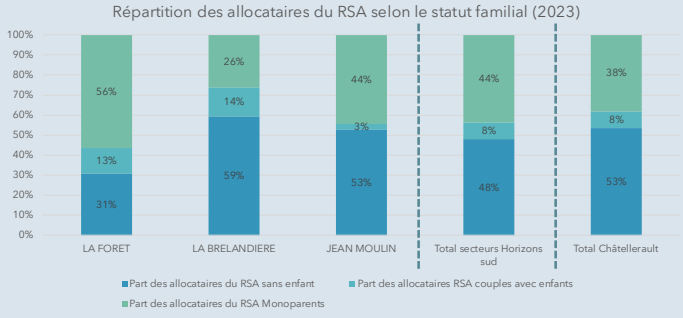

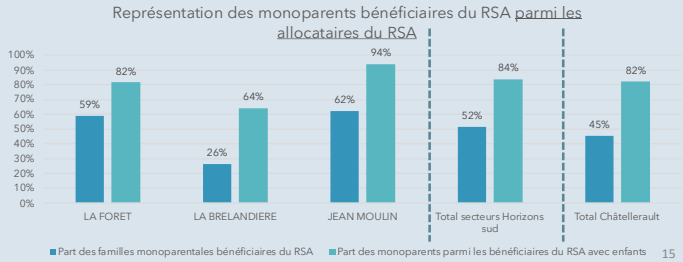

Source : CAF86

15

Chiffres clés :

- 298 foyers bénéficiaires du RSA en 2023 : 44 % monoparents avec enfants, 8 % couples avec enfants, 48 % sans enfants.
- **84%** des familles avec enfants bénéficiaires du RSA sont monoparents.
- **46 %** des enfants de 0-15 ans vivent dans une famille à bas revenus (>60% du revenu médian en France) soit 418 enfants.
- 24 % des enfants vivent dans une famille monoparentale sous le seuil de bas revenus (214 enfants).

Interprétation :

- Le cumul de fragilités (monoparentalité + bas revenus + RSA) sont particulièrement concentrés sur Jean Moulin et la Forêt, ce qui implique une priorisation d'actions dans ces zones.
- Le fait que plus de la moitié des familles monoparentales soient allocataires du RSA souligne un besoin adapté d'accompagnement vers l'emploi et la formation, mais aussi de rompre l'isolement.
- Les écarts entre secteurs montrent que la stratégie d'accompagnement doit s'adapter localement aux besoins réels des familles.

Opportunités :

- Travailler en partenariat afin de mettre en place des parcours d'insertion sur mesure (accompagnement social, emploi, formation).
- Renforcer les partenariats avec les structures d'aide alimentaire et d'accès aux droits.
- Orienter et Accompagner sur les problématiques de transport et de garde pour le retour à l'emploi.
- Proposer aux familles les plus vulnérables un accompagnement vers la socialisation des enfants et autour des questions liées à la parentalité.

Le Handicap

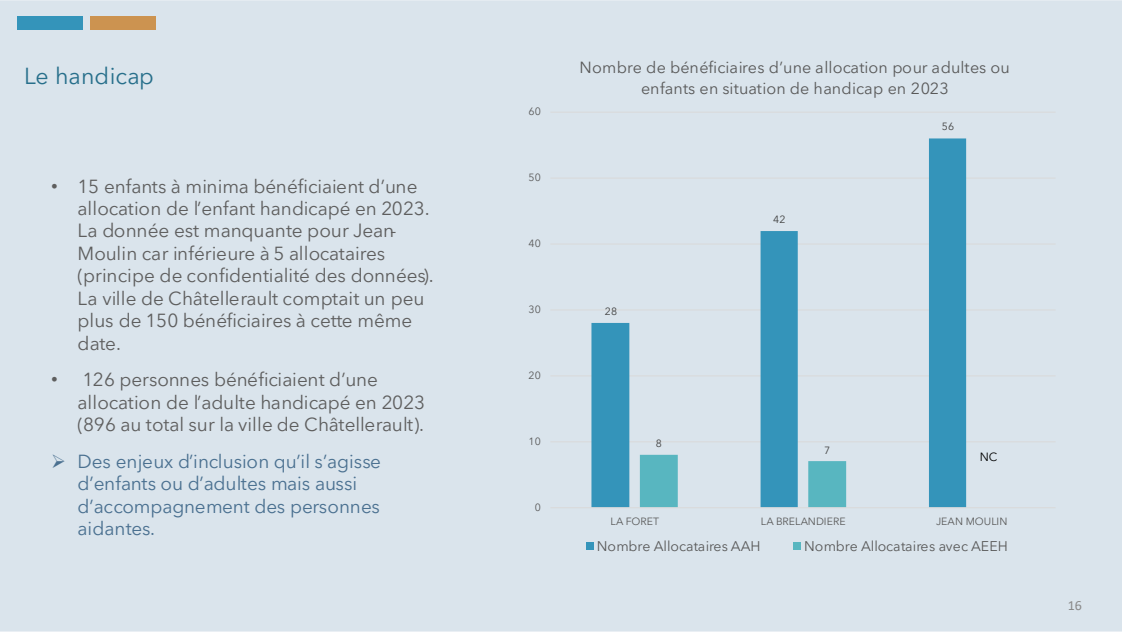

Chiffres clés :

- Enfants : au moins 15 bénéficiaires d'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) en 2023 (donnée incomplète pour Jean Moulin).
- Adultes : 126 bénéficiaires d'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) soit 14% des bénéficiaires de Châtellerault.
- Répartition 2023 :
  - AAH : La Forêt (28), Brelandière (42), Jean Moulin (56).

- AEEH : La Forêt (8), Brelandière (7), Jean Moulin (NC).
- Des **demandes grandissantes** d'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Interprétation :

- Les besoins d'accompagnement sont réels, autant pour les enfants que pour les adultes.
- Les aidants familiaux constituent un public à ne pas oublier : leur soutien est essentiel.
- La présence importante de bénéficiaires dans chaque secteur appelle à des dispositifs d'inclusion transversaux (loisirs adaptés, accompagnement vers l'emploi, accessibilité).

Opportunités :

- Développer des loisirs inclusifs et accessibles à tous.
- Créer des groupes de soutien pour les aidants.
- Renforcer le partenariat avec les acteurs médico-sociaux (PRE, PARI 86, MDS, ...)
- Poursuivre notre projet d'inclusion sur nos Accueil de Loisirs enfance et jeunesse.

Les séniors

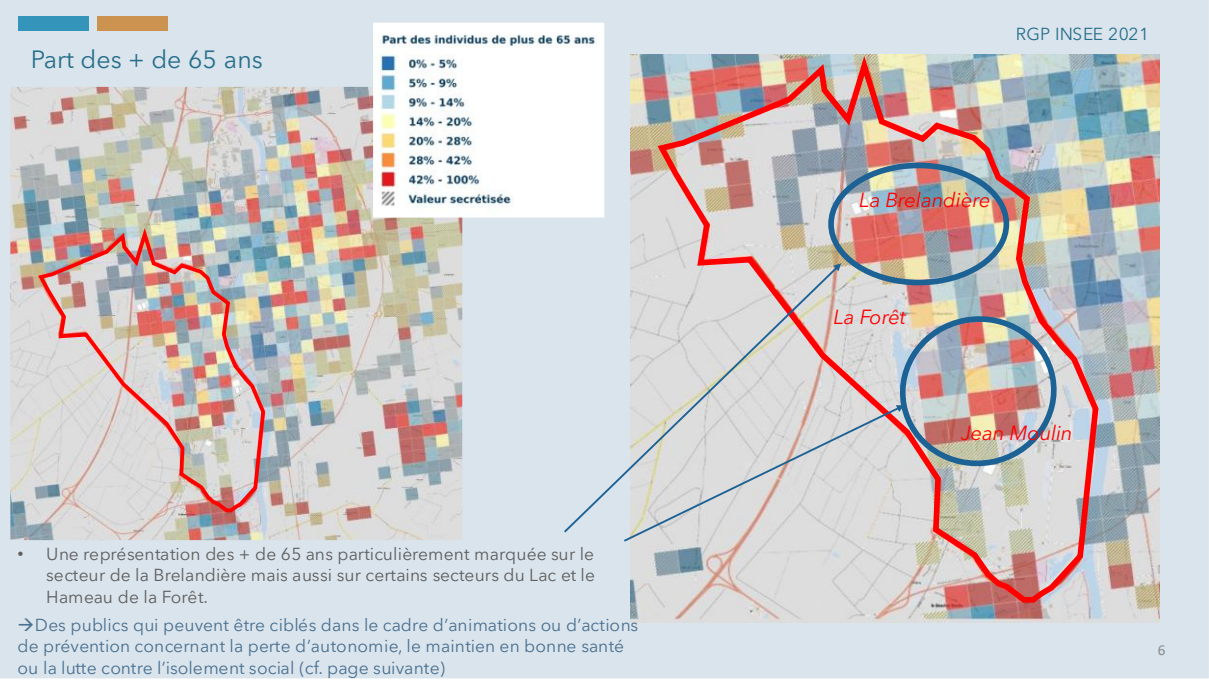

Chiffres clés :

- Forte concentration des +65 ans à la Brelandière, mais aussi au Lac et au Hameau de la Forêt.

Interprétation :

- La présence importante de séniors est un atout pour développer des actions intergénérationnelles, mais elle implique aussi des besoins importants en matière de santé et de prévention (vieillissement, isolement, autonomie…).
- La lutte contre l'isolement social reste un enjeu prioritaire, surtout dans les zones où l'habitat est dispersé et où les commerces et services sont éloignés.

Opportunités :

- Mettre en place des animations régulières dans les quartiers ciblés pour être identifié, favoriser le lien social et rompre l'isolement.
- Développer des activités physiques adaptées et des ateliers bien-être.

- Promouvoir et encourager le bénévolat des séniors dans des projets intergénérationnels.

3.1.2 LES ADHéRENTS DE LA MJC

L'analyse des adhérents de la MJC Horizons Sud vise à mieux comprendre les publics fréquentant la structure et à identifier les évolutions récentes de participation.
Cette étude s'appuie à la fois sur les **adhésions globales,** sur les **inscriptions aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)**, ces derniers représentant une part importante du public enfance et jeunesse et sur l'ensemble des activités.

Ce double regard permet d'observer la fréquentation globale de la MJC tout en mesurant sa capacité à toucher les différents publics.

Évolution des adhésions et des inscriptions aux activités de la MJC
Graphique illustrant l'évolution du **nombre d'adhérents** et de la **participation aux activités** de la MJC Horizons Sud entre 2020 et 2025.

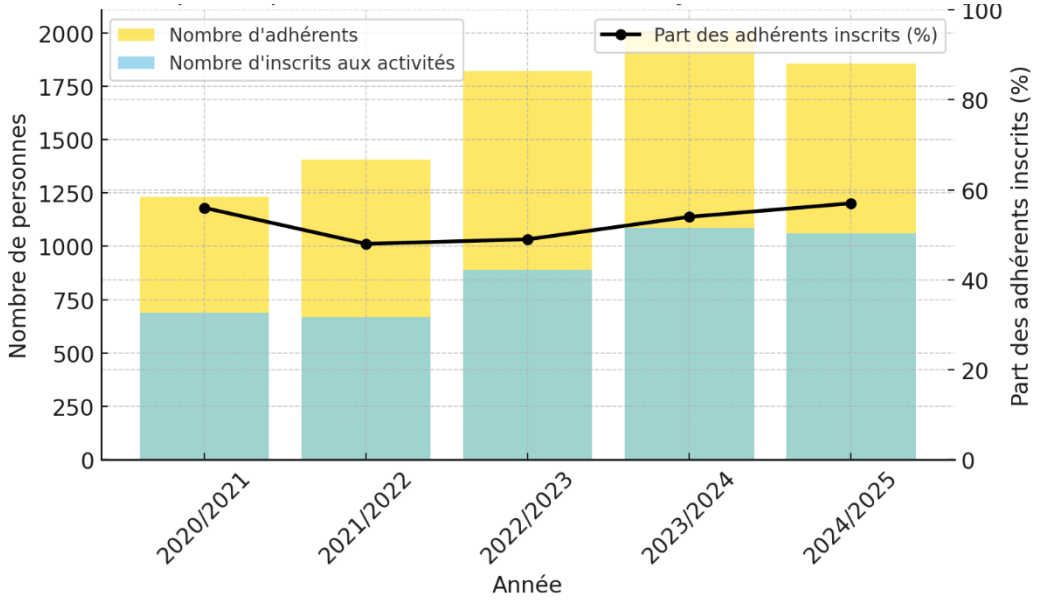

Les **barres colorées** montrent la progression du nombre total d'adhérents (en jaune) et d'inscrits aux activités (en bleu).
La **courbe noire** indique la **part des adhérents inscrits à au moins une activité**, exprimée en pourcentage.

Le nombre d'adhérents à la MJC Horizons Sud a connu une **progression régulière et significative** au cours des cinq dernières années, passant de **1 232 en 2020/2021 à 1 855 en 2024/2025**, soit une **hausse de 50 %**. Cette évolution témoigne d'une **attractivité croissante** de la structure sur le territoire et d'une bonne fidélisation des publics.

Le **nombre d'inscrits à au moins une activité** suit la même tendance, avec une **progression de plus de 53 %**. La **part des adhérents participant à au moins une activité** se situe entre **48 % et 57 %** selon les années, avec une nette amélioration depuis 2022/2023.
Nous expliquons cette évolution par le retour à la normal après COVID, le développement du projet de la MJC (ouverture LAEP, Objethèque/Café, pratiques amateurs, renouvellement du projet jeunesse, ...), le reprise de l'activité de l'Accueil, de Loisirs Municipal, la fermeture du Centre Social d'Ozon et la baisse de l'activité enfance/jeunesse de la MPT.

L'année **2023/2024** marque un point haut avec **2 007 adhérents**, confirmant la dynamique enclenchée par le développement d'une offre d'activités diversifiée, l'ouverture à de nouveaux publics et la mise en place d'actions de proximité.
Même si le nombre total d'adhérents diminue légèrement en 2024/2025, la **part d'adhérents impliqués dans au moins une activité atteint son plus haut niveau (57 %)**, signe d'un engagement plus qualitatif et d'un meilleur ancrage dans les pratiques régulières de la MJC.
Ces résultats confirment :

- la **pertinence de l'offre d'activités** proposée,
- la **fidélisation des adhérents historiques**,
- et la **capacité de la MJC à renouveler et diversifier ses publics**.

Répartition par âges des inscrits aux activités de la MJC

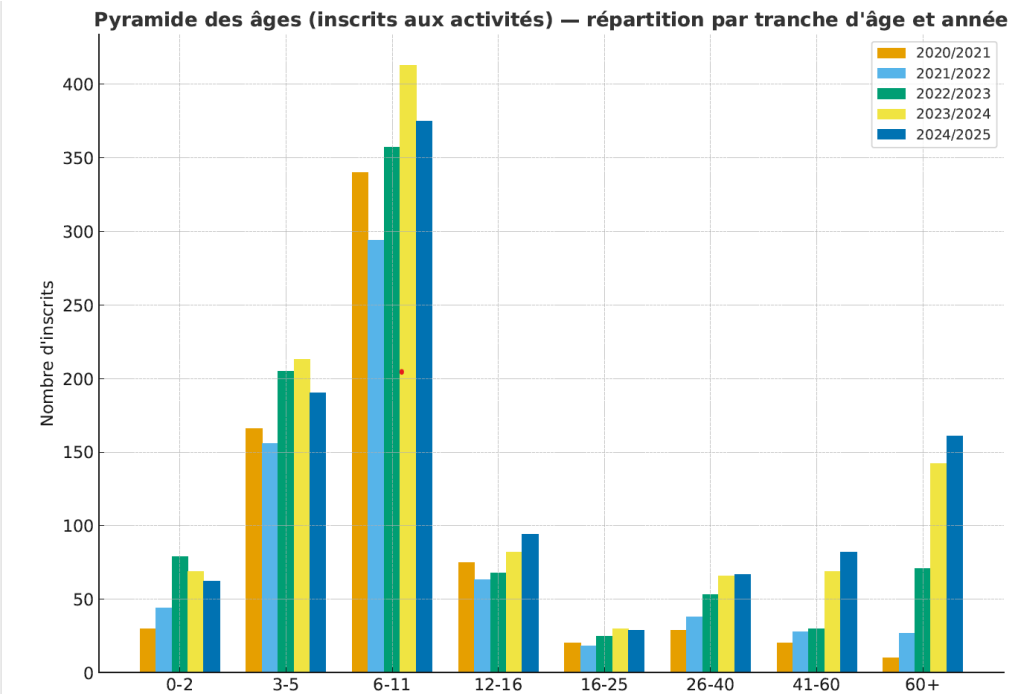

Le graphique met en évidence une **évolution globale positive** du nombre d'inscrits aux activités de la MJC entre 2020 et 2025.
On observe une **progression quasi générale** dans toutes les tranches d'âge, avec toutefois des dynamiques différentes selon les publics.

Les publics les plus représentés : l'enfance et la jeunesse

- La tranche **6-11 ans** domine très nettement sur toute la période.
  - L'enfance représente une grande partie de l'activité de la MJC, avec une augmentation notable entre 2021/2022 (environ 290 inscrits) et 2023/2024 (plus de 410 inscrits).
  - La légère baisse en 2024/2025 (autour de 375 inscrits) reste dans une fourchette haute, traduisant une fidélisation du public.
- Les **3-5 ans** et **0-2 ans** suivent la même tendance, avec une hausse significative jusqu'en 2022/2023, puis une légère stabilisation.
  - Cela confirme le **dynamisme des activités d'éveil et de petite enfance**, et un travail efficace auprès des familles.

Les adolescents et jeunes adultes : une stabilisation

- Les **12-16 ans** progressent régulièrement depuis 2021/2022, passant d'environ 60 à près de 95 inscrits en 2024/2025. Cela témoigne d'un **meilleur ancrage des actions jeunesse**, grâce à un projet passerelle plus adapté entre l'enfance et la jeunesse, des actions de « Aller-vers » ciblant plus spécifiquement un public dit « non captif » et des accompagnements adaptés aux besoins des jeunes. A cela s'ajoute des partenariats renforcés (écoles, collège, Equipe de Prévention, ...).
- Les **16-25 ans**, en revanche, restent la tranche **la plus faible et la plus difficile à mobiliser** (autour de 20 à 30 inscrits selon les années). Cela traduit un enjeu de taille pour la MJC : **repenser les accompagnements** (remobilisation vers l'emploi, insertion), **les formes d'engagement et d'activités adaptées à ce public** (culture, citoyenneté, loisirs, santé, mobilité…).

Les seniors : une évolution marquante

- Les **60 ans et plus** ont plus grande **progression** : de 10 inscrits en 2020/2021 à plus de 160 en 2024/2025. Cette hausse souligne un **réel travail d'ouverture et de diversification** des activités vers les aînés, ainsi qu'une **réponse à l'évolution démographique locale** (vieillissement de la population, besoins de lien social).

Évolution des profils socio-économiques des adhérents

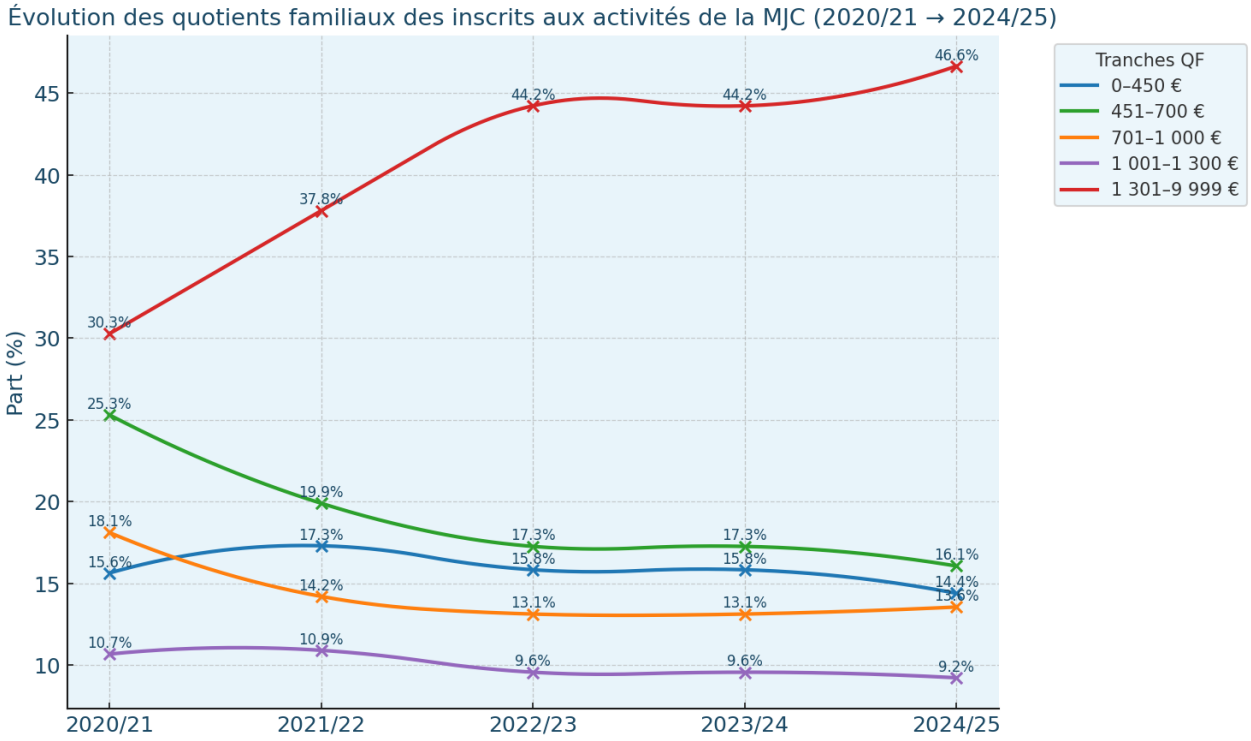

On observe une **transformation de la composition sociale** des adhérents, marquée par une hausse progressive des familles aux revenus plus élevés et une diminution relative de la part des familles les plus modestes.

Hausse marquée des QF les plus élevés

La part des familles appartenant à la tranche **1 301–9 999 €** a connu une **augmentation continue**, passant de **30 % en 2020/21 à près de 47 % en 2024/25**. Cette progression est liée à la reprise de l'activité de l'Accueil de Loisirs Municipal ainsi qu'à l'essor des pratiques amateurs.

Recul des foyers les plus modestes

Les catégories à **quotient familial faible (0–700 €)** représentaient environ **40,9 %** des inscrits en 2020/2021, contre **30,5 %** en 2024/2025. Après une baisse sensible jusqu'en 2022/2023, leur part semble se stabiliser, suggérant que la MJC parvient à **maintenir l'accès aux activités pour les familles les plus fragiles**, malgré l'évolution globale de la composition sociale du public.
Les parts des **quotients moyens (701–1 300 €)** restent globalement stables, oscillant autour de 20–23 %. Ces catégories représentent un **socle fidèle d'adhérents** sur lequel la MJC peut s'appuyer.

Cette évolution traduit une **recomposition sociale progressive** : la MJC attire désormais un public plus diversifié, avec une montée du niveau de vie moyen des adhérents. Cependant, le **défi de l'accessibilité sociale** demeure central : il s'agira de maintenir une offre accessible aux familles modestes, tout en continuant à fédérer un public large.

L'inclusion

Depuis 2022, la MJC a structuré et consolidé son **projet d'inclusion** afin de garantir un accueil plus adapté et plus cohérent des enfants et des jeunes à besoins spécifiques. Cette démarche vise à répondre de manière globale aux besoins des enfants et des familles — qu'il s'agisse de **répit parental**, de **socialisation**, ou encore de **solutions de garde adaptées**. Chaque année, nous accueillons de façon adaptée **une quinzaine d'enfants ou jeunes** sur nos Accueils.

L'inclusion est désormais inscrite comme **une priorité du projet associatif**. Dans ce cadre, la MJC a développé et renforcé ses **partenariats locaux** (PARI86, établissements scolaires, structures médico-sociales, associations spécialisées…) et a créé **un poste dédié** spécifiquement à cette mission.

Les **équipes professionnelles et bénévoles** ont été sensibilisées et formées à l'accueil de la diversité des publics, favorisant une approche bienveillante et inclusive au quotidien.

Forte de cette expérience, la MJC souhaite poursuivre et approfondir cet engagement en travaillant à **l'inclusion de tous les publics** dans l'ensemble de ses actions et projets.

Conclusion du diagnostic des adhérents de la MJC

L'analyse des adhérents de la MJC Horizons Sud met en lumière une **évolution positive** de la fréquentation et de la participation aux activités au cours des cinq dernières années.

Cette dynamique s'explique notamment par le **déploiement d'une offre d'activités diversifiée**, l'ouverture de nouveaux espaces (LAEP, Objethèque/Café…), la **reprise de l'Accueil de Loisirs municipal**, ainsi que par un travail approfondi autour des **pratiques amateurs et de l'accompagnement jeunesse**. La MJC s'affirme ainsi comme un **acteur structurant du lien social et de la vie locale**, capable de s'adapter aux besoins des habitants tout en innovant dans ses modes d'action.

Toutefois, si la recomposition du public traduit une ouverture vers de nouveaux profils, le **maintien de l'accessibilité sociale et de l'inclusion** demeure un enjeu essentiel pour les années à venir. La MJC devra poursuivre ses efforts pour **équilibrer mixité sociale, engagement citoyen et participation de tous aux activités**.

Enfin, la consolidation du **projet d'inclusion**, amorcée depuis 2022, témoigne d'un engagement fort en faveur de l'égalité des chances et de la participation de tous.
La MJC Horizons Sud dispose aujourd'hui d'une **base solide et diversifiée d'adhérents**, et les prochaines années devront poursuivre cet équilibre entre **croissance, ouverture et équité d'accès**.

3.2 ANALYSE FFOM (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITéS, MENACES)

L'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités existantes constitue un outil essentiel à croiser avec les autres diagnostics pour faire émerger de nouveaux projets, de nouveaux défis en tenant compte des besoins de la structure, du territoire et de ses habitants.

Afin de réaliser cette analyse, en avril 2025, administrateurs et salariés de la MJC ont travaillé sur l'outil SWOT qui nous a permis de dégager les éléments à prendre en compte pour la construction du nouveau projet social.

3.2.1 OPPORTUNITéS ET MENACES

Le contexte actuel ouvre de **nombreuses perspectives de développement et de renforcement** des actions de la MJC, qu'elles soient sociales ou culturelles :

OPPORTUNITES	MENACES
• **Politiques & appuis institutionnels** o Élections municipales en 2026 o ANRU (renouvellement urbain). o Dispositifs autour des 16/25 ans. o Collectif des maisons de quartier o Dynamique commune de renouvellement du projet social. • **Évolution des publics** o Familles monoparentales et nouveaux habitants (Brelandière). o Aller chercher jeunes isolés et séniors isolés. o Plus de séniors = plus de bénévoles. o Vieillissement population = nouveau public à mobiliser. • **Culture & ouverture sociale** o Ouverture culturelle o Lutte contre les discriminations. o Rôle pédagogique et relais parentalité (ados, enfance, familles). • **Partenariats** o Développer de nouveaux partenariats. o Partenariats autour de l'enfance et parentalité. o S'inspirer et se servir des actions parentalité existantes vers les parents d'adolescents	• **Politiques & économiques** o Élections municipales (risque de rupture partenariale). o Baisse des subventions et budgets. o Changement des politiques publiques. o Évolution économique et sociétale (fragilisation des ménages). • **Ressources humaines** o Difficultés de recrutement (nombre et qualité des candidats). o Turn Over • **Éducation & jeunesse** o Décrochage scolaire et manque d'accompagnement. o Santé mentale fragilisée (enfants, jeunes, adultes). o Démographie en baisse → moins d'enfants en Accueil de Loisirs maternel. • **Société & environnement** o Hausse des familles monoparentales (besoin renforcé d'accompagnement). o Contexte mondial anxiogène (environnement, géopolitique). o Montée des extrêmes et du populisme (égalité, racisme…). o Réseaux sociaux = désinformation.

Les élections municipales et nationales peuvent favoriser **le renforcement du rôle des Maisons de Quartier dans la transformation urbaine et sociale.** La rénovation urbaine - Opération d'Intérêt Régional [OIR] débuté en 2016 et achevée en 2025 a permis de donner une meilleure image des quartiers sud de la Ville et à favoriser le « bien vivre ensemble » sur ce territoire. Plusieurs espaces ont été repensés afin d'améliorer la qualité d'accueil des publics et de favoriser le lien social.

L'évolution démographique, marquée par le vieillissement de la population et le renouvellement de nombreuses familles, notamment sur le quartier de La Brelandière, ouvre à la fois des défis et des ressources nouvelles.

Le développement de partenariats autour de l'enfance, de la parentalité et de la jeunesse (16/25 ans) constitue une opportunité pour diversifier les actions et accompagner au mieux les

familles, en particulier les monoparentales ou nouvellement arrivées.

L'isolement des jeunes comme des séniors invite à imaginer des réponses collectives favorisant le lien social.
Dans un contexte de **transition sociétale**, les Maisons de Quartier peuvent affirmer leur rôle de médiation, de lutte contre les discriminations et de promotion de l'ouverture culturelle. Enfin, l'appartenance au collectif des Maisons de Quartier et le renouvellement du projet social renforcent **la dynamique commune** et **la mutualisation des initiatives** au service d'une dynamique locale pour toutes et tous.

Toutefois, plusieurs menaces pèsent sur le territoire et sur les structures : **l'incertitude liée aux financements et aux choix politiques, les difficultés de recrutement**, **la fragilisation sociale et éducative des habitants** (santé mentale, décrochage scolaire, isolement), ainsi qu'un contexte global marqué par l'anxiété, la montée des extrêmes et la désinformation via les réseaux sociaux.

3.2.2 – FORCES ET FAIBLESSES

FORCES	FAIBLESSES
• **Accueil et relation aux publics** o Accueil chaleureux et convivial, reconnaissance et considération des publics. o Administrateurs investis. o Bonne relation avec les écoles et les partenaires. • **Équipe et fonctionnement interne** o Salariés motivés, adaptables, dynamiques, avec une bonne cohésion. o Politique de formation déjà en place. o Bonne connaissance du public grâce à la veille sociale. • **Partenariats et implantation territoriale** o Richesse et qualité du partenariat. o Travail en transversalité. o Bonne implantation et reconnaissance sur le territoire. o Dynamique du conseil citoyen. • **Diversité et inclusion des publics** o Diversité et mixité (âges, genres, publics). o Projet d'inclusion enfance et jeunesse (coopération avec familles et partenaires). o Travail sur l'intergénérationnel. • **Moyens matériels** o Bons équipements (bâtiments, matériels, environnement : lac/forêt). o Locaux adaptés (MJC).	• **Organisation interne et communication** o Manque de communication entre salariés et entre secteurs. o Problèmes d'organisation et de répartition des tâches. o Communication insuffisante sur le projet enfance. o Les publics ne connaissent pas la globalité de la structure. • **Ressources humaines** o Turn-over sur l'enfance/jeunesse. o Difficultés de recrutement et manque de personnel. o Manque d'administrateurs/bénévoles. o Manque d'accompagnement des nouveaux salariés • **Offre et structuration des projets** o Manque de projets à destination des seniors. o Inclusion des jeunes à profil spécifique. o Manque de structuration et de moyens pour le projet 16/25 ans. o Manque de travail commun avec les autres Maisons de Quartier o Manque d'accompagnement parentalité des parents de jeunes. • **Compétences et formation** o Manque de formation en lien avec les besoins réels du territoire. o Accompagnement insuffisant de l'équipe enfance.

La MJC dispose de nombreux atouts : une forte implantation territoriale, des équipements de qualité et adaptés, un environnement attractif (renouvellement urbain) et une reconnaissance affirmée de la part des habitants.

Elle peut compter sur une équipe salariée motivée et agile, engagée dans une politique de formation et soutenue par des administrateurs investis et des partenariats solides, qui favorisent **la transversalité**, **la participation citoyenne** et **la co-construction de projets**. Cette dynamique interne favorise la cohésion et la capacité à relever de nouveaux défis.

Sa bonne connaissance des habitants, son expérience en accompagnement des familles et ses initiatives en inclusion et en intergénérationnel renforcent son rôle **de lieu ressource** et **de lien social.**

Cependant, certaines faiblesses limitent son action. L'organisation interne et la communication restent perfectibles, tout comme la visibilité du projet global auprès des habitants. Les difficultés de recrutement, le turn-over et le manque d'accompagnement des nouveaux salariés fragilisent les ressources humaines. La MJC doit renforcer sa vigilance et cibler des futurs projets vers les publics à besoins spécifiques (seniors, 16/25 ans, familles fragiles et monoparentales).

CONCLUSION DU FFOM

Au croisement de ces constats, plusieurs **axes prioritaires** émergent pour le futur projet social :

- **Renforcer la cohésion interne et la visibilité de la MJC**
  Consolider la communication entre les secteurs et vers les habitants.
- **Conforter la MJC comme acteur de la cohésion sociale et du vivre-ensemble**
  Lutter contre l'isolement (jeunes, séniors, familles monoparentales), développer les actions intergénérationnelles et renforcer le rôle de la MJC comme « lieu ressource » du territoire.
- **Développer une stratégie jeunesse ambitieuse**
  Structurer les projets autour des 16-25 ans et renforcer les passerelles avec les dispositifs éducatifs et d'insertion.
- **Accompagner les mutations sociétales et familiales**
  Développer des actions de soutien à la parentalité, d'éducation populaire et de sensibilisation aux usages numériques.
- **Valoriser la dynamique partenariale et l'appartenance au réseau des Maisons de Quartier**
  Mutualiser les ressources, échanger les pratiques, construire des projets communs et consolider la représentativité collective.
- **Assurer la pérennité des moyens humains et financiers**
  Travailler à la stabilisation des équipes, au renouvellement des bénévoles, à la recherche de financements.

3.3 ENJEUX PARTAGES

Enfin, la MJC inscrivant son action dans une **cohérence stratégique forte** avec les orientations des politiques publiques, nous ne pouvions faire un diagnostic complet sans analyser :

- **La Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029**, qui encourage la coordination jeunesse, le soutien à la parentalité, l'inclusion, la lutte contre le non-recours et la pérennisation de l'offre de proximité.
- **Le Schéma départemental des Services aux Familles (2023-2026)**, auquel la MJC contribue par ses actions de réussite éducative, de soutien à la parentalité et d'accès à l'information pour les familles.

Ces cadres renforcent la légitimité de la MJC en tant qu'acteur de la cohésion sociale et de l'animation de la vie locale.

3.3.1 LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) 2025-2029

La MJC a contribué au travail de co-construction de la CTG et ses actions s'inscrivent dans 9 des 12 projets de l'axe stratégique 1 :

- **Mettre en œuvre le service public de la petite enfance (SPPE**) : amélioration de

l'accessibilité et de la qualité de l'accueil pour tous les enfants, relancer l'attractivité des métiers de la petite enfance, favoriser l'accueil des enfants les plus fragiles notamment les familles monoparentales, …

- **Accompagner les familles en** soutenant la fonction parentale (maillage du territoire, dispositifs et services, répit parental),



- **Rendre les ALSH accessibles :** harmonisation des tarifs, horaires et modalités d'inscription, avec des passerelles entre les services selon l'âge de l'enfant,
- **Créer les conditions favorables à la réussite éducative et à l'insertion des jeunes :** coordination jeunesse renforcée, animations de proximité, … et partenariats renforcés et efficaces (articulation des actions, mutualisation, …),
- **Pérenniser et renforcer l'offre de proximité en matière d'Animation de la Vie Sociale (AVS) :** pérennisation de l'offre de proximité avec un appui marqué de Grand Châtellerault et de la CAF de la Vienne,
- **Favoriser l'inclusion garantissant un accès pour tous :** adaptation des services aux besoins spécifiques et renforcement de la coordination territoriale et du partenariat,
- **Accès au logement et conditions de vie des jeunes et des familles :** accompagnement vers l'autonomie des jeunes et des familles via des coopérations et des partenariats élargis,
- **Lutter contre le non-recours aux droits sociaux** : sensibilisation et articulation avec la CAF afin de toucher les publics les plus vulnérables,
- **Répondre aux tensions en termes de gestion des ressources humaines** : solutions innovantes (groupement d'employeurs, recrutements, formation et gestion des personnel) afin de répondre aux tensions du secteur animation.

La MJC se positionne comme un acteur clé afin de traduire les ambitions de la CTG en actions concrètes sur le terrain.

3.3.2 LE SCHéMA DéPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES DE LA VIENNE 2023-2026

Le projet social de la MJC apporte des solutions aux défis identifiés par le Schéma départemental :

- **Répondre aux besoins des familles sur les territoires :** en assurant l'anticipation des besoins par des recrutements facilités et des formations adaptées (ex. BAFA de territoire), l'offre d'accueil peut être garantie,



- **Accompagner les familles dans leurs parcours de vie :** actions pour la réussite éducative, l'accompagnement dans les transitions, la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien à la parentalité (répit, parcours globaux, …)
- **Garantir l'information et la participation des familles :** rendre les familles actrices de leurs parcours et sur leur territoire en leur fournissant des outils (Promeneurs du Net parents, guichet unique petite enfance, …) et en les accompagnant dans leur engagement.

La MJC contribue activement à la mise en œuvre des priorités départementales, en favorisant l'autonomie et l'engagement des familles.

Ainsi, nous pouvons affirmer que les axes de travail de la MJC Horizons Sud sont en adéquation avec les deux documents fondamentaux que sont la Convention Territoriale Globale (CTG) signée entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et Grand Châtellerault et le Schéma départemental des Services aux Familles.

3.4-SYNTHESE

L'ensemble des éléments présentés dans ce diagnostic met en évidence la richesse et la complexité du territoire d'intervention de la MJC Horizons Sud, ainsi que la diversité des publics qui le composent.
Ce travail d'analyse, croisant données socio-démographiques, observations internes et orientations institutionnelles, confirme la place essentielle de la MJC comme acteur de cohésion sociale, de soutien à la parentalité et d'animation de la vie sociale.

Les différents diagnostics convergent pour souligner que les **enjeux éducatifs et familiaux** demeurent centraux dans l'action de la MJC. Le maintien d'un volume important de 6–15 ans sur le territoire confirme la nécessité d'une offre stable et qualitative dans le champ de l'animation, de l'accompagnement à la scolarité et du soutien à la parentalité. Dans le même temps, la fragilité des jeunes de 15 à 24 ans – souvent éloignés de l'emploi, de la formation ou de la scolarité – appelle à un renforcement du travail d'accompagnement, d'insertion et de remobilisation, en lien avec les acteurs éducatifs, sociaux et économiques du territoire.



Les **familles vulnérables** constituent une part importante du public accueilli par la MJC Horizons Sud. Souvent confrontées à des difficultés économiques, à la précarité de l'emploi ou à l'isolement social, le rôle de la MJC comme lieu ressource de proximité s'avère essentiel pour répondre à leurs besoins : soutien à la parentalité, accès aux droits, répit parental et socialisation des enfants. En revanche, la mixité sociale des adhérents, constitue une richesse à condition de préserver l'accessibilité pour tous.

Les adhérents **seniors** occupent une place croissante au sein du public de la MJC Horizons Sud. Leur nombre d'inscrits a fortement progressé ces dernières années, traduisant un besoin accru de lien social, de convivialité et de participation à la vie locale. À travers ses activités, la MJC contribue à rompre l'isolement et à valoriser les savoirs et compétences de ces publics. Les seniors s'affirment ainsi comme des acteurs à part entière du projets solidaires, porteurs de transmission intergénérationnelle et de dynamisme pour la vie du quartier.

Enfin, l'**inclusion** s'impose comme un axe structurant : accueil d'enfants à besoins spécifiques, formation des équipes, partenariats médico-sociaux… Cette démarche traduit l'engagement de la MJC à garantir un Accueil bienveillant et ouvert à chacun.

Ainsi, forte de ses atouts et consciente de ses défis, la MJC Horizons Sud aborde la construction de son nouveau projet social avec une vision claire : **favoriser l'épanouissement de tous les habitants, renforcer les solidarités locales et consolider son rôle de moteur du vivre-ensemble sur les quartiers Sud de Châtellerault.**

Pour les années à venir, les enjeux sont clairs :

- **Renforcer la cohésion interne** et la communication autour du projet global ;
- **Poursuivre la diversification des publics** tout en garantissant l'accessibilité sociale ;
- **Structurer les actions en direction des 16-25 ans et des seniors** ;
- **Développer les coopérations partenariales et inter-Maisons de Quartier** pour mutualiser les ressources ;
- **Stabiliser les moyens humains et financiers** afin d'assurer la pérennité des actions engagées.

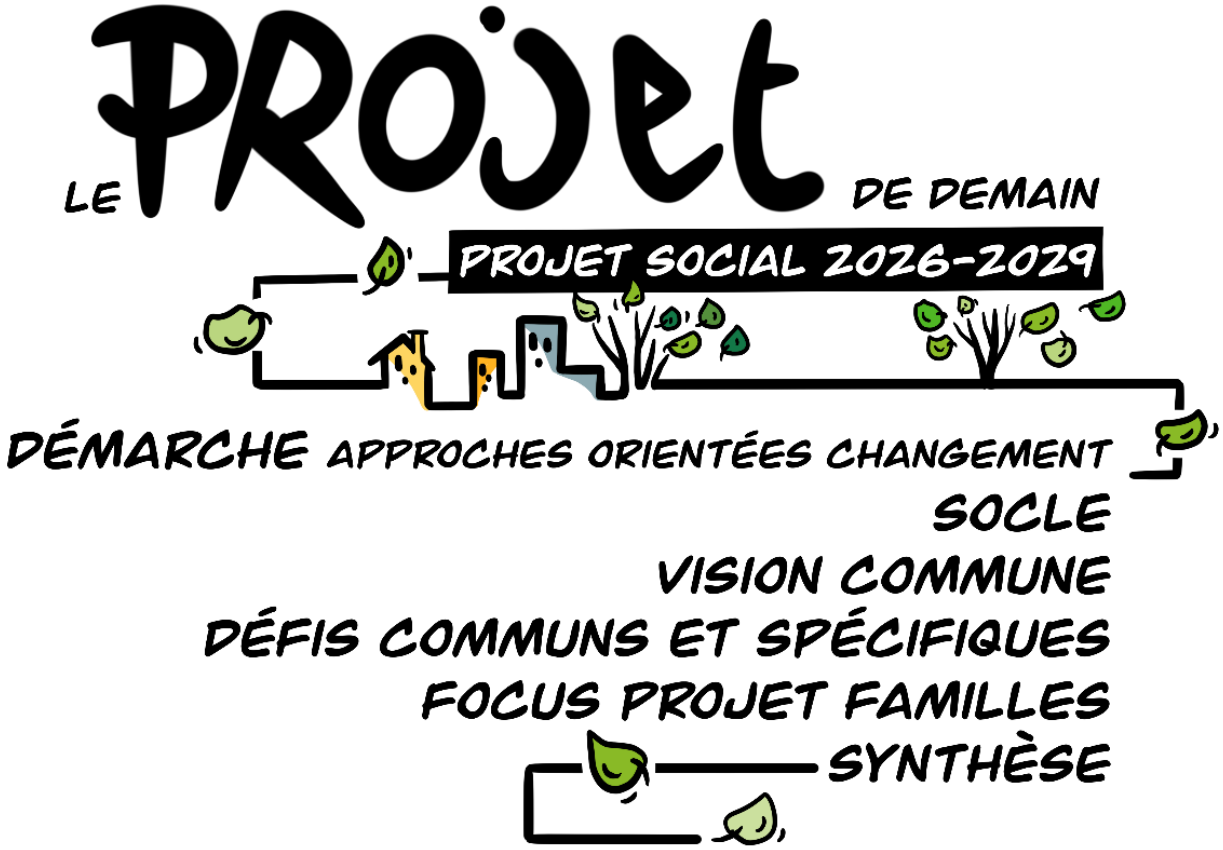
LE PROJET DE DEMAIN
PROJET SOCIAL 2026-2029
DÉMARCHE APPROCHES ORIENTÉES CHANGEMENT
SOCLE
VISION COMMUNE
DÉFIS COMMUNS ET SPÉCIFIQUES
FOCUS PROJET FAMILLES
SYNTHÈSE

4. LES CONTOURS DU PROJET

Cette partie vise à présenter les contours du projet social renouvelé de la MJC Horizons Sud. Ce projet s'inscrit dans une **dynamique collective et territoriale**, en cohérence avec les autres Maisons de Quartier de Châtellerault, la **Maison Pour Tous** et le **Centre Social et Culturel des Minimes**.

Conçu à partir d'un **travail d'analyse partagé**, d'une **écoute des habitant·e·s** et de l'appui méthodologique des **Approches Orientées Changement (AOC)**, il s'attache à définir une **vision commune de l'avenir**, tout en tenant compte des spécificités et des forces propres à la MJC Horizons Sud.

Ce projet repose sur trois piliers qui sont complémentaires :

- **Un socle existant à consolider**, constitué d'actions, de projets et de dynamiques locales déjà reconnues et pertinentes pour le territoire ;
- **Une vision commune** partagée entre les Maisons de Quartier, permettant de donner du sens, de la cohérence et de la lisibilité aux actions ;
- **Des défis identifiés collectivement**, traduits en chemins de changement, qui orientent les priorités d'actions pour les années à venir.

Ainsi, la MJC affirme sa volonté d'inscrire son action dans une **approche globale du développement social local**, où les habitant·e·s, bénévoles, professionnel·le·s et partenaires sont pleinement acteurs du changement.

Les contours du projet traduisent une ambition claire : **agir ensemble, renforcer l'implication des personnes, valoriser les personnes individuellement et collectivement et favoriser le bien vivre ensemble**.

4.1 – LA DEMARCHE APPROCHES ORIENTEES CHANGEMENT

Les **Approches Orientées Changement (AOC)** invitent à penser et à agir différemment. Elles favorisent une posture coopérative et une compréhension systémique des enjeux d'un territoire.
En plaçant le changement au cœur de la réflexion collective, elles permettent d'ajuster les projets en continu, de renforcer la participation des acteurs et d'ancrer durablement les dynamiques locales. Elles participent ainsi au **renforcement du pouvoir d'agir** et à l'émancipation des personnes et des organisations.

Une approche centrée sur la transformation collective

Les AOC regroupent un ensemble d'**outils et de méthodes de planification, de suivi et d'évaluation** destinés à accompagner la transformation sociale et territoriale.
Elles s'intéressent davantage aux **dimensions qualitatives** des projets — renforcement des capacités, gouvernance, citoyenneté, sensibilisation — qu'aux seuls indicateurs quantitatifs.

Au-delà de la méthode, elles incitent les acteurs à **formuler une vision partagée de l'avenir**, à expliciter leurs positions respectives et à construire une compréhension commune des enjeux du territoire.

Les AOC reposent sur cinq principes fondamentaux :

- **Partir d'une vision positive de l'avenir**, en se projetant dans le territoire « commun » plutôt qu'en partant des problèmes.
- **S'intéresser aux acteurs et actrices** avant de se concentrer sur les actions.
- **Avancer par petits pas**, en valorisant la progression et l'expérimentation.
- **Mobiliser les acteurs du territoire** dans une logique de coresponsabilité et de co-construction.
- **Adopter une posture d'accompagnement du changement**, plutôt que de pilotage ou de contrôle.

Une méthode au service du collectif :

Les AOC permettent de :

- **Fédérer les acteurs** autour d'une compréhension partagée des finalités et des rôles de chacun ;
- **Prendre du recul** et inscrire l'action dans une perspective de long terme ;

- **Mettre en lumière les effets qualitatifs** et les transformations vécues par les acteurs impliqués.

Elles se révèlent particulièrement pertinentes pour :

- Évaluer l'impact de projets complexes,
- Clarifier les finalités profondes d'une action,
- Renforcer la cohérence et la gouvernance collective d'un territoire.

Une démarche choisie par les Maisons de Quartier :

Les **3 Maisons de Quartier de Châtellerault (Maison Pour Tous, Centre Socioculturel des Minimes et MJC Horizons Sud)** ont choisi d'intégrer les AOC dans leur **démarche de renouvellement d'agrément Centre social**. L'Union des MJC 86 et la FRMJC Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux, ont accompagné les équipes dans ce processus innovant.
Cette méthode, a permis une **mobilisation collective forte** autour des projets, en favorisant la réflexion, la coopération et la prise de recul.
Plusieurs leviers essentiels ont été identifiés :

- Inscrire l'action dans le temps long ;
- Préserver une posture d'écoute et de co-construction ;
- Favoriser le dialogue avec les autorités locales ;
- Reconnaître la **légitimité de la parole des habitants** comme acteurs à part entière du territoire.

Les étapes de la démarche :

Les AOC se déclinent autour de trois grandes étapes :

- **Fixer un cap** – définir la vision commune du changement souhaité et les conditions de sa réalisation.
- **Tracer les chemins de changement** – identifier les étapes, leviers et acteurs nécessaires à la concrétisation de cette vision.
- **Suivre et réajuster** – observer l'évolution réelle du contexte et ajuster les actions en fonction des effets produits et des imprévus rencontrés.

EN CONCLUSION

L'adoption des **Approches Orientées Changement** a permis aux Maisons de Quartier de Châtellerault — et à la MJC Horizons Sud en particulier — de repenser leurs pratiques à partir d'une vision partagée du territoire.

Cette démarche a renforcé la coopération entre structures, redonné du sens aux actions et se poursuivra par une culture commune de l'évaluation qualitative.

Elle constitue aujourd'hui un **socle méthodologique** pour poursuivre la transformation du territoire, dans un esprit d'innovation, de participation et d'émancipation collective.

DEMARCHE AOC – MAISONS DE QUARTIERS CHATELLERAULT

	PREPA	VISION		ANALYSE DE CONTEXTE			DEFIS		ACTIONS	BILAN
				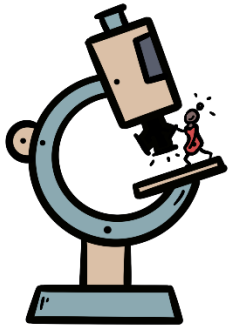						
		MATIERE 1ERE	**ECRITURE V1**	**ANALYSE**	**PREPA RESTIT'**	**VISION V2**	**METHODE D'ECRITURE**	**MISE EN COMMUN**		
QUOI	Récap' AOC Validation de la question Déroulé J1 Prépa récolte parole habitants Mobilisation partenaires Organisation J1	Consultation générale pour récolter de la matière afin d'écrire la vision.	Ecriture d'une vision à partir de la matière première	Analyse acteurs et facteurs à partir des données chaudes, froides et évaluation des précédents Projets de chaque MdQ + autres docs d'analyse.	Préparer matière et supports pour travailler les défis en interne avec les équipes.	 Mise à jour de la vision au regard de l'analyse acteurs-facteurs.	Apprendre à définir des défis (trames, méthodo, etc) pour qu'ils puissent être rédigés en interne.	Découverte des défis de chaque MdQ + création d'étapes pour atteindre ces défis.	Définir les actions à ajouter, enlever, croiser, etc.	Réaliser le bilan de la démarche.

QUI	Groupe de travail	90 personnes : CA Equipes Adhérents Habitants Partenaires Intervenants extérieurs Bénévoles	Groupe de travail	Groupe de travail	Groupe de travail	Groupe de travail	Groupe de travail	Groupe de travail	Groupe de travail + salarié.e.s : à définir qui, tout en respectant équilibre et équivalence.	Groupe de travail
COMMENT	En collectif	En collectif. Faire petits groupes de profils différents avec 1 garant du cadre.	En collectif. Une vision pour les 3 MdQ	En individuel et en collectif	Individuel (avec observation du commun)	En collectif. Une vision pour les 3 MdQ	En collectif	Individuel, et partiellement en collectif si défis communs	Individuel, et partiellement en collectif si défis communs	En collectif
QUAND	V. 24 janvier toute la journée	V. 21 février de 17h à 21h	Matinée 1 J. 17 et V. 18 avril	Après-midi 1 + matinée 2 J. 17 et V. 18 avril	Après-midi 2 J. 17 et V. 18 avril	Après-midi 2 J. 17 et V. 18 avril	M. 23 avril au matin (4H)	L. 23 mai toute la journée	J. 19 juin toute la journée (8h)	J. 11 septembre (3h) 10h-14h
POINTS D' ATTENTION		Le Centre Social des Minimes organisera un atelier similaire en amont. Un représentant sera présent le jour J.		Fournir les données chaudes, froides et évaluation du précédent Projet pour fin mars à Anita et Delphine.			Ecriture des défis avec les équipes. Revenir avec 5 défis max par MdQ pour le 19 mai. Défis à faire valider par les habitants.			

4.2 LE SOCLE EXISTANT A POURSUIVRE ET CONSOLIDER

Bien qu'il soit essentiel de réinterroger régulièrement **nos actions et nos projets** pour les adapter aux évolutions du territoire et aux besoins des habitant·e·s, la MJC ne part pas d'une page blanche.

Elle s'appuie sur **un socle solide d'expériences, de partenariats et d'initiatives** déjà ancrées dans le quartier et reconnues par les habitant·e·s et les partenaires.

Ce socle, fruit d'un **engagement collectif durable**, constitue la base sur laquelle s'appuie la démarche de renouvellement du projet. L'enjeu n'est pas de repartir de zéro, mais de consolider, adapter et faire évoluer ces acquis en se fondant sur de nouveaux défis identifiés.

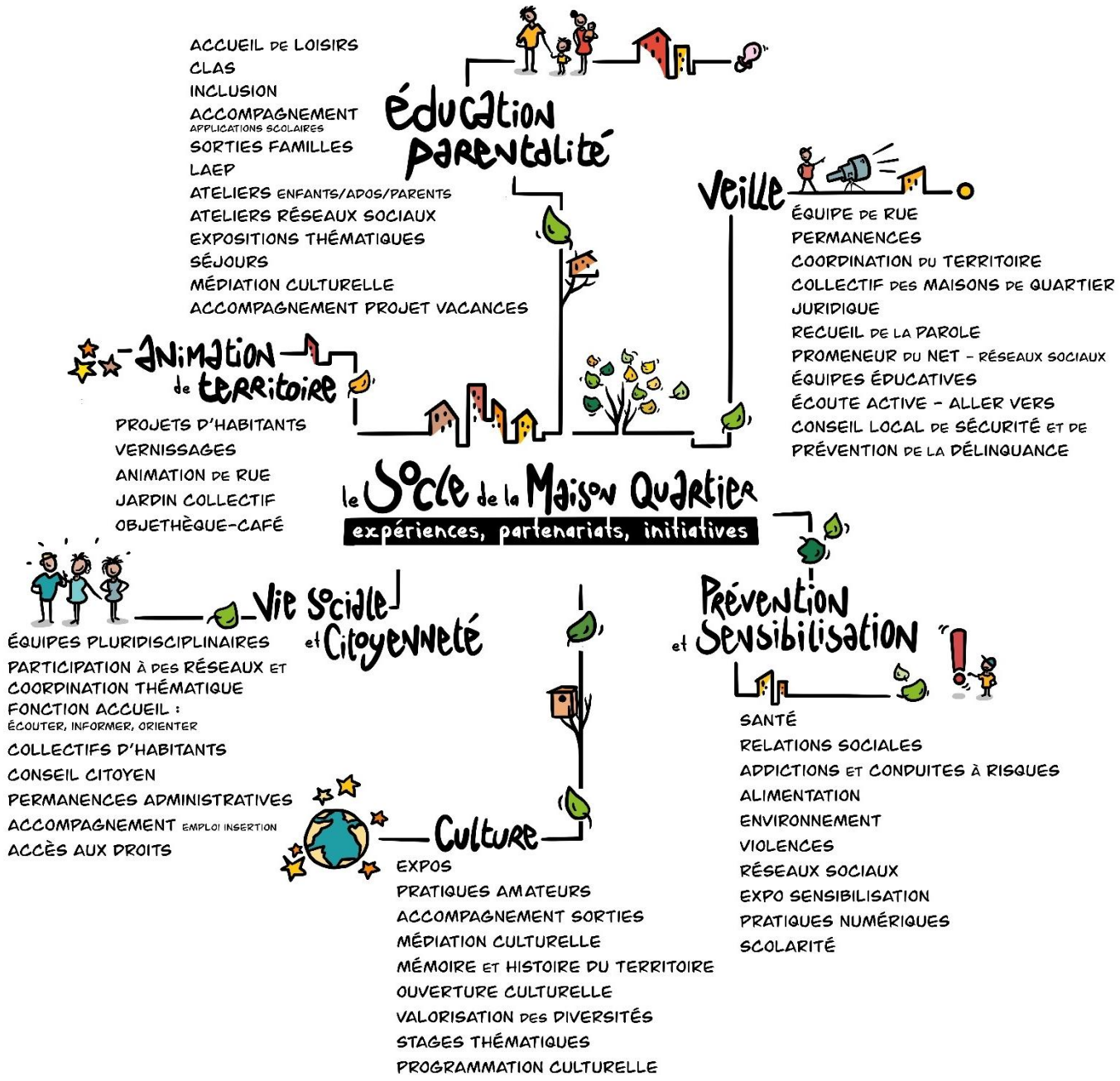

4.3 – LA VISION COMMUNE

À partir de l'analyse du bilan partagé, des éléments statistiques et des diagnostics réalisés, et grâce à l'appui de l'**Approche Orientée Changement (AOC)**, nous avons, en collaboration avec la **Maison Pour Tous** et le **Centre Social et Culturel des Minimes**, élaboré une **vision commune**.

Cette vision est issue de la **soirée du 21 février où une centaine de personnes ont participé**.

10 visions ont été construites et ont été croisées avec les diagnostics et les évaluations des 3 Maisons de Quartier.

De ce croisement, 6 thématiques fortes sont ressorties et ont été nos points de vigilance pour écrire la vision finale:

- **La monoparentalité**
- **La jeunesse**
- **Les seniors**
- **Le territoire**
- **L'Accueil**
- **L'inclusion**



UNE VISION COMMUNE



« Nous sommes à Châtellerault en 2029 et les actions des Maisons de quartier sont une vraie réussite.
Chaque Maison de quartier propose un accueil chaleureux dans des locaux rénovés où les habitant·e·s apprécient de se ressourcer, de se rencontrer avec des résident·e·s d'autres quartiers et de goûter au plaisir d'être ensemble.
Leurs projets sont adaptés aux besoins des habitant·e·s ainsi qu'aux nouveaux modes de vie et aux nouvelles structures familiales, particulièrement la monoparentalité qui touche majoritairement les femmes et impacte fortement les enfants.

Le fonctionnement associatif des Maisons de quartier favorise toutes les formes d'implication et permet des espaces d'échanges, de paroles et de débats. Il donne la possibilité à tous·tes les citoyen·ne·s, en particulier aux jeunes, de se nourrir et d'éveiller leur curiosité grâce à la richesse des rencontres. Ils·elles sont devenues légitimes dans leurs diversités, s'expriment et participent activement à la vie de la Cité.

Les bénévoles sont reconnus dans leur engagement et se sentent valorisés. Les personnes, d'où qu'elles soient, quelles qu'elles soient, jeunes ou âgées sont des ressources importantes pour la société et nos structures.

Les Maisons de quartier contribuent à l'animation de leur Territoire de proximité, accompagnent les habitant·e·s pour qu'ils·elles prennent leur place dans la Cité, se sentent légitimes à donner leur avis, à proposer et à s'approprier leur quartier qu'ils ·elles dynamisent. La participation à la vie collective permet un enrichissement personnel essentiel au bien être individuel et collectif.

Les habitant.e·s ont participé à transformer l'espace public où c'est devenu un plaisir de se déplacer paisiblement et en toute sécurité, à pied, en vélo, en voiture ou en transports en commun fréquents et adaptés pour toutes et tous.
C'est en tant qu'acteur·rice·s et en tant qu'usager·ère·s que les Châtelleraudais·e·s peuvent vivre leur territoire. »



De cette vision ont été identifiés :

- Des **défis communs** aux différentes **Maisons de Quartier**,
- Des **défis spécifiques** à la **MJC Horizons Sud**, ainsi que des **chemins de changement** qui permettront de les relever collectivement.

4.4 LES DEFIS : COMMUNS ET SPECIFIQUES

4.4.1 LES DéFIS COMMUNS AUX MAISONS DE QUARTIER


en 2029
les MAISONS de QUARTIER COOPÈRENT entre elles et avec les ACTEURS de TERRITOIRE
DÉFI COMMUN
faire CONTRIBUER et IMPLIQUER les PARTENAIRES dans nos ESPACES de COOPÉRATION
définir les BESOINS communs en tenant compte des POSSIBILITÉS et des OPPORTUNITÉS
4 des MOYENS sont MUTUALISÉS par les MAISONS de QUARTIER en fonction des BESOINS
développer le SENTIMENT d'APPARTENANCE des ÉQUIPES
2 les différents ACTEURS du TERRITOIRE, par THÉMATIQUES, ont repéré les MAISONS de QUARTIER comme INTERLOCUTEURS et PARTENAIRES sur leurs actions
clarifier notre POSITION commune sur les THÉMATIQUES choisies
organiser une COMMUNICATION COMMUNE
3 des PROJETS COMMUNS sont mis en place afin de répondre aux BESOINS des HABITANT·E·S du TERRITOIRE
organiser des TEMPS de CO-CONSTRUCTION de PROJETS avec les ÉQUIPES
structurer le COLLECTIF pour le rendre plus EFFICIENT
se former sur la MATURITÉ COOPÉRATIVE
choisir des thématiques COMMUNES et décider des MANDATS et DÉLÉGATIONS
organiser des TEMPS d'INTERCONNAISSANCE
2 les BESOINS des HABITANT·E·S sont relayés par les MAISONS de QUARTIER auprès des PARTENAIRES
1 en 2027 le Collectif des MAISONS de QUARTIER s'est réparti des thématiques de COOPÉRATION
identifier les ACTIONS communes déjà menées par les MAISONS de QUARTIER
rendre LISIBLE et VISIBLE notre vision commune en organisant une COMMUNICATION commune
créer des OUTILS de REMONTÉE de DONNÉES du TERRAIN
Dans le cadre de l'élaboration de leurs projets 2026-2029, la MJC Horizons Sud et la MPT de Châteauneuf on travaillé à la formulation de DÉFIS COMMUNS.
Ils ont été imaginés et formulés à travers la méthodologie spécifique de l'Approche Orientée Changement [AOC].
Chacun de ces défis est décliné en objectifs généraux et en objectifs opérationnels.
1 défi
5 objectifs généraux
13 objectifs opérationnels
CENTRE SOCIAL MPT DE CHÂTEAUNEUF
HORIZONS Sud

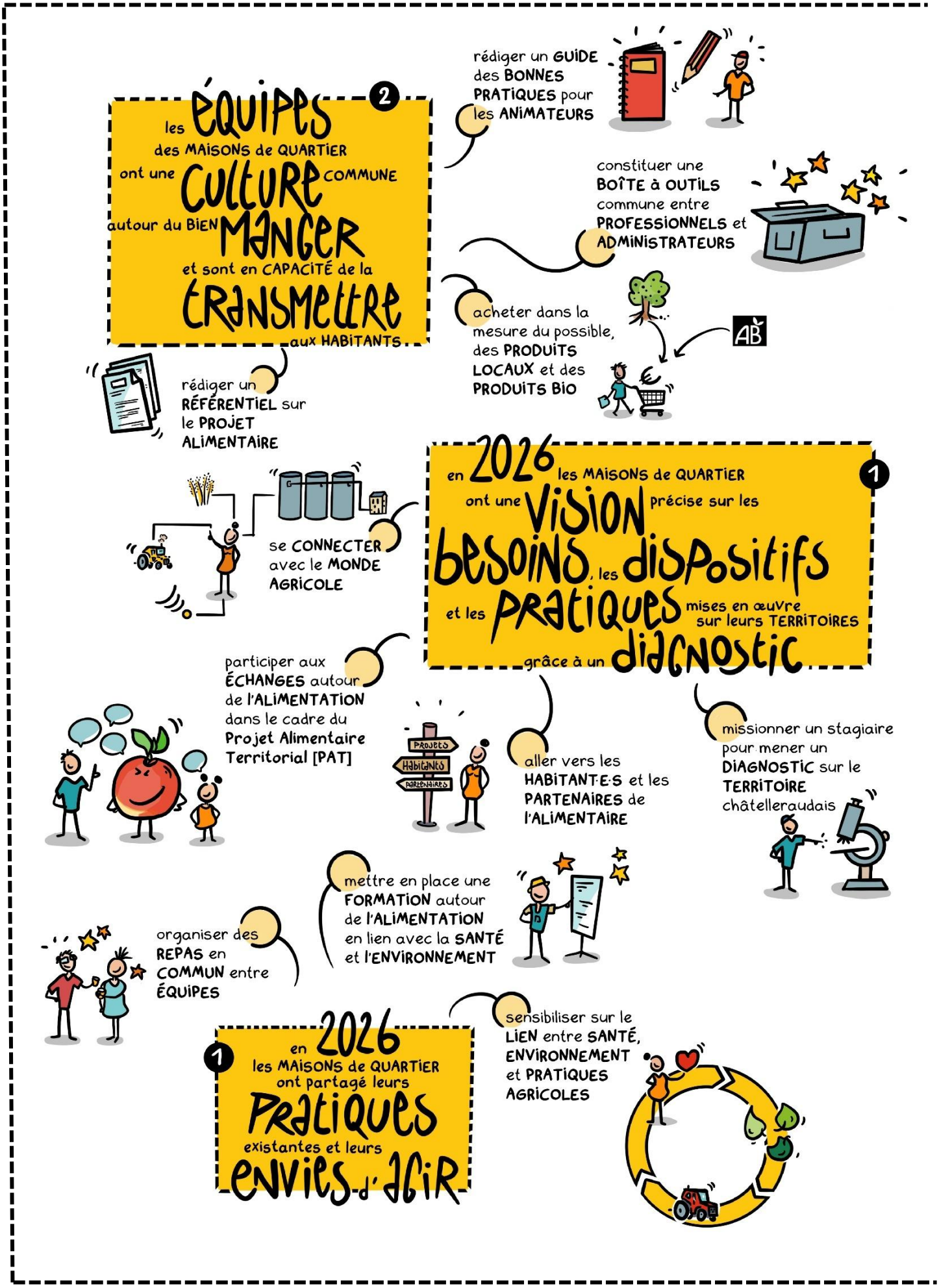
2
les ÉQUIPES des MAISONS de QUARTIER ont une CULTURE COMMUNE autour du BIEN MANGER et sont en CAPACITÉ de la TRANSMETTRE aux HABITANTS
rédiger un GUIDE des BONNES PRATIQUES pour les ANIMATEURS
constituer une BOÎTE à OUTILS commune entre PROFESSIONNELS et ADMINISTRATEURS
acheter dans la mesure du possible, des PRODUITS LOCAUX et des PRODUITS BIO
AB
rédiger un RÉFÉRENTIEL sur le PROJET ALIMENTAIRE
1
en 2026 les MAISONS de QUARTIER ont une VISION précise sur les besoins, les dispositifs et les PRATIQUES mises en œuvre sur leurs TERRITOIRES grâce à un diagnostic
se CONNECTER avec le MONDE AGRICOLE
participer aux ÉCHANGES autour de l'ALIMENTATION dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial [PAT]
PROJETS
HABITANTS
PARTENAIRES
aller vers les HABITANT·E·S et les PARTENAIRES de l'ALIMENTAIRE
missionner un stagiaire pour mener un DIAGNOSTIC sur le TERRITOIRE châtelleraudais
mettre en place une FORMATION autour de l'ALIMENTATION en lien avec la SANTÉ et l'ENVIRONNEMENT
organiser des REPAS en COMMUN entre ÉQUIPES
1
en 2026 les MAISONS de QUARTIER ont partagé leurs PRATIQUES existantes et leurs envies d'agir
sensibiliser sur le LIEN entre SANTÉ, ENVIRONNEMENT et PRATIQUES AGRICOLES

en 2035 les habitant·e·s ont conscience des enjeux de leur alimentation

DÉFI COMMUN



mettre en place des **ATELIERS JARDINS** permettant la **TRANSMISSION** et le **SAVOIR**

5 la PRODUCTION et la CUISINE sont devenus des LEVIERS d'ÉMANCIPATION voire d'INSERTION professionnelle pour les HABITANTS



développer une **OFFRE** de **RESTAURATION ÉPHÉMÈRE** : repas solidaires, restaurant éphémère, événementiel

repérer les **HABITANT.E.S** qui souhaitent se **PROFESSIONNALISER** en **RESTAURATION** et les accompagner vers la **FORMATION**





rechercher des **PARCELLES** pour les mettre à **DISPOSITION** des **HABITANT·E·S**

partager des **SPÉCIALITÉS** de **DIFFERENTES CULTURES**

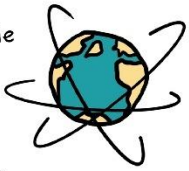

4 les HABITANT·E·S trouvent du PLAISIR dans le PARTAGE, l'EXPÉRIMENTATION, le GOÛTER et le FAIRE ensemble



développer le **JARDINAGE SOLIDAIRE** entre **HABITANT·E·S**

s'ouvrir à la **GASTRONOMIE**





mettre en place des **DÉFIS CUISINE** entre **CENTRES**

faire venir des **PROFESSIONNELS** pour **ANIMER** des **ATELIERS CUISINE**



organiser la **DÉGUSTATION** de **PRODUITS LOCAUX**



offrir des **EXPÉRIENCES INÉDITES** autour de **l'ALIMENTATION** : repas dans le noir, découverte de produits nouveaux



3 des PROJETS sont mis en place pour permettre aux HABITANT·E·S de DÉCOUVRIR et EXPÉRIMENTER

programmer des **SORTIES** au **MARCHÉ** et **GLANER** en **FIN** de **MARCHÉ**

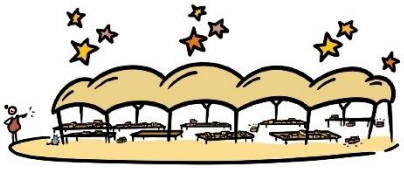

développer des **JARDINS PARTAGÉS**



inciter les **POLITIQUES PUBLIQUES** à réfléchir les **ESPACES PUBLICS** comme des **LIEUX** de **PRODUCTION AGRICOLE**



1 défi

6 objectifs généraux

25 objectifs opérationnels

4.4.2 LES DÉFIS SPÉCIFIQUES à LA MJC HORIZONS SUD

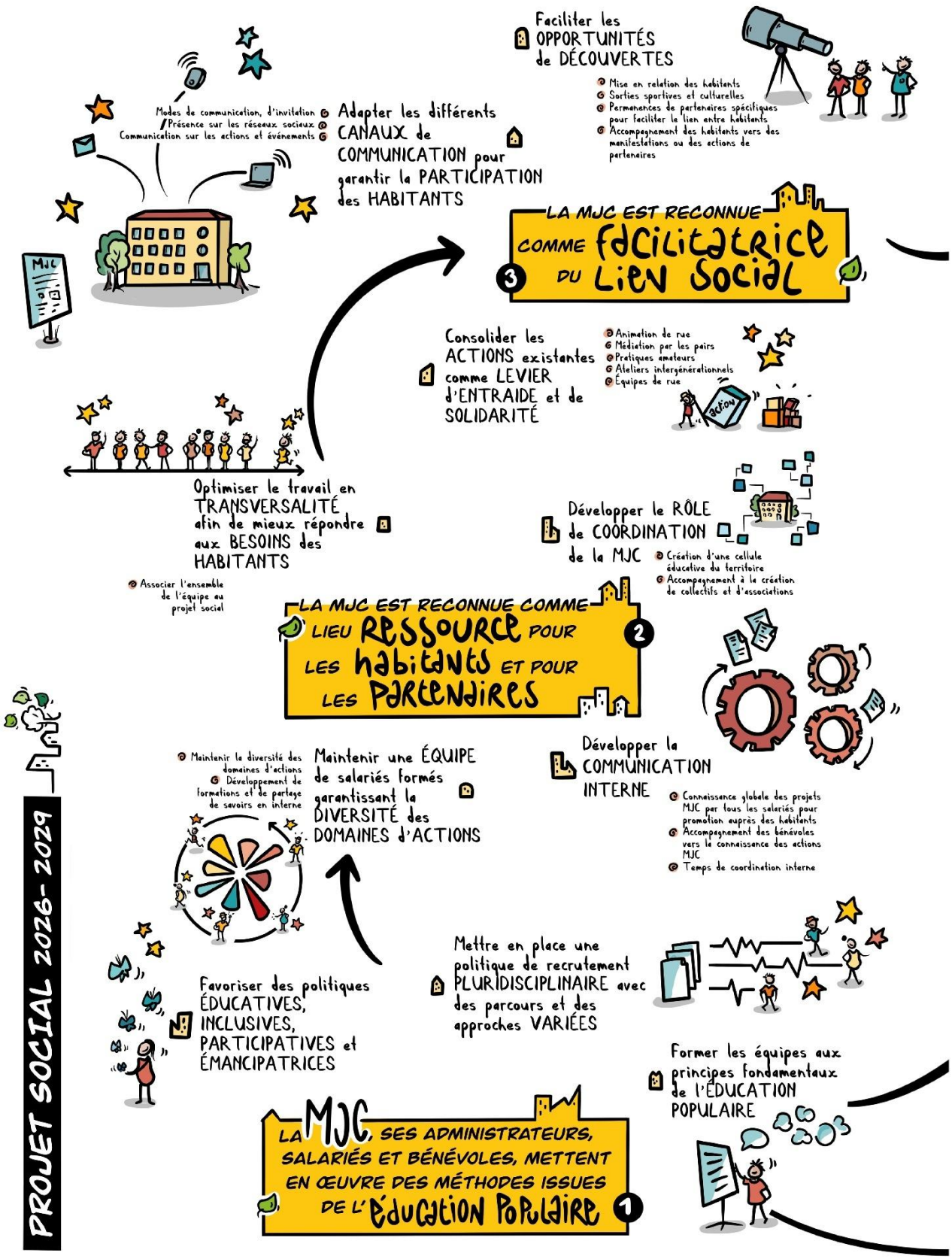

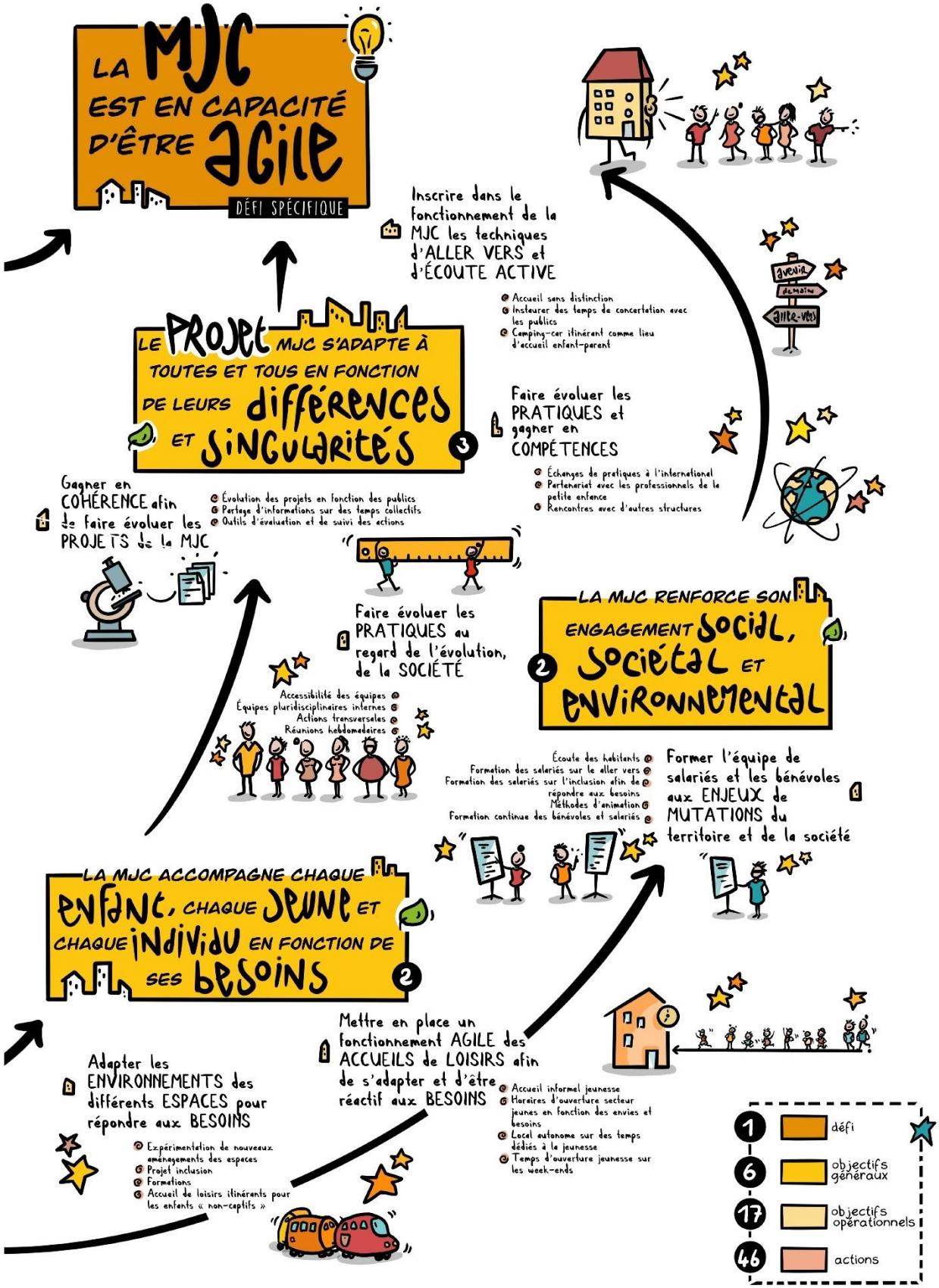
LA MJC EST EN CAPACITÉ D'ÊTRE AGILE
DÉFI SPÉCIFIQUE
Inscrire dans le fonctionnement de la MJC les techniques d'ALLER VERS et d'ÉCOUTE ACTIVE
Accueil sans distinction
Instaurer des temps de concertation avec les publics
Camping-car itinérant comme lieu d'accueil enfant-parent
LE PROJET MJC S'ADAPTE À TOUTES ET TOUS EN FONCTION DE LEURS différences ET singularités
3
Faire évoluer les PRATIQUES et gagner en COMPÉTENCES
Échanges de pratiques à l'international
Partenariat avec les professionnels de la petite enfance
Rencontres avec d'autres structures
Gagner en COHÉRENCE afin de faire évoluer les PROJETS de la MJC
Évolution des projets en fonction des publics
Partage d'informations sur des temps collectifs
Outils d'évaluation et de suivi des actions
Faire évoluer les PRATIQUES au regard de l'évolution, de la SOCIÉTÉ
Accessibilité des équipes
Équipes pluridisciplinaires internes
Actions transversales
Réunions hebdomadaires
LA MJC RENFORCE SON ENGAGEMENT SOCIAL, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL
2
Écoute des habitants
Formation des salariés sur le aller vers
Formation des salariés sur l'inclusion afin de répondre aux besoins
Méthodes d'animation
Formation continue des bénévoles et salariés
Former l'équipe de salariés et les bénévoles aux ENJEUX de MUTATIONS du territoire et de la société
LA MJC ACCOMPAGNE CHAQUE ENFANT, CHAQUE JEUNE ET CHAQUE INDIVIDU EN FONCTION DE SES BESOINS
2
Mettre en place un fonctionnement AGILE des ACCUEILS de LOISIRS afin de s'adapter et d'être réactif aux BESOINS
Accueil informel jeunesse
Horaires d'ouverture secteur jeunes en fonction des envies et besoins
Local autonome sur des temps dédiés à la jeunesse
Temps d'ouverture jeunesse sur les week-ends
Adapter les ENVIRONNEMENTS des différents ESPACES pour répondre aux BESOINS
Expérimentation de nouveaux aménagements des espaces
Projet inclusion
Formations
Accueil de loisirs itinérants pour les enfants « non-captifs »
1 défi
6 objectifs généraux
17 objectifs opérationnels
46 actions

PROJET SOCIAL 2026- 2029

1 LES JEUNES SONT ACCOMPAGNÉS VERS L'AUTONOMIE ET FONT L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN SOCIÉTÉ

Créer les CONDITIONS nécessaires à l'apprentissage de la vie en COLLECTIVITÉ
- Sac ados
- Rallye des pépites « jeunesse »
- Accompagnement de projets vers l'autonomie



Accompagner vers des PARTENAIRES de l'INSERTION professionnelle et rencontrer des PROFESSIONNELS
- Partenariat avec des entreprises locales
- Accompagnement aux salons de l'alternance
- Création de junior entreprise ou d'association
- Projet «entreprenariat et créativité »



Orienter et informer sur les différents PARCOURS et enseignements scolaires
- CLAS collège
- Partenariat Mission Locale, AFPA, etc.
- Cursus BAFA
- Orientation vers les services concernés



1 LES HABITANTS S'AUTORISENT À PARTAGER, À APPRENDRE LES UNS DES AUTRES ET À S'INTERROGER

Organiser des TEMPS sur le TERRITOIRE afin de permettre aux HABITANTS de se rencontrer et de réfléchir ENSEMBLE
- Thématiques sociétales avec des professionnels
- Ateliers collectifs
- Conseil citoyen
- Soirées débat à l'objethèque-café
- Événements sur le territoire
- Pratiques amateurs



Permettre aux JEUNES générations et à leurs PARENTS de développer un esprit CRITIQUE et de faire leurs propres CHOIX
- Discussion et sensibilisation à l'espace jeunesse
- Débat dans les collèges
- Choix de l'enfant à l'accueil de loisirs
- Temps d'échange parents/ados
- Soirée de réflexion, débats dans les temps d'animation





2 LES HABITANTS ONT UNE MEILLEURE ESTIME D'EUX-MÊMES. ILS TROUVENT UNE IDENTITÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

Valoriser les COMPÉTENCES individuelles et collectives
- Temps de partage de compétences
- Collectifs d'habitants (femmes, jardins, conseil citoyen)

Promouvoir la SANTÉ physique et psychologique
- Partenariat avec les acteurs de la santé
- Ateliers bien-être participatif
- Formation des équipes sur les questions de santé mentale
- Partenariat avec les clubs sportifs locaux







Favoriser l'ENGAGEMENT bénévole et accompagner l'AUTONOMIE
- Accompagnement sur la transition participant/ bénévole, devenir bénévole
- Journée festive pour les bénévoles
- Gestion libre de l'objethèque-café
- Valorisation des compétences de certains adhérents
- Commission autonome d'adhérents pour validation des projets



Accompagner les ENVIES et les PROJETS des habitants et valoriser leurs RÉUSSITES
- Arbre à projets en libre accès
- Accompagnement des jeunes dans leurs parcours
- Trophée des initiatives des habitants
- Prise en compte et valorisation des envies des habitants

3 LES HABITANTS SE SENTENT VALORISÉS. ILS S'AUTORISENT À SE PROJETER

LES PERSONNES SE SENTENT BIEN INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT ET SONT DEVENUES AUTONOMES DANS LE FAIRE ET LE FAIRE ENSEMBLE

DÉFI SPÉCIFIQUE



5 LES HABITANTS SONT ÉPANOUIS

Permettre à chacun d'EXPLORER et de DÉVELOPPER pleinement son POTENTIEL, en accord avec ses VALEURS et ses ASPIRATIONS

- Espace séniors dédié
- Atelier créatif
- Atelier pratique numérique
- Partenaires : CCAS, CIF-SP, Paralysés de France, Mutuelles Santé



Poursuivre l'ACCOMPAGNEMENT des HABITANTS par la MJC en restant FACILITATRICE et RESSOURCE

- Sport adapté
- Sorties entre adultes
- Accueil adapté (ex: atelier mémoire)
- Mise en place d'une plateforme de services

5 LES Publics SONT RESPONSABLES DE LEURS PROJETS QU'ILS GÈRENT EN AUTONOMIE

Soutenir les INITIATIVES individuelles des HABITANTS

- Projets vacances
- Accompagnement à la méthodologie de projet
- Lieu et espace temps fort pour création de projets avec ressources et matériel
- Facilitation de rencontres autour d'objectifs communs

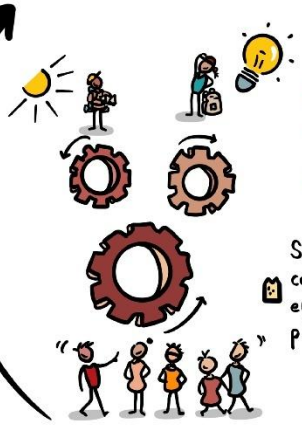

Soutenir les INITIATIVES collectives d'HABITANTS en facilitant la mise en place de PROJETS

- APE
- Temps de rencontre inter-association
- Jardin partagé
- Collectif de femmes
- Accompagnement logistique des pratiques amateurs



4 LES Publics S'INVESTISSENT DANS LA CONSTRUCTION DES ACTIONS DE LA MJC

Permettre aux HABITANTS de gérer en AUTONOMIE des ACTIONS/ESPACES d'animation

- Commission familles constituée d'adhérents MJC
- Commission des enfants
- La salle polyvalente en autogestion
- Mise en place d'ateliers et de formations sur « comment on met en place des actions »





Co-construire des PROJETS et des ACTIONS grâce aux COMPÉTENCES de CHACUN

- Projets jeunesse travaillés avec les jeunes
- Soirées objethèque-café en co-construction
- L'heure civique
- Construction de projets séjours-neige en transversalité tous publics

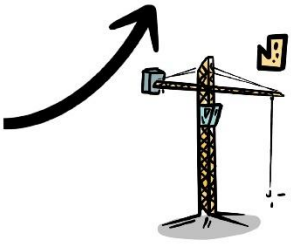

1	défi
7	objectifs généraux
15	objectifs opérationnels
62	actions


PROJET SOCIAL 2026- 2029
LES habitants SE SENTENT EN SÉCURITÉ 2
Apprendre à se connaître et se reconnaître afin d'éviter les PRÉJUGÉS
Marches exploratoires dans les quartiers
Animations de rue
Temps d'échanges entre habitants
Valoriser les COMPÉTENCES et les EXPÉRIENCES de CHACUN
Implication des habitants : bénévolat
Inviter les habitants aux instances : AG
Jardin collectif : valorisation des compétences des habitants
Balade patrimoniale et botanique : Conseil Citoyen
LES diversités SONT UN atout RECONNU DU territoire 2
Créer des TEMPS de RENCONTRE et de DÉCOUVERTE CULTURELLE
Semaine culturelle annuelle
Valorisation de l'évolution du territoire
Cuisine découverte des cultures
Actions interculturelles
Inviter les HABITANTS à partager leurs PRÉOCCUPATIONS sécuritaires
Marches exploratoires dans les quartiers
Travail en collaboration avec le service prévention/tranquilité publique
Conseil Citoyen
Réunion de sécurité
Mettre en œuvre les MOYENS nécessaires à l'IMPLICATION des JEUNES dans leurs PROJETS individuels et/ou collectifs
Implication, des jeunes dans les projets à leur initiative ou proposées par la MJC
Accompagnement sur la méthodologie de projet
Accompagner les JEUNES à s'investir dans des INSTANCES ou ASSOCIATIONS
Jeunes engagés dans les instances représentatives de la ville
Création d'un conseil de quartier jeunes
CONSEIL
LA JEUNESSE EST RESSOURCE DE dynamisme, DE mouvement ET DE changement 2
Accompagner les JEUNES vers des ACTIONS solidaires et citoyennes
Chantier-loisirs jeunes
Délocaliser des activités accueils de loisirs vers la résidence autonomie
Proposer des services solidaires (courses, entretien, garde d'enfants)
Développer l'ESPRIT CRITIQUE et la DÉCOUVERTE CULTURELLE
Travailler avec les structures culturelles locales
Développer le volet culture à destination des jeunes
LES JEUNES CONTRIBUENT À L'AMÉLIORATION ET À LA VALORISATION DU QUARTIER 1
LES JEUNES NE SONT PLUS STIGMATISÉS 1
Accompagner et soutenir les INITIATIVES des jeunes
Créer une JUNIOR association
Fresque pensée par les jeunes
Mettre en avant des parcours inspirants
Accompagner les jeunes et leurs parents dans les besoins spécifiques de l'adolescence
Atelier parents d'ados « quelle image avons-nous de nos enfants ? »
Créer du lien entre les générations
Partenariat parentalité-ados
Partenariat sur des événements : solution médiation, kurioz, quartier libre
Faciliter les ÉCHANGES intergénérationnels en valorisant la PAROLE des jeunes
Valorisation des projets réalisés par les jeunes
Échanges intergénérationnels sur les besoins des uns et des autres
Organiser un questionnaire fait par les jeunes sur les besoins du quartier
Accompagner et soutenir les jeunes dans leurs PROJETS
Démarche de (re)prise de confiance par les jeunes
Chantiers Loisirs Bénévolat sur les actions extérieures au secteur jeunes
Accompagnement des projets (relai, partenaires)

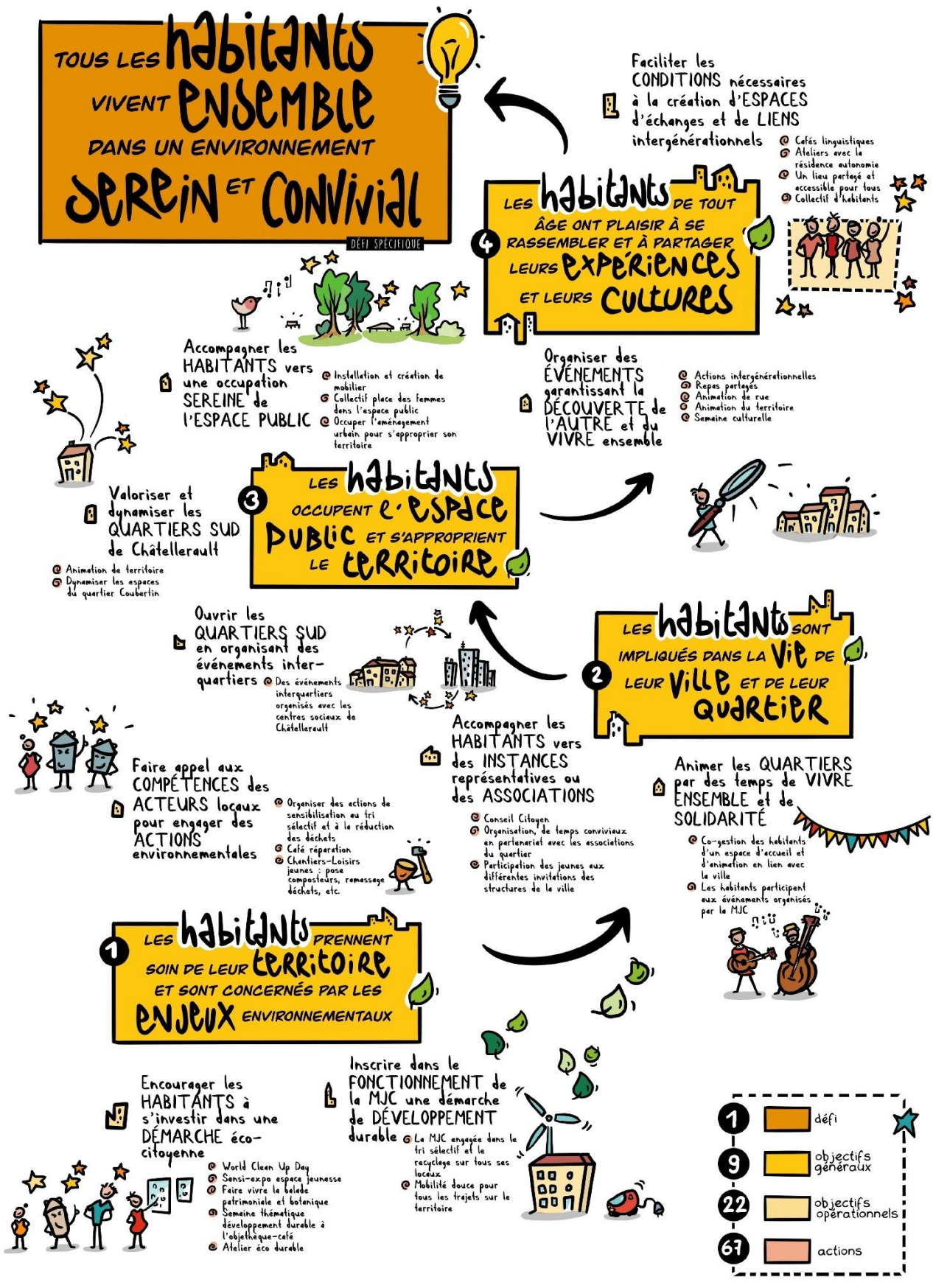
TOUS LES habitants VIVENT ENSEMBLE DANS UN ENVIRONNEMENT SEREIN ET CONVIVIAL
DÉFI SPÉCIFIQUE
Faciliter les CONDITIONS nécessaires à la création d'ESPACES d'échanges et de LIENS intergénérationnels
Cafés linguistiques
Ateliers avec la résidence autonomie
Un lieu partagé et accessible pour tous
Collectif d'habitants
4 LES habitants DE TOUT ÂGE ONT PLAISIR À SE RASSEMBLER ET À PARTAGER LEURS EXPÉRIENCES ET LEURS CULTURES
Accompagner les HABITANTS vers une occupation SEREINE de l'ESPACE PUBLIC
Installation et création de mobilier
Collectif place des femmes dans l'espace public
Occuper l'aménagement urbain pour s'approprier son territoire
Organiser des ÉVÉNEMENTS garantissant la DÉCOUVERTE de l'AUTRE et du VIVRE ensemble
Actions intergénérationnelles
Repas partagés
Animation de rue
Animation du territoire
Semaine culturelle
3 LES habitants OCCUPENT L'ESPACE PUBLIC ET S'APPROPRIENT LE TERRITOIRE
Valoriser et dynamiser les QUARTIERS SUD de Châtellerault
Animation de territoire
Dynamiser les espaces du quartier Coubertin
Ouvrir les QUARTIERS SUD en organisant des événements inter-quartiers
Des événements interquartiers organisés avec les centres sociaux de Châtellerault
2 LES habitants SONT IMPLIQUÉS DANS LA VIE DE LEUR VILLE ET DE LEUR QUARTIER
Accompagner les HABITANTS vers des INSTANCES représentatives ou des ASSOCIATIONS
Conseil Citoyen
Organisation, de temps conviviaux en partenariat avec les associations du quartier
Participation des jeunes aux différentes invitations des structures de la ville
Faire appel aux COMPÉTENCES des ACTEURS locaux pour engager des ACTIONS environnementales
Organiser des actions de sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets
Café réparation
Chantiers-Loisirs jeunes : pose composteurs, ramassage déchets, etc.
Animer les QUARTIERS par des temps de VIVRE ENSEMBLE et de SOLIDARITÉ
Co-gestion des habitants d'un espace d'accueil et d'animation en lien avec la ville
Les habitants participent aux évènements organisés par la MJC
1 LES habitants PRENNENT SOIN DE LEUR TERRITOIRE ET SONT CONCERNÉS PAR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
Encourager les HABITANTS à s'investir dans une DÉMARCHE éco-citoyenne
World Clean Up Day
Sensi-expo espace jeunesse
Faire vivre la balade patrimoniale et botanique
Semaine thématique développement durable à l'objethèque-café
Atelier éco durable
Inscrire dans le FONCTIONNEMENT de la MJC une démarche de DÉVELOPPEMENT durable
La MJC engagée dans le tri sélectif et le recyclage sur tous ses locaux
Mobilité douce pour tous les trajets sur le territoire
1 défi
9 objectifs généraux
22 objectifs opérationnels
61 actions

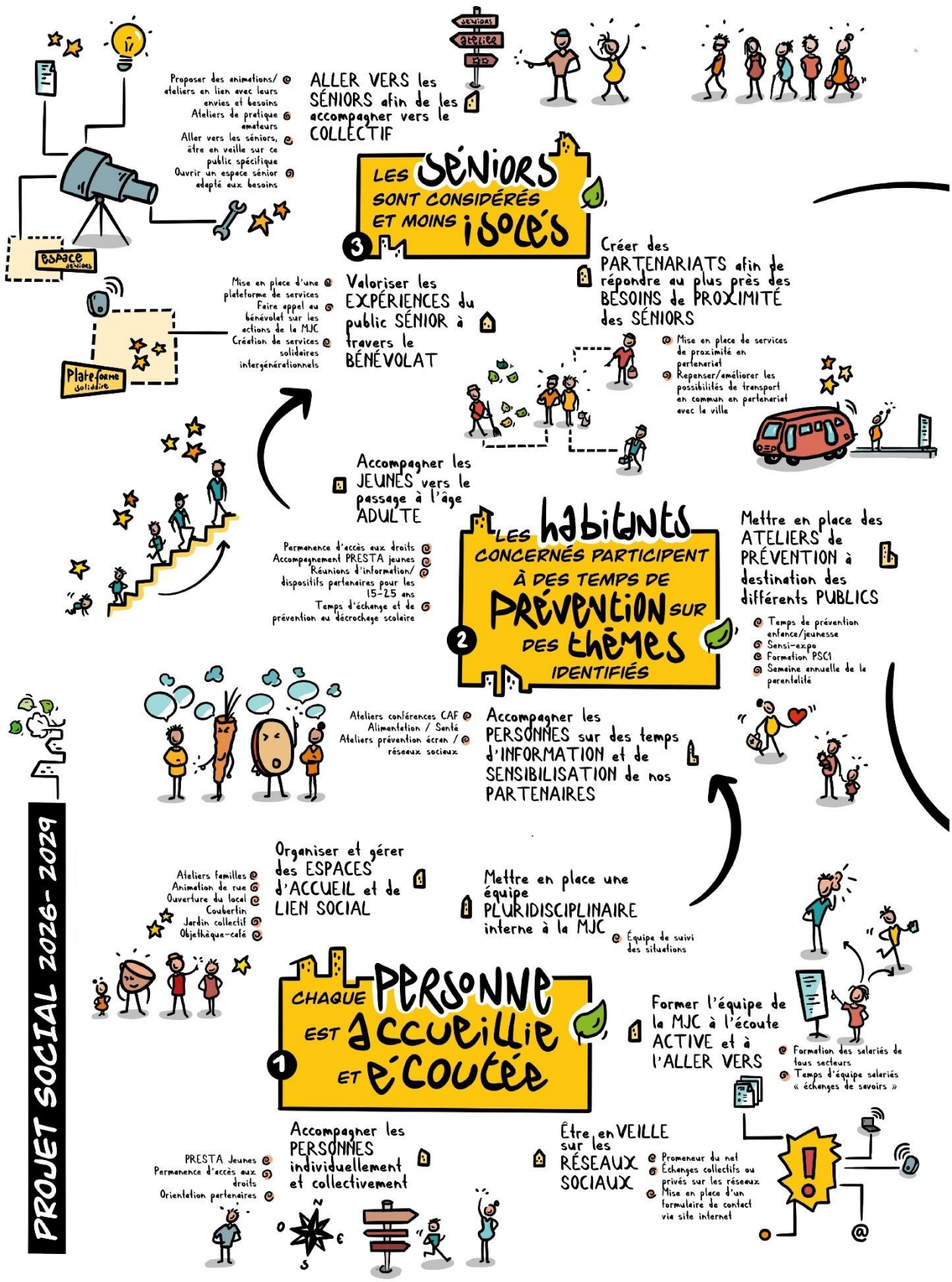
PROJET SOCIAL 2026- 2029
1 CHAQUE PERSONNE EST ACCUEILLIE ET ÉCOUTÉE
Organiser et gérer des ESPACES d'ACCUEIL et de LIEN SOCIAL
Ateliers familles
Animation de rue
Ouverture du local
Coubertin
Jardin collectif
Objethèque-café
Mettre en place une équipe PLURIDISCIPLINAIRE interne à la MJC
Équipe de suivi des situations
Former l'équipe de la MJC à l'écoute ACTIVE et à l'ALLER VERS
Formation des salariés de tous secteurs
Temps d'équipe salariés « échanges de savoirs »
Accompagner les PERSONNES individuellement et collectivement
PRESTA Jeunes
Permanence d'accès aux droits
Orientation partenaires
Être en VEILLE sur les RÉSEAUX SOCIAUX
Promeneur du net
Échanges collectifs ou privés sur les réseaux
Mise en place d'un formulaire de contact via site internet
2 LES habitants CONCERNÉS PARTICIPENT À DES TEMPS DE PRÉVENTION SUR DES thèmes IDENTIFIÉS
Accompagner les PERSONNES sur des temps d'INFORMATION et de SENSIBILISATION de nos PARTENAIRES
Ateliers conférences CAF
Alimentation / Santé
Ateliers prévention écran / réseaux socieux
Mettre en place des ATELIERS de PRÉVENTION à destination des différents PUBLICS
Temps de prévention enfance/jeunesse
Sensi-expo
Formation PSC1
Semaine annuelle de la parentalité
Accompagner les JEUNES vers le passage à l'âge ADULTE
Permanence d'accès aux droits
Accompagnement PRESTA jeunes
Réunions d'information/ dispositifs partenaires pour les 15-25 ans
Temps d'échange et de prévention au décrochage scolaire
3 LES SÉNIORS SONT CONSIDÉRÉS ET MOINS ISOLÉS
ALLER VERS les SÉNIORS afin de les accompagner vers le COLLECTIF
Proposer des animations/ ateliers en lien avec leurs envies et besoins
Ateliers de pratique amateurs
Aller vers les séniors, être en veille sur ce public spécifique
Ouvrir un espace sénior adapté aux besoins
Espace séniors
Valoriser les EXPÉRIENCES du public SÉNIOR à travers le BÉNÉVOLAT
Mise en place d'une plateforme de services
Faire appel au bénévolat sur les actions de la MJC
Création de services solidaires intergénérationnels
Plateforme solidaire
Créer des PARTENARIATS afin de répondre au plus près des BESOINS de PROXIMITÉ des SÉNIORS
Mise en place de services de proximité en partenariat
Repenser/améliorer les possibilités de transport en commun en partenariat avec la ville

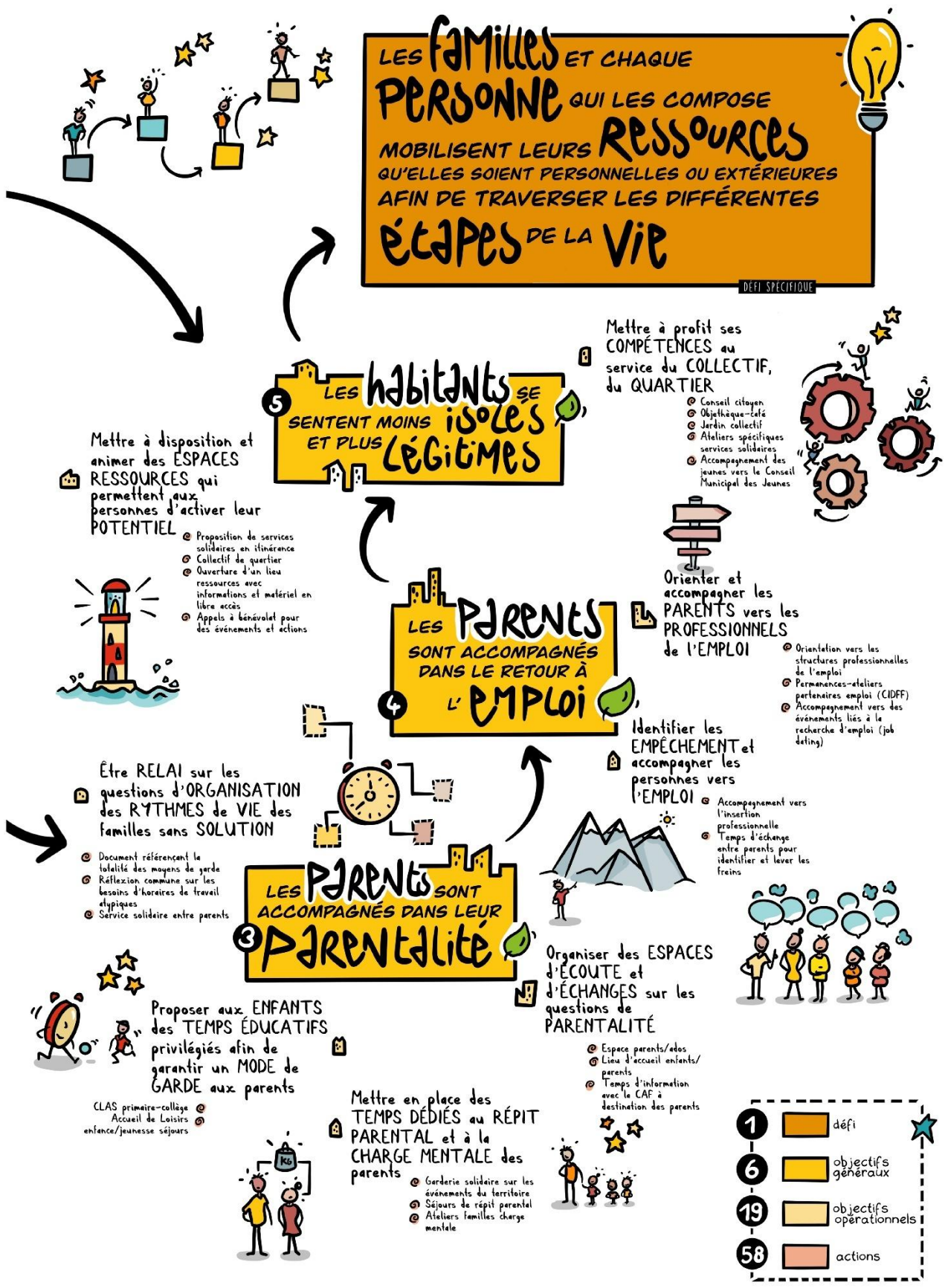
LES familles ET CHAQUE PERSONNE QUI LES COMPOSE MOBILISENT LEURS RESSOURCES QU'ELLES SOIENT PERSONNELLES OU EXTÉRIEURES AFIN DE TRAVERSER LES DIFFÉRENTES étapes DE LA Vie
DÉFI SPÉCIFIQUE
5 LES habitants SE SENTENT MOINS isolés ET PLUS LÉGITIMES
Mettre à profit ses COMPÉTENCES au service du COLLECTIF, du QUARTIER
Conseil citoyen
Objethèque-café
Jardin collectif
Ateliers spécifiques services solidaires
Accompagnement des jeunes vers le Conseil Municipal des Jeunes
Mettre à disposition et animer des ESPACES RESSOURCES qui permettent aux personnes d'activer leur POTENTIEL
Proposition de services solidaires en itinérance
Collectif de quartier
Ouverture d'un lieu ressources avec informations et matériel en libre accès
Appels à bénévolat pour des événements et actions
4 LES PARENTS SONT ACCOMPAGNÉS DANS LE RETOUR À L' EMPLOI
Orienter et accompagner les PARENTS vers les PROFESSIONNELS de l'EMPLOI
Orientation vers les structures professionnelles de l'emploi
Permanences-ateliers partenaires emploi (CIDFF)
Accompagnement vers des événements liés à la recherche d'emploi (job dating)
Identifier les EMPÊCHEMENT et accompagner les personnes vers l'EMPLOI
Accompagnement vers l'insertion professionnelle
Temps d'échange entre parents pour identifier et lever les freins
3 LES PARENTS SONT ACCOMPAGNÉS DANS LEUR PARENTALITÉ
Être RELAI sur les questions d'ORGANISATION des RYTHMES de VIE des familles sans SOLUTION
Document référençant la totalité des moyens de garde
Réflexion commune sur les besoins d'horaires de travail atypiques
Service solidaire entre parents
Organiser des ESPACES d'ÉCOUTE et d'ÉCHANGES sur les questions de PARENTALITÉ
Espace parents/ados
Lieu d'accueil enfants/parents
Temps d'information avec la CAF à destination des parents
Proposer aux ENFANTS des TEMPS ÉDUCATIFS privilégiés afin de garantir un MODE de GARDE aux parents
CLAS primaire-collège
Accueil de Loisirs enfance/jeunesse séjours
Mettre en place des TEMPS DÉDIÉS au RÉPIT PARENTAL et à la CHARGE MENTALE des parents
Garderie solidaire sur les événements du territoire
Séjours de répit parental
Ateliers familles charge mentale
1 défi
6 objectifs généraux
19 objectifs opérationnels
58 actions

4.5 – FOCUS SUR LE PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Le **projet ACF est transversal et** s'inscrit pleinement dans le projet social de la MJC Horizons Sud.

Il répond à un double enjeu : **accompagner les parents dans leurs rôles éducatifs** et **favoriser la cohésion et l'inclusion des familles au sein du quartier**.

Il s'appuie sur plusieurs constats :

- la **fragilisation de certaines familles** (isolement, précarité, monoparentalité, difficultés éducatives).
- Des **besoins d'accompagnements éducatifs** accentuées par les mutations sociales et économiques.
- Un **besoin d'espaces d'écoute, de partage et de soutien** pour aborder la parentalité de manière collective et bienveillante.
- La nécessité de **valoriser les compétences parentales**.
- **Renforcer le lien social** et l'investissement des parents dans les quartiers.
- L'importance de **mieux relier les parents, les institutions et les structures du quartier** autour d'objectifs communs d'éducation, d'entraide et de participation.

Objectifs opérationnels

- **Accompagner** les parents dans la **compréhension et l'encadrement des usages numériques** de leurs enfants/adolescents afin de favoriser une utilisation responsable, sécurisée et équilibrée des écrans.
- Créer et animer des **espaces d'échanges** et de partage entre parents, fondés sur l'écoute, la confiance et le respect de la diversité des parcours.
- Mettre en place des **actions collectives favorisant le lien parent-enfant** : ateliers créatifs, temps de jeux, sorties culturelles ou sportives, moments festifs.
- Proposer un **accompagnement individuel** ou collectif des familles, selon leurs besoins et leurs rythmes.



- Développer la **co-construction de projets** avec les familles, en les associant à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.
- Renforcer la **coopération entre les acteurs éducatifs** du territoire (écoles, structures sociales, associations, CAF, services municipaux…) dans une logique de réseau et de coresponsabilité/co-construction/co-éducation.

Actions / leviers

- Des **ateliers collectifs** (cuisine, jeux, parentalité, loisirs partagés).
- Des temps privilégiés pour **renforcer la relation parents/enfants-adolescents**.
- **Séjours** famille et de répit parental.
- Des **temps d'écoute et d'accompagnement individuels**.
- Des **ateliers de prévention et de sensibilisation** lés à la parentalité.
- Des **actions inter-Maisons de Quartier** autour de la parentalité et de la solidarité.
- Un **partenariat renforcé** avec les écoles, les services sociaux et d'accompagnement des familles, la CAF, etc.

4.6 SYNTHESE

Ce chapitre pose les fondations du **projet social 2025-2029** de la MJC Horizons Sud.

Il montre que ce projet n'est pas seulement une succession d'actions, mais bien **un chemin collectif de transformation**, fondé sur la coopération, la coresponsabilité et la participation active de toutes et tous.
En s'appuyant sur la démarche AOC, la MJC a su revisiter ses pratiques, réaffirmer ses valeurs et construire une vision partagée avec les autres Maisons de Quartier.

Cette dynamique a permis d'identifier **des défis communs** à l'échelle du territoire, mais aussi des enjeux spécifiques à la MJC Horizons Sud, en cohérence avec les besoins repérés par les professionnels et ceux exprimés par les habitant·e·s.

Le projet Animation Collective Familles (ACF), présenté en clôture de ce chapitre, en est une illustration concrète.



Il traduit la volonté de la MJC d'agir au plus près des besoins des familles, de renforcer les liens intergénérationnels, de valoriser les compétences parentales et de soutenir la participation citoyenne au sein du quartier.
Par son approche transversale, il relie les différents champs d'action de la MJC — social, éducatif, culturel et citoyen — tout en favorisant le développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s.

Ainsi, les contours du projet social 2025-2029 affirment clairement la **vocation de la MJC Horizons Sud** : être un **espace de ressources, de coopération et d'émancipation**, au service de la qualité de vie, de la cohésion sociale et du vivre ensemble sur le territoire sud de Châtellerault.
Ce projet s'inscrit à long terme, dans une logique d'évolution continue et de responsabilité partagée entre parties prenantes (habitants, bénévoles, partenaires, salariés, ...), en restant attentif aux besoins émergents et aux aspirations des habitant·e·s, enfants, jeunes et seniors.

Il ouvre la voie à la **mise en œuvre opérationnelle** des orientations stratégiques qui guideront l'action de la MJC pour les prochaines années, dans un esprit d'engagement, d'innovation sociale et d'ancrage territorial durable.

LES MOYENS ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

PROJET SOCIAL 2026-2029

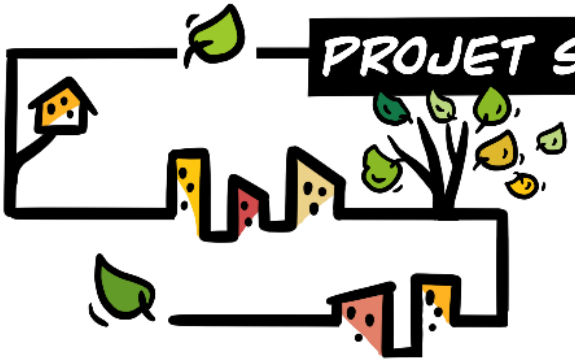

HUMAINS
MATÉRIELS
FINANCIERS

5 – LES MOYENS ET CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

5.I LES MOYENS HUMAINS

Les ressources humaines sont un élément incontournable de la capacité à mettre en œuvre un projet. Voici l'organigramme idéal pour mettre en œuvre le projet.

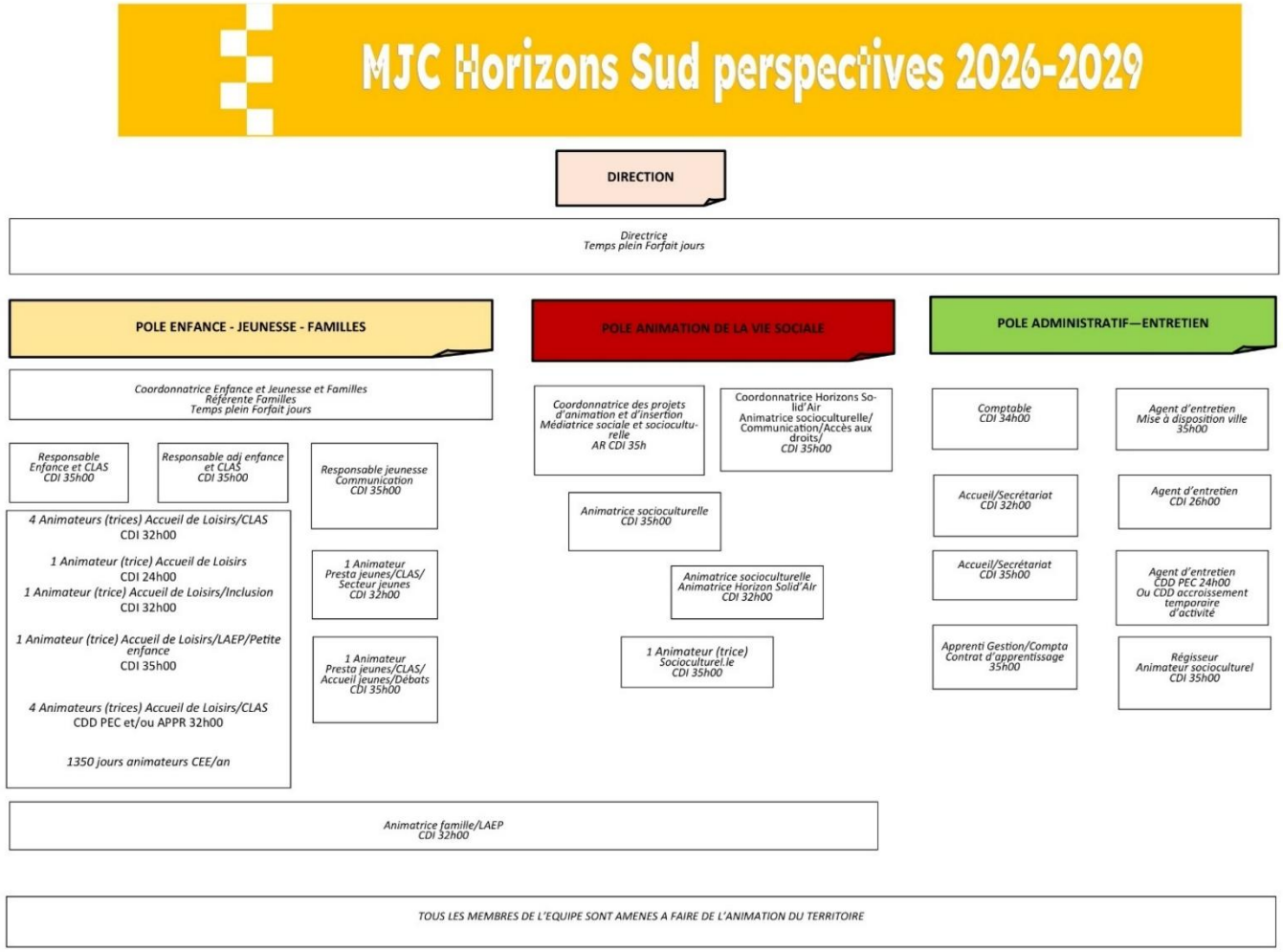

L'organigramme de la MJC Horizons Sud illustre une organisation autour de trois pôles complémentaires mais non cloisonnés : **Enfance–Jeunesse–Familles**, **Animation de la Vie Sociale** et **Administratif–Entretien**.

Le premier, est dédié aux **actions éducatives**, d'animation, à l'**inclusion** et au **soutien aux familles** et traduit la priorité donnée ces axes.
Le second porte la **participation, l'engagement citoyen et le lien social**. Le troisième garantit la **stabilité et la qualité de fonctionnement**.

L'ensemble de l'équipe est impliqué dans l'**animation du territoire**, traduisant une dynamique collective transversale et coopérative. À moyen terme, le **développement d'un axe "seniors–intergénérationnel"** au sein du pôle Animation de la Vie Sociale apparaît comme une perspective naturelle pour renforcer encore la cohésion et l'ouverture du projet.

De la qualité des futurs recrutements et formations du personnel, dépendra notre capacité à atteindre nos objectifs.

5.2 MOYENS MATERIELS

Pour la réalisation de son projet, l'association dispose de différents locaux (pour la plupart mis à disposition par la Ville de Châtellerault).
La majorité de ceux-ci a été réhabilitée au cours de l'opération de rénovation urbaine Lac-Renardières. Ils sont situés sur les quartiers **des Renardières** et **du Lac**. Nous disposons également d'un petit local sur le quartier **de Coubertin**.

Le siège de l'association, l'Espace Jeunesse et la salle polyvalente sont situés sur le quartier des Renardières.

Le siège social est constitué d'un espace d'accueil, de deux salles de réunion, de bureaux et d'un espace de stockage en sous-sol. Le rez-de-chaussée du bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Inauguré en décembre 2024, un Espace Jeunesse entièrement réhabilité a vu le jour dans la cour de l'école Léo Lagrange. Avec son espace extérieur indépendant à l'école, sa grande pièce d'animation, son espace zen, sa cuisine et sa petite salle d'activités, Il est parfaitement adapté à l'animation jeunesse et a été adopté par son public.

Véritable outil d'animation et de lien social, la salle polyvalente est située au cœur du quartier des Renardières. Elle a une capacité d'accueil de 170 personnes.
À la suite d'un nouvel incendie en juin 2023, elle a dû être à nouveau fermée et elle a fait l'objet de travaux conséquents qui ont modifié sa structure (suppressions de ses 2 salles annexes). Sa réouverture a été officialisée en avril 2025. Depuis septembre 2025, elle est à nouveau disponible pour les animations, pratiques amateurs, locations aux particuliers, prêts aux collectifs d'habitants et des prêts partenaires.



Le local situé sur le quartier de Coubertin (mis à disposition par Habitat de la Vienne) est quant à lui utilisé pour des actions liées à l'animation de bas d'immeubles et à la facilitation de lien entre les habitants. Nous le mettons également à disposition d'autres associations ou partenaires.
L'espace enfance familles situé sur le quartier du Lac a fait l'objet d'une rénovation complète en 2021.
Très apprécié des publics et des partenaires, cet espace s'adapte à de nombreux usages.

Au sein de ces vastes locaux **nous déployons un ensemble de services** : Accueil Collectif de Mineurs, LAEP, accueil d'associations, accompagnement des familles, réunions, formations, etc.
En avril 2023, dans le cadre du développement du projet **Horizons Solid'Air** et de **l'objethèque-café**, nous avons ouvert un nouvel espace sur le quartier du Lac mis à une disposition par notre partenaire NOVIA (bailleur social).

L'objethèque-café accueille un café associatif ponctué par des temps d'animations, d'ateliers, d'expositions.
La partie objethèque propose un catalogue d'objets à la location, le stockage des objets s'effectue dans le garage annexe.
Elle accueille également des ateliers de pratiques amateurs et des réunions de partenaires et associations.

Pour mener à bien nos actions, nous disposons également de trois minibus (dont 1 dédié au transport de matériel) et de matériel numérique et de communication.

Ce matériel est adapté au travail à distance et en itinérance ce qui est tout à fait adapté à la transversalité et la diversité du projet.
Afin de privilégier les mobilités douces, la MJC a fait l'acquisition de 3 trottinettes électriques ainsi que de 2 vélos électriques mis à disposition des salariées et administrateurs pour leurs déplacements professionnels ou bénévoles.

L'ensemble des équipements et moyens matériels de la MJC Horizons Sud constitue une **ressource essentielle pour la mise en œuvre de son projet**.
Réhabilités et modernisés, ces espaces favorisent la **qualité de l'accueil**, la **mixité des publics** et la **proximité avec les habitants**.
Leur répartition sur les différents quartiers renforce la **présence de la MJC au cœur du territoire**, tandis que les nouveaux outils de mobilité et de communication permettent d'assurer une **animation hors les murs, souple et innovante.**

5.3 LES MOYENS FINANCIERS

La MJC Horizons Sud affiche une **santé financière saine**, portée par une gestion rigoureuse de ses ressources et une recherche active de financements.

Le **budget prévisionnel** pour la mise en œuvre du projet social s'équilibre à **près de 1,7 million d'euros**. Les dépenses restent majoritairement consacrées aux **ressources humaines**, confirmant la dimension éducative, sociale et de proximité des actions menées, tandis que les **recettes issues des activités et des adhésions** témoignent d'une **fréquentation en hausse** et d'un attachement fort des habitants aux services proposés.

Ce budget reflète un **projet associatif dynamique et ancré sur son territoire**, qui poursuit ses efforts pour conjuguer **accessibilité sociale**, **diversification du public** et **équilibre économique**.
Toutefois, il met également en évidence la **vitalité financière** mais aussi la **complexité du modèle économique** de la MJC Horizons Sud. Si la structure conserve une base solide grâce aux **subventions publiques**, notamment celles de la **CAF de la Vienne** et de la **Ville de Châtellerault**, qui soutiennent fortement les **pôles enfance, jeunesse et famille**, elle doit composer avec plusieurs facteurs fragilisants :

- la **baisse progressive des subventions** observée ces dernières années,
- les **restrictions drastiques sur les aides à l'emploi** récemment annoncées,
- et la **multiplication des financements sur projet**, souvent à court terme et particulièrement chronophages.

Ces évolutions limitent la **transversalité** des actions et nuisent à leur **pérennité**, interrogeant le modèle même du financement global indispensable à une **approche cohérente et intégrée du projet social**.

Budget prévisionnel MJC Horizons Sud

60	ACHATS (SAUF 603)	
604700	PREST SERV ALIMENTATION UPC	54 000.00
604800	PREST SERV ANIMATION	34 450.00
604810	PREST SERVICE PARTIQUES AMATEUF	20 000.00
604820	AUTRES PRESTATIONS	5 700.00
604830	CHANTIER LOISIRS	1 500.00
606300	FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	2 500.00
606301	FOURNITURE NON STOCKEES eau élec	2 500.00
606302	VETEMENTS DE TRAVAIL	200.00
606310	PRODUITS ENTRETIEN	7 500.00
606320	FOURNIT.ATELIER & ACTIVITE	18 000.00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	3 000.00
606600	CARBURANT	5 550.00
606810	ALIMENTATION/BOISSONS	19 450.00
606820	PHARMACIE	1 150.00
607050	ACHATS BAR BUVETTE	1 600.00
	Total :	**177 100.00**

61	SERVICES EXTÉRIEURS	
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 000.00
613500	LOCATIONS MOBILIERES	7 000.00
615500	ENTRET REPARAT BUS	3 000.00
615600	MAINTENANCE MATERIEL	12 324.00
616000	PRIMES D'ASSURANCES	12 000.00
618100	DOCUMENTATION	350.00
	Total :	**49 674.00**

62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
621400	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	42 000.00
622630	COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 800.00
623100	COMMUNICATION PUBLICITE	2 500.00
623400	DIVERS CADEAUX ET PARTICIP	500.00
624800	TRANSPTS ACT.PEAGE.STAT.DIVERS	700.00
625100	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	2 000.00
625200	DEPLACEMENTS DES BENEVOLES	500.00
625600	MISSIONS	2 500.00
625700	RECEPTION	1 000.00
626300	AFFRANCHISSEMENTS	2 500.00
626500	TELEPHONE FIXE ET INTERNET	7 765.00
626501	TELEPHONIE MOBILE	297.00
627100	SERVICE BANCAIRE	840.00
628110	COTISATIONS	4 700.00
628300	ADHESIONS DIVERSES	110.00
628500	FRAIS DE CA ET AG	500.00
	Total :	**72 212.00**

63	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉ	
631100	TAXES SUR SALAIRES	36 152.57
633300	FORMATION PROFESSIONNELLE	9 361.75
	Total :	**45 514.32**

70	VENTE DE PRODUITS, PRESTA. DE SERVIC	
706109	AIDES CE	5 000.00
706231	SUBV CAF ANIMATION GLOBALE	82 646.00
706232	CAF ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	27 650.00
706233	CAF PS ALSH ET PERISCOLAIRE	85 599.48
706234	CAF PS CLAS	34 160.00
706237	CAF AIDE AU SECTEUR JEUNE	22 179.00
706238	PS LAEP	4 276.00
706239	CAF AIDE HANDICAP	22 200.00
706260	CAF BONUS TERRITOIRE	114 190.00
706420	PARTICIPATIONS USAGERS NOE	95 129.30
706421	PARTICIPATION USAGERS ACTIVITES I	20 000.00
707100	BAR BUVETTE	3 600.00
707200	LOCATION OBJETHEQUE	1 000.00
708300	LOCATION SALLE ET MATERIEL	2 500.00
708700	PRX DES SERVICES RENDUS	200.00
708800	AUTRES PDTS ANNEXES	450.00
	Total :	**520 779.78**

74	SUBVENTIONS	
741100	ETAT:ASP	40 900.00
741101	ETAT : CGET : PREF.POLITIQUE DE LA	12 500.00
741102	ETAT : FONGEP	10 746.00
741103	ETAT CLAS	10 000.00
741105	ETAT FDVA	1 200.00
741302	SUBV DEPARTEMENTALE CULTURE	6 000.00
741400	SUBV D'EXPLOITATION VILLE	254 500.00
741401	SUBV VILLE CLAS	8 000.00
741402	SUBV COMMUNE CHANTIERS LOISIRS	1 000.00
741403	SUBV VILLE BONUS TERRITOIRE	120 384.00
741404	SUBV COMMUNE POLITIQUE DE LA VIL	10 000.00
741405	VILLE SUBV COMPLEMENTAIRE	290 352.35
741406	SUB VILLE SUR PROJETS	10 000.00
741410	SUB VILLE MAD	42 000.00
741502	SUBV CAF ALOE	27 000.00
741503	SUBV CAF REAAP	8 500.00
741504	SUBV CAF TEMPS LIBRE DES FAMILLE	10 500.00
741505	SUBV CAF ACCES AUX DROITS	10 000.00
741507	SUBV CAF SUR PROJETS	8 500.00
741600	SUB CITE EDUCATIVE	17 000.00
741700	SUBV AGGLO	2 000.00
741900	SUBVENTION MSA	1 898.00
741920	SUBVENTION AUTRES ORGANISMES	1 350.00
741950	SUBV VACANCES OUVERTES	4 000.00
742000	Subventions d'équilibre	20 000.00
747010	QUOTE PART SUB INVESTISSEMENT C	10 000.00
	Total :	**938 330.35**

75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	
756100	ADHESIONS	6 500.00
	Total :	**6 500.00**

64	CHARGES DE PERSONNEL	
641100	REMUNERATIONS/C1.C2	866 505.25
641400	PRIME DE TRANSPORT	2 808.23
645100	COTISATION URSSAF	109 479.35
645202	MUTUELLES	3 542.40
645300	CPM RETRAITE	45 000.46
645301	CPM PREVOYANCE	8 484.72
645400	ASSEDIC	36 826.38
647200	COMITE D ETABLISSEMENT	4 332.02
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	4 411.00
	Total :	**1 081 389.81**

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	
651600	DROITS D'AUTEUR, DE REPRODUCTIOI	500.00
	Total :	**500.00**

68	DOT. AUX AMORTISSEMENTS, PROV. ET EN	
681110	DOT AMORT IMMO INCORPORELLES	300.00
681120	DOT AMORT IMMO CORPORELLES	25 000.00
687500	DOTATION PROV RETRAITE	19 220.00
	Total :	**44 520.00**

86	EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIF	
861000	PROD.CHARG.SUPPLETIVES	210 000.00
864000	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE BENEV(	15 000.00
	Total :	**225 000.00**

	Total charges :	**1695910.13**

76	PRODUITS FINANCIERS	
768100	INTERETS COMPTE FINANCIER	5 300.00
	Total :	**5 300.00**

87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATUR	
871000	PROD.CHARG.SUPPLETIVES	210 000.00
875000	CONTRIBUTONS VOLONTAIRE BENEV(	15 000.00
	Total :	**225 000.00**

	Total produits :	**1695910.13**

LA DÉMARCHE

Suivi-évaluation

PROJET SOCIAL 2026-2029



- PRINCIPES
MISE EN OEUVRE

6. LA DEMARCHE SUIVI EVALUATION (D.E.S)

L'évaluation est le processus indispensable qui nous permet de mesurer l'impact du projet, son intérêt au quotidien mais aussi de l'ajuster, de le faire évoluer.
Fort de la démarche AOC de renouvellement que nous avons mené, nous souhaitons poursuivre cette dynamique collective en mettant en place une démarche commune de Suivi-Evaluation à partir de 2026.

6.1 LES PRINCIPES DE LA DEMARCHE :

UNE APPROCHE D'APPRECIATION DU CHANGEMENT

Le **suivi-évaluation** est un outil essentiel permettant de **tirer des enseignements des actions en cours** et de les **ajuster au fur et à mesure**. Véritable **boussole du projet**, cette démarche offre la possibilité d'**analyser régulièrement le chemin parcouru**, d'évaluer les **résultats obtenus**, et, si nécessaire, de **réorienter les activités ou la stratégie** pour rester en cohérence avec les objectifs fixés.

Faire du suivi-évaluation, c'est un peu comme **prendre une "photo" à un instant T** pour la **comparer à celle de l'instant précédent**. Ces clichés symboliques permettent d'observer les évolutions, les progrès ou les ajustements nécessaires.

Ils se composent d'éléments à la fois **objectifs et subjectifs** : les **comportements**, les **représentations**, les **relations entre les acteurs et actrices**, les **connaissances**, les **pratiques**, ou encore les **règles** qui structurent l'action.

Le suivi-évaluation repose sur une **démarche collective** : la **mobilisation des personnes clés** impliquées dans l'action, ainsi que celle des **bénéficiaires**, est indispensable. Leur participation à la **définition des questionnements**, à la **collecte des données** et à leur **analyse** garantit une évaluation partagée, réaliste et porteuse de sens pour l'ensemble du projet.

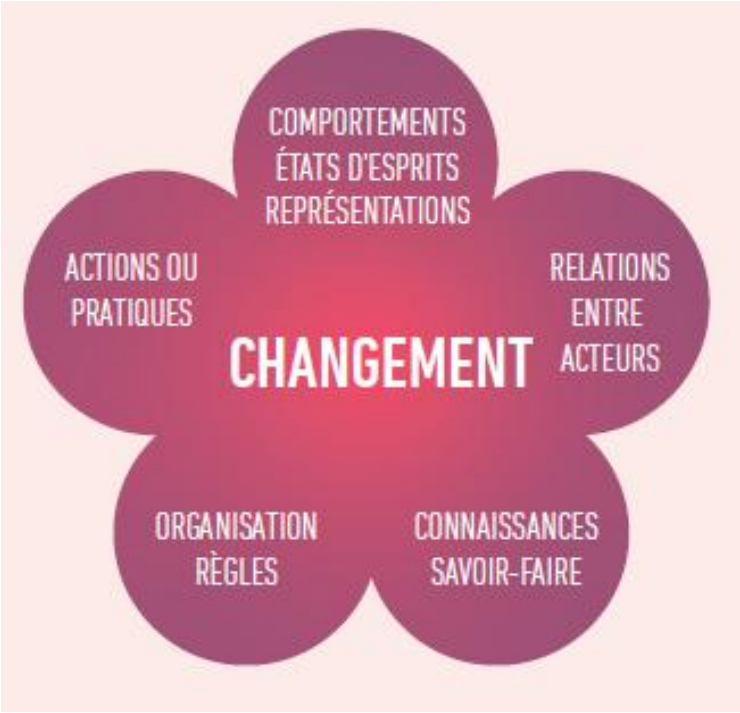

Ces indices représentés au sein de chaque pétale de la « fleur du changement » sont autant **d'éléments que l'on peut objectiver à travers l'observation, la compilation et la collecte de témoignages** pour ensuite les comparer afin de vérifier si – oui ou non – un changement, même tout petit, est détectable.

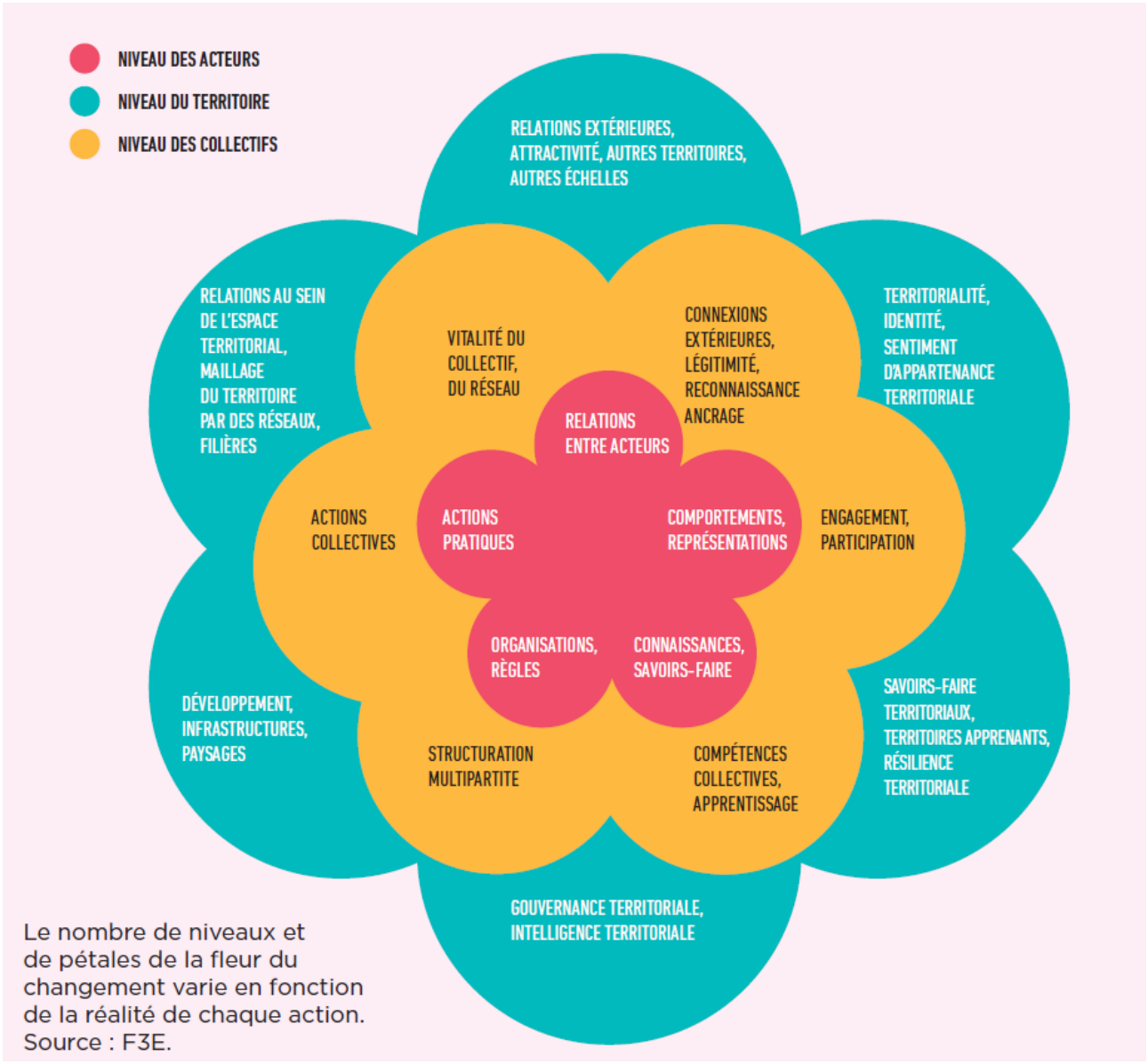

Le nombre de niveaux et de pétales de la fleur du changement varie en fonction de la réalité de chaque action. Source : F3E.

Les changements s'observent et interviennent à **plusieurs niveaux** :

- à l'échelle de notre Maison de quartier,
- à l'échelle du collectif des maisons de quartier
- à l'échelle du territoire

6.2 LA MISE EN OEUVRE DE LA DEMARCHE SUIVI EVALUATION

La mise en œuvre de la Démarche de Suivi-Évaluation (DSE) s'inscrit dans une logique d'expérimentation collective et progressive.

Elle vise à renforcer la cohérence et la qualité du travail mené entre les maisons de quartier, tout en dotant chaque structure d'un cadre commun d'observation et d'analyse des changements.

Objectifs poursuivis

- **Renforcer la coopération** entre les maisons de quartier dans une dynamique partagée et de qualité.
- **Élaborer un dispositif de suivi-évaluation commun (AOC)** à la feuille de route d'accompagnement des structures d'animation de la vie sociale.
- **Expérimenter la démarche de suivi-évaluation AOC**, afin de consolider une méthode adaptée aux réalités du terrain.

Étape 1 – Journées de formation collective *(Animées par un·e consultant·e extérieur·e)*
Ces temps collectifs permettront de construire une compréhension commune de la démarche et de ses outils.

- **Jour 1 :**
  - Évaluation et approche AOC : représentations, apports théoriques.
  - DSE : identification des parties prenantes, de la gouvernance, des objectifs et des temporalités.
- **Jour 2 :**
  - Définition des types de collecte : indicateurs, critères, observations.
  - Présentation des outils et modalités de collecte.
  - Analyse, mise en débat, aide à la décision, communication et apprentissage collectif.
- **Jour 3 :**
  - Co-construction d'une DSE spécifique à chaque structure, intégrant des éléments communs partagés à l'échelle du réseau.

Étape 2 – Mise en pratique et accompagnement par les Fédérations
La phase suivante permettra de tester et d'ajuster la démarche dans la durée, avec un appui méthodologique des fédérations.

- **Jour 1 – N+5 mois :** Temps de suivi individuel des organisations par leur fédération afin d'appuyer la mise en œuvre concrète du DSE.
- **Jour 2 – N+12 mois :** Mise en commun des données collectées, analyse partagée, apprentissages collectifs et ajustements nécessaires.
- **Jour 3 – N+24 mois :** Journée d'analyse collective des données, mise en débat et partage d'expériences.
  (Il sera pertinent d'associer la collectivité et la CAF à ce temps d'échange.)
- **Jour 4 – N+25 mois : Capitalisation** de la démarche expérimentée et **stabilisation du DSE** pour en faire un outil pérenne au service de l'évaluation du projet global.

La **MJC** a de nouveau choisi d'innover pour construire et mener à bien ce **PROJET SOCIAL.** L'expérimentation de cette nouvelle démarche accompagnera l'équipe de salarié.e.s, administrateurs.trices, bénévoles et habitant.e.s vers de nouveaux **DÉFIS AMBITIEUX** mais **INDISPENSABLES** pour l'**ÉPANOUISSEMENT** de tous.

MJC HORIZONS SUD

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL
2026 – 2029

3, RUE ANTOINE DE BOUGAINVILLE
86100 CHATELLERAULT
05.49.21.05.32

ACCUEIL@MJC-HORIZONS-SUD.FR

39, RUE ALIENOR D'AQUITAINE
86100 CHATELLERAULT
05.49.23.43.11

ACCUEILDELOISIRS@MJC-HORIZONS-SUD.FR

WWW.MJC-HORIZONS-SUD.FR
WWW.FACEBOOK.COM/MJCHORIZONSSUD

Illustration & conception graphique : Imaginons – Pierre Maricourt